

كندا من الاجل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

Alger, 1 DA : Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 6 sch. ; Espagne, 16 fr. ; Belgique, 6 fr. ; Canada, 2,75 \$; France, 22 fr. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 6,00 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 10 n. din. Tarifs des abonnements page 6

Dans le Languedoc

Les viticulteurs ont barré routes et voies ferrées

LIRE PAGE 18

LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

M. Ford affirme que la détente ne doit pas être à sens unique

Les grands mots

On peut se demander ce qui restera des débats d'Heelsinki une fois les lampions éteints et le plénum dispersé. Comment les chefs de trente-trois nations réunies dans la capitale finlandaise vont-ils faire pour convaincre les opinions que les vibrations positives ne sont pas que vains mots. M. Ford, par exemple, a cru pouvoir établir un parallèle entre l'acte final de la conférence et les grands principes de la Constitution américaine, qui régit la vie de ce pays depuis deux cents ans. À qui fera-t-on croire que les documents d'Heelsinki sont promis à la même efficacité ?

Chaque, pour commencer, a-t-il tiré la couverture ? À lui en choisissant dans l'acte final les dispositions qui lui conviennent le mieux. Même l'interprétation qui en est faite n'est pas la même pour tous. Pour M. Coomansen on les dirigeants d'autres petits pays du centre et de l'est de l'Europe. Évocation des principes d'égalité et de souveraineté sert évidemment à protéger une indépendance nationale fragile des appétits et des pressions du puissant voisin de l'Est. Pour M. Brejnev, les mêmes principes doivent surtout justifier, au nom de la non-ingérence, le maintien de la limitation interne aux libertés individuelles qui a placé les représentants soviétiques sur la sellette tout au long des négociations. Quant à M. Ford, il met en valeur son attachement aux principes démocratiques non seulement pour attirer l'attention sur les points faibles de son partenaire, mais aussi pour satisfaire une opinion qui, alertée par Soljenitsyne, a tendance à voir dans la cérémonie d'Heelsinki un abandon des pays d'Europe de l'Est à leur sort.

Il est vrai que le cynisme de ce « plus proposez » n'est pas fait pour calmer les réticences. M. Husak, représentant de la Tchécoslovaquie « normalisée », après avoir dénoncé l'occupation de son pays par les Allemands en 1938, a fait le silence sur une autre occupation, qui dure encore. M. Demirel, chef du gouvernement turc, a affirmé tout de go que les dispositions de l'acte final « ont été faites avec tous ses collègues vendredi — ne s'appliquent pas à Chypre, notamment parce qu'il conteste la représentativité de Mgr Makarios à la conférence.

Mais le discours du représentant d'Ankara a attiré l'attention sur un fait que les organisateurs de la conférence n'avaient sans doute pas prévu lorsque l'acte final a été signé : le refus de M. Demirel de signer l'acte final sans que l'acte final ne soit signé par tous les représentants des deux membres de l'alliance atlantique, et personne ne semble en mesure de l'atténuer dans un avenir prévisible. M. Ford, aux prises avec son Congrès pour la reprise de la session, n'est pas de ce point de vue, le moins impatient. Les membres de la Communauté européenne prendront-ils le relais, comme ils s'y efforcent avec la médiation italienne ? La démission et la maladresse dont ils ont fait preuve à l'égard du Portugal — autre point troublé du « fiancé » de l'OTAN — ne sont pas de bon augure pour cette mission.

En dehors des discussions sur la monnaie et l'économie occidentales, qui reprendront dans d'autres semaines, un autre problème mentionné par divers participants semble faire l'objet d'une équivalence : pour les Occidentaux, notamment M. Ford et Schmidt, l'acte final d'Heelsinki concerne surtout Berlin-Ouest, bien qu'aucun représentant de cette « entité géographique » n'ait participé à la C.S.C.E. M. Brejnev et ses collègues de l'Est font bien entendu, le silence sur ce point. Est-ce à dire, comme l'affirme l'économiste ouest-allemand « Stern », que l'U.R.S.S. et ses alliés se réservent le droit et la possibilité d'y employer la force ? C'est aller un peu vite en besogne, mais cette lacune de l'acte final pourrait donner lieu à complications dans l'avenir.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de trente-cinq pays d'Europe et d'Amérique du Nord signent ce vendredi après-midi l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Le président Giscard d'Estaing a été l'hôte à déjeuner, ce vendredi, du président Ford. Il avait pris son petit déjeuner avec M. Carrmanis (Grèce). Jeudi soir, il avait eu des entretiens avec le maréchal Tito, le président Kekkonen et le chef du gouvernement espagnol, M. Arias Navarro. M. Brejnev a notamment rencontré jeudi le premier ministre turc, M. Demirel, et le chancelier Schmidt.

La controverse sur Chypre a tenu la vedette des séances de travail de jeudi. Quant au déjeuner Ford-Giscard d'Estaing-Schmidt-Wilson de jeudi, il s'est achevé dans la confusion, le porte-parole allemand ayant annoncé qu'une conférence monétaire à cinq (avec le Japon) avait été décidée, ce que M. Kissinger démentait.

De notre envoyé spécial

Heelsinki. — Un certain esprit, « l'esprit d'Heelsinki », est-il créé et le C.S.C.E. ? M. Wilson, malgré son scepticisme, l'a senti souffler et l'a dit jeudi, dans une conférence de presse.

Le Premier britannique — était-ce hypocrisie ou ironie ? — s'est également félicité que M. Brejnev, dans son discours du matin, se soit prononcé aussi nettement en faveur du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Déclarant qu'il croyait en la sincérité du chef de parti communiste soviétique, il a ajouté, non sans perfidie, qu'il se demandait dans quelle situation se trouveraient certains pays si M. Brejnev avait

fait la même déclaration il y a huit ans (soit avant l'invasion de la Tchécoslovaquie). Le discours de M. Brejnev a été jugé, en tout cas, « modéré et conciliant », selon les termes de M. Kissinger, même si les Occidentaux ont trouvé un peu fort qu'il eût pu son pays en champion de l'humanisme, il a évité tout tribalisme, mettant notamment l'accent sur le détenteur de la parole depuis quelques années le maître mot de la politique extérieure soviétique, il a exprimé le vœu de la voir se prolonger sur le plan militaire. Ce vœu a été repris notamment par M. Tindemans, premier ministre belge, et par son homologue suédois, M. Palme. M. Giscard d'Estaing, en revanche, s'est nettement prononcé jeudi contre les négociations sur la réduction des forces en Europe (M.E.F.R.) sans le nommer. Une fois de plus, la France est le champion d'une détente indépendante et du bilatéralisme dans les rapports entre nations.

JEAN SCHWABEL. (Lire la suite page 2.)

L'ANCIEN CHEF D'ETAT MAJOR DE LIN BIAO RÉAPPARAÎT EN PUBLIC

(Lire page 20.)

< PROGRAMME DE SOUTIEN > ET PROGRAMME COMMUN

Éloigner l'horizon

par JACQUES ATTALI

En période de crise, les mots n'ont plus le même sens ni les instruments la même efficacité. Les modes de raisonnement des périodes de croissance s'effritent, sont perturbés, et s'y tenir ne fait qu'approfondir la récession. Ainsi en va-t-il de la relance.

En Occurrence, il aurait suffi d'une phrase au lieu de trente-cinq mots pour résumer le problème que débattent vaguement les faibles maîtres d'un monde provisoire : « Être ou ne pas être ? C'est la question. » ROBERT ESCARPIT.

AU JOUR LE JOUR

Monologues

Les discours d'Heelsinki ce sont, au fond, trente-cinq monologues pour un destin. Hamlet n'en demandait pas tant, et le général Giscard, détaché, a bien fait de citer Shakespeare pour trouver la philosophie qu'il faut en politique.

ROBERT ESCARPIT.

Un Tartarin ou deux ?

par RAYMOND BARRILLON

En convenant enfin mardi soir, à l'occasion de son interview télévisée, que l'évolution de la situation économique et sociale impose un changement de cap, et en préconisant sans plus de précisions « une autre croissance vers une autre économie », M. Valéry Giscard d'Estaing s'est donné un double air de jeu, si son préféré, s'était montré doublement imprudent. Il admettait s'être trompé jusqu'au 29 juillet, mais nous invitait à patienter jusqu'aux premiers jours de septembre pour savoir comment il s'y prendrait alors pour corriger ses trajectoires.

M. François Mitterrand, observateur toujours sévère et vigilant, même au moment où la classe politique prend quelque fraîcheur, n'a pas manqué de s'engouffrer, dès jeudi, dans la brèche que le président de la République lui avait ouverte. Aussi bien eût-il développé, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes un raisonnement impeccable.

Le premier secrétaire du parti socialiste a en effet le bon sens le plus élémentaire pour lui reconnaître le moment où la situation est si sérieuse et si toutes les données sont connues. Il est aberrant d'attendre le 15 septembre pour proposer et décider. Il est raisonnable d'indiquer qu'il serait absurde de promouvoir « des structures différentes » si l'on n'est déterminé à s'attaquer aux grands monopoles et aux privilèges de l'argent et au moment où un système fiscal fondamental inique pour ne pas dire plus. Il n'a pas tort d'exiger que M. Chirac engage sa responsabilité sur l'issue du débat parlementaire de septembre (du 8 au 11 selon toute vraisemblance), tant de quoi les Assemblées seraient réduites à n'être que « les complices d'une opération publicitaire ». Qu'une opération de

cette nature soit en préparation, c'est l'évidence même, et le leader de l'opposition est dans son rôle lorsqu'il nous en prévient. (Lire la suite page 6.)

LES ANTIQUAIRES A MONACO

Rien ne va plus ?

La première exposition internationale des antiquaires de Monaco est ouverte jusqu'au 11 août, au Sporting Club de Monte-Carlo. Tous les aspects de l'art y sont présents : mobilier, tableaux anciens et modernes, céramiques, tapisseries, art antique, art primitif, art d'Extrême-Orient... à travers des œuvres rares et de qualité, réunies avec goût par les vingt-huit exposants, en majorité Française et Italiennes.

Et à tous les coups on perd. Et à tous les coups le benêt gagne. Mais non, vous avez pris le mauvais chemin, il faut tourner à droite au Casino, prendre à gauche la bonne escouade d'Italiens (et), que le roue de la Fortune vous attend : seulement là, pas de boccoi, ni mise, ni croupier, ni viasges tendus d'anglaisés de verdur sous des abat-jour verts jetant une lumière crue sur vos têtes encore plus vertes que le hasard le plus stupide d'échague sans raisonnement.

Ici, au Sporting, à la première manifestation d'antiquaires organisée dans le Principauté, il y avait aussi à parler, mais le pari — l'enjeu, si vous préférez — était d'une autre nature : pas de meringale illusionniste, les choses « réunies là sont l'expression d'un choix, du jugement allié au sensibilité et au goût personnel de l'exposant, ce qui exige de son visiteur les mêmes qualités d'ouverture d'esprit et de sagacité

PIERRE GRANVILLE. (Lire la suite page 15.)

APRÈS LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION

La crise d'autorité ressentie au Portugal paraît s'étendre maintenant à l'armée

Le général Costa Gomes annonce que le gouvernement est constitué

En arrivant à Heelsinki, le président Costa Gomes a annoncé, jeudi 31 juillet, que le nouveau gouvernement portugais était formé et que sa composition serait rendue publique samedi. La présence, auprès du chef de l'Etat du capitaine de vaisseau Manuel Martins Guarezes laissait supposer qu'il détiendrait le portefeuille des affaires étrangères. Le général Costa Gomes a assuré, dans son intervention à la conférence qu'« il n'existe aucune ingérence soviétique en Portugal, pays jouissant des meilleures relations avec l'U.R.S.S. et avec les Etats-Unis ».

M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. portugais, actuellement à Stockholm, a commenté en termes modérés les menaces de « dure répression » du général Otelo de Carvalho, les laissant pour « conjonctures ». Enfin, à Amadora, la remise à la disposition de la moyenne d'origine de troupes militaires des commandos du Copcon jugés trop modérés par la « base » confirme l'existence de tensions en sein des forces armées.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le seul vent qui parcoure la capitale portugaise, échauffée sous une chaleur moite, est un tourbillon fou de « boatos », rumeurs incessantes toujours plus alarmantes, qui, en moins d'une heure, semblent à leur tour se transformer en faits. Le service « anti-boatos », récemment créé au 5^e bureau de l'état-major pour répondre à ce « vent », a fonctionné à plein rendement jeudi 31 juillet. On pouvait tout entendre, en effet, sur les terrasses du Rossio ou sous les arcades de la place du Commerce. L'alerte la plus chaude est survenue en fin d'après-midi quand on a annoncé « fort sérieusement bien sûr », la mise aux arrêts du major Melo Antunes. Vérification faite, le leader de l'opposition s'est réfugié au M.P.A. était en réunion, et sa femme l'attendait pour dîner.

Ce déferlement des bruits les plus divers n'est que l'effet naturel de l'incertitude qui règne à Lisbonne. Certes, avant de partir pour Heelsinki, le président de la République a annoncé « avec plaisir » que le cinquième gouvernement provisoire était constitué. La liste des ministres est connue, pour samedi. Mais on a tant de fois juré que sa publication était imminente que chacun, désormais, préfère rester sceptique.

Les résultats de la dernière réunion du Conseil de la révolution ont suscité toutes sortes de spéculations. Le communiqué lu jeudi matin par le capitaine Vasco Lourenço, en termes d'un nouveau « marabout nocturne » comporte, il est vrai, une certaine ambiguïté qui permet diverses interprétations. Les uns estiment qu'un « délégué » son pouvoir est trépassé aux généraux, le Conseil ne s'est pas totalement et à jamais dessaisi de ses prérogatives, qu'il a donc refusé de devenir un simple organe consultatif, comme le voulait l'assemblée générale du M.P.A.

D'autres insistent au contraire sur le dernier point de la résolution qui indique clairement que le Conseil ou ses commissions seront convoqués par le directeur de l'opposition à un moment donné. Il faudrait alors admettre que le pouvoir est bien « tout entier » aux mains des tricornes et que le Conseil ne s'est pas donné les moyens d'un contrôle total.

La presse de Lisbonne est, quant à elle, unanime : le Conseil de la révolution est « légalisé la troika », répondant ainsi aux critiques de socialistes et des centristes qui jugeaient anticonstitutionnelles les mesures prises par l'assemblée du M.P.A. Cette décision n'a pas été prise sans mal. DOMINIQUE POUCHIN. (Lire la suite page 4.)

Plus manifeste que prévu

La prépondérance d'Honeywell sur la C.I.I. soulève des difficultés avec Thomson

L'accord de fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull, conclu en principe il y a onze semaines, n'a pas encore pris effet. De laborieuses négociations se poursuivent en effet avec le groupe Thomson, leader de l'ensemble C.I.I., qui refuse d'adopter certaines clauses le concernant, sur lesquelles l'entente s'était faite entre la C.G.E. et Honeywell, signataires américains de l'accord.

Des difficultés semblent être nées du fait de certaines clauses de la convention avec la firme de Minneapolis, que le gouvernement français n'avait pas explicitées au début de juin. En particulier, le rôle prépondérant au sein du comité technique chargé de coordonner la politique entre C.I.I.-Honeywell-Bull et Honeywell, qu'il s'agit de définir, n'avait pas été explicitement défini. En particulier, le rôle prépondérant au sein du comité technique chargé de coordonner la politique entre C.I.I.-Honeywell-Bull et Honeywell, qu'il s'agit de définir, n'avait pas été explicitement défini.

Les grands dossiers industriels sont autant de Phoenix prêts à renaître de leurs cendres. Pour peu que des questions soient laissées en suspens, des difficultés éclatent. Il ne faut pas se laisser aller à l'optimisme de l'actualité. L'effort de la C.I.I. (Compagnie Internationale pour l'Informatique) pourrait en apporter encore une fois le preuve.

Voilà maintenant deux mois et demi que le gouvernement français a fait connaître sa décision : la C.I.I. doit être démantelée et ses activités dans le domaine de l'informatique regroupées avec celles d'Honeywell-Bull, au sein d'une nouvelle société dont le capital sera détenu à hauteur de 53 % par des intérêts français et de 47 % par Honeywell Information System, filiale informatique américaine d'Honeywell. Toutes les modalités pratiques devaient être réglées en quelques semaines. Début août, il n'existe encore aucune base juridique à l'accord. Le sort des activités mini-ordinateur de la C.I.I. (qui doivent être reprises par le groupe Thomson sous le nom de C.I.I. (B), reste toujours en suspens. Quant au « plan » qui devait regrouper les industries françaises de la péri-informatique, il n'en est toujours qu'à ses prémices.

Pour comprendre les raisons de ces retards, il importe de faire un bref retour en arrière. Après des mois de laborieuses négociations, la C.G.E. et le groupe américain Honeywell signent à la fin du mois de mars, un premier protocole d'intention (le Monday du 22 avril). JEAN-MICHEL QUATREPOINT. (Lire la suite page 15.)

CONFÉRENCE D'HELSINKI

Brejnev (U.R.S.S.) : ni vainqueur, ni perdants

Plus précisément, c'est l'absence de la volonté politique de la partie polonaise, sous des Etats par lesquels la forme qui est réalisée, n'est dans le contexte de la conférence des Etats et de rapports différents (...)

UNE DÉCLARATION OFFICIELLE A KANG

Le régime renonce devant l'O.U.I. ses revendications sur Djibouti

Le régime renonce devant l'O.U.I. ses revendications sur Djibouti. Le régime renonce devant l'O.U.I. ses revendications sur Djibouti. Le régime renonce devant l'O.U.I. ses revendications sur Djibouti.

LASSERRE

fermeture le 1^{er} août après le dîner Réouverture le 2 septembre

LA CONFÉRENCE

M. Brejnev limite ses obligations mondaines

Helsinki. — Lorsqu'il est monté à la tribune jeudi matin pour y prononcer son discours, M. Brej-

nev était le point de mire de tous les regards. Tout le monde scrutait son visage pour y déceler des traces de fatigue ou de maladie. On avait en effet, appris que la veille, au dîner présidentiel, le numéro un soviétique n'avait pas touché aux hors-d'œuvre et qu'il avait quitté la réception bien avant les autres chefs de gouvernement. Avait-il eu une rage de dents, comme l'a prétendu la presse finlandaise, ou voulait-il mettre la dernière main à son discours comme l'a affirmé M. Zarnitsine, le porte-parole de la délégation soviétique ? Nul ne saurait le dire. Le lendemain, en tout cas, à la réception offerte par le premier ministre finlandais dans les jardins de l'hôtel Kalastajatorppa, M. Brejnev est encore parti très tôt, avant même l'arrivée de tous les invités. Son départ a représenté pour un bel embouteillage dont a pâti M. Palme, le premier ministre suédois.

UN INCIDENT « RÉVÉLATEUR »

Les déclarations ambiguës de M. Kissinger émettent qu'en un accord soit intervenu sur la réunion d'une conférence monétaire des Cinq Grands, comme l'avait annoncé le porte-parole allemand, révélaient bien les divergences d'opinion qui séparent les dirigeants américains et de ce côté.

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Schmidt, responsables politiques en même temps que techniciens de l'économie, ont sans doute réussi à faire admettre au président Ford qu'il fallait, à tout prix, stabiliser le système monétaire mondial pour lutter contre la récession. Mais le président américain n'est pas un économiste, et son secrétaire d'Etat au Trésor, M. Simon, ne rate pas une occasion de réaffirmer son opposition farouche à tout retour à un système de parités fixes, même qu'il y ait encore des dollars excédentaires (« Le Monde » du 29 juillet).

Le sévère M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, vient lui-même de déclarer que le dollar n'est devenu la monnaie la plus forte du monde.

Une chose est certaine : la remontée du dollar, qui se poursuit vigoureusement, de 6 à 8 pour cent, a des conséquences néfastes. Des propos de M. Kissinger, on peut néanmoins inférer que ce dernier, sensible aux vives pressions exercées par ses partenaires européens, pourrait adopter une attitude plus souple et se lier avec son président pour valancer les réticences de M. Simon à l'égard de tout accord de stabilisation.

Le président américain affirme que la détente ne doit pas être à sens unique

(Suite de la première page.)

Le discours du président de la République a confirmé que, si tous les membres du « sommet » sont soucieux de définir les « suites » de la conférence, les pays socialistes s'intéressent surtout à la réduction des armements en Europe, et les pays non socialistes à l'application des clauses de l'accord final relatives à la libéralisation des échanges d'hommes et d'idées.

CHYPRE : « Une tragédie grecque. »

La C.S.C.E. et les grands principes qu'elle proclame peuvent-ils cependant conserver la moindre crédibilité si l'affaire de Chypre demeure en l'état ? C'est la question que tous se posent ici, après les incidents de jeudi. Mgr Makarios a repris contre la Turquie, mais de façon beaucoup plus brutale, l'accusation lancée la veille par M. Caramanlis d'avoir violé par son « agression » à Chypre les principes auxquels elle s'est promise à souscrire.

M. Demirel, premier ministre turc, qui avait ostensiblement quitté la salle de séance avec toute sa délégation lorsque l'athénien était monté à la tribune, n'a pas tardé à répondre, sur le même ton. « Ce n'est, a-t-il dit, les Grecs qui ont violé les principes de la C.S.C.E. et non les Turcs. Ceux-ci avaient été forcés d'agir pour protéger leurs compatriotes et maintenir l'indépendance de l'Etat chypriote. » Affirmant d'autre part que Mgr Makarios ne représentait pas l'Etat chypriote, mais seulement le communisme grec de Chypre, M. Demirel a annoncé

qu'il avait envoyé un message au secrétaire de la conférence pour le prier de prendre note que le gouvernement d'Ankara ne se considère pas lié par les clauses de l'accord final à l'égard de Chypre, aussi longtemps que cet Etat sera représenté par Mgr Makarios.

Les Occidentaux s'efforcent par tous les moyens, en coulisse, de trouver une solution à un conflit qui fait apparaître publiquement leurs divergences. Les Américains craignent de perdre en Turquie les installations d'écoute et d'observation vers l'U.R.S.S., auxquelles ils attachent le plus grand prix, et d'acquiescer de l'affaiblissement de leur dispositif militaire en Méditerranée.

Au cours du petit déjeuner qu'il a pris jeudi matin avec M. Demirel, M. Ford lui a valablement offert, comme il le révéla le secrétaire d'Etat, un don de 50 millions de dollars à titre d'aide militaire. Tout en proclamant son désir de garder les meilleures relations avec les Etats-Unis et de leur restituer éventuellement certaines armes, M. Demirel s'est refusé à marquer. Pour lui, rien n'est possible tant que le Congrès américain ne lèvera pas l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie. Cette attitude désespère M. Demirel et Kissinger et permet à M. Demirel de rebouter aux Américains toute discussion sur Chypre.

et remis jeudi à ses collègues grec et turc, MM. Sifos et Cagleyangil (qui s'étaient rencontrés dans la journée sans résultat) des suggestions visant à l'ouverture de conversations sans préalable entre toutes les parties intéressées, y compris la Grande-Bretagne.

Il semble que les efforts des Neuf iraient fort les Turcs. Visiblement, ceux-ci ne sont guère prêts à faire des concessions alors qu'ils croient être en position de force à Chypre et qu'il leur faut compter avec la présence dans la majorité de ceux partis ultra-nationalistes. M. Wilson, dans sa conférence de presse, a posé la véritable problématique. « Je demanderais à M. Demirel, a-t-il dit, quel pourcentage du territoire chypriote les Turcs (qui en occupent 40 %) alors que la population turque ne représente que 18 % de l'ensemble) sont prêts à accepter dans le règlement final. »

En ce qui concerne le déjeuner des quatre Grands occidentaux (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), le porte-parole allemand, M. Boelling, a déclaré qu'il avait abouti à un accord de principe pour une conférence monétaire internationale des Cinq Grands (les quatre occidentaux plus le Japon, déjà pressenti et favorable) qui se tiendrait avant la fin de l'année. Cette conférence, a poursuivi M. Boelling, sera préparée sans délai par un groupe d'experts nommés directement par les chefs de gouvernement. Dès maintenant, les banques centrales seront invitées à coordonner leur coopération en matière de taux d'intérêt afin de mieux maîtriser les marchés financiers et les mouvements de capitaux spéculatifs.

Dans sa conférence de presse, M. Wilson a lui-même insisté sur la nécessité d'un réductif des taux d'intérêt afin de réanimer le commerce mondial, mais il a plutôt mis l'accent sur le caractère économique de la conférence à cinq projets.

Dans la soirée de jeudi, M. Kissinger a toutefois démenti les propos de M. Boelling. Il a affirmé que les Quatre n'avaient parlé que de Berlin et du Proche-Orient. « Aucune conclusion n'a été atteinte, aucune décision n'a été prise au cours du déjeuner des Quatre », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. « Si une décision a été annoncée, c'est une erreur du porte-parole allemand ou de la traduction. Nous n'acceptons pas qu'une conférence puisse être tenue un jour. Mais si le président Ford lui-même nous en avait entendu de proposition de ce sujet au cours du déjeuner. »

Qui croire ? Les Grands feraient bien de mieux accorder leurs violons. Mais le démenti de M. Kissinger ne convainc vraiment personne, même si les propos de M. Boelling doivent être atténués. Il ne convainc surtout pas les « petits » de la C.E.E. qui se formalisent quelque peu, notamment les Italiens, de la dévaluation avec laquelle leurs plus « grands » partenaires les tiennent à l'écart. M. Giscard d'Estaing s'est efforcé de les rassurer et le premier ministre belge, M. Tindemans, s'est dit satisfait du coup de téléphone que M. Fourcade avait adressé la veille à son ministre des finances pour l'informer du projet de conférence économique et monétaire des grands pays industrialisés.

JEAN SCHWABEL.

PROCHE-ORIENT

Sans parvenir à un commandement militaire unique

La Syrie et la Jordanie harmonisent leurs politiques

De notre correspondant

Bejruth. — Le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite à Aman du premier ministre syrien, M. Ayoub, ne fait pas mention de la création d'un commandement militaire commun, comme on l'avait pourtant laissé prévoir dans les milieux proches du palais.

En revanche, le communiqué confirme l'intention des deux pays de préparer une sorte de fédération ou d'entente à trois dans les domaines : politique, économique et culturel. Ainsi les taxes douanières sont d'ores et déjà unifiées et les experts s'apprêtent de mettre la dernière main à un projet portant sur une coordination de toutes les réalisations industrielles futures qui seront entreprises dans l'un et l'autre pays. Le communiqué fait état, en outre, de « l'unification des réseaux électriques » et de la « commercialisation des produits et des marchandises », toutes les précautions étant prises pour assurer la complémentarité des économies des deux pays. Les programmes d'enseignement seront unifiés et un plan d'information sera mis au point. Il sera traduit, dans un premier temps, par la diffusion radio-télévisée de programmes culturels communs.

Les ressortissants de l'autre puissance utilisent cette représentation. Il est même précisé dans le communiqué que l'ouverture, à l'avenir, d'une nouvelle chancellerie, devrait impliquer des consultations préalables, une « seule mission pouvant représenter les deux gouvernements. »

La publication de ce communiqué a été suivie par l'annonce officielle de la visite que le roi Hussein fera vers le 15 août à Moscou. Pour être longtemps détestés, la Syrie et la Jordanie trouvent chacune leur compte en contractant ce « mariage de raison » qui leur est imposé par leurs adversaires respectifs. Le régime du président Hafez Assad s'est trouvé abandonné par l'Egypte qui s'est prêtée, elle, aux déclarations de M. Kissinger, favorable à un accord séparé avec Israël sur le dégelage des forces dans le Sinai. La Syrie a fait, par ailleurs, l'objet de mesures d'intimidation de la part de l'Irak baasiste qui n'a jamais dissimulé ses sentiments hostiles à la faction rivale du parti au pouvoir à Damas. Il ne restait plus au président Assad, constamment sollicité par le roi Hussein, qu'à accepter de composer avec ce dernier, quitte à lui faire offrir certaines des positions qui le rendaient « irrécupérables » aux yeux des Palestiniens. EDOUARD SAAB.

LE DIFFÉREND AMÉRICANO-TURC

M. Demirel rejette un compromis du président Ford

Le Sénat américain s'est prononcé jeudi soir 31 juillet, par 47 voix contre 46, en faveur d'une levée partielle de l'embargo décidé le 5 février pour sanctionner le refus par l'administration des armes américaines lors de son intervention à Chypre. Au mois de mai, à une seule voix d'écart également (45 contre 44), le Sénat avait estimé bon de revenir sur cette suspension des livraisons d'armes à un allié des Etats-Unis. Cependant, la Chambre des représentants, en dépit des efforts considérables déployés par l'administration, avait refusé le 24 juillet la levée de cet embargo, suscitant une vive réplique d'Ankara qui, dès le lendemain, avait décidé la prise de contrôle des bases américaines en Turquie.

Malgré le nouveau vote favorable du Sénat, les fournitures d'armes américaines vont demeurer suspendues jusqu'en septembre. En effet, le président de la toute puissante commission du règlement de la Chambre des représentants, M. Ray Madden (démocrate) adversaire du projet, a refusé d'organiser une réunion qui aurait permis un vote

jeudi, dernière date possible avant les vacances parlementaires. N'ayant aucun moyen de passer outre à cette opposition, le leader républicain de la Chambre, M. John Rhodes, a finalement levé la séance.

L'inaction de la Chambre est une nouvelle preuve de l'influence du « lobby grec ». Recevant en mal au Département d'Etat, le président chypriote, Mgr Makarios, le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, avait fait pour quelques journalistes, une boutade assurée que l'athénien « contrôlait plus de votes au Congrès que la Maison Blanche ». La tentative n'est pas inversée depuis lors.

Le vote du Sénat est intervenu après que le gouvernement d'Ankara eut repoussé une offre de conciliation du président Ford. Le chef de l'exécutif avait proposé au premier ministre turc, M. Demirel, de fournir 50 millions d'armes américaines à la Turquie si celle-ci acceptait de laisser fonctionner à nouveau les installations militaires que les Etats-Unis embranchent dans ce pays. — (A.F.P., U.P.I.)

A VIENNE

Les entretiens intercommunautaires sur Chypre ont repris « sans espoirs excessifs »

Les entretiens intercommunautaires sur Chypre ont repris jeudi après-midi 31 juillet, à Vienne, dans des conditions qui restent formellement irréconciliables, quoique un quelconque résultat positif d'importance.

M. Kurt Waldheim, qui mandaté par le Conseil de sécurité, supervise les tractations entre les deux négociateurs, a d'ailleurs fait preuve d'une extrême prudence à son arrivée, en soulignant qu'il était « dangereux » dans la conjoncture actuelle d'entretenir des « espoirs excessifs ». M. Rauf Denktaş, qui défend les intérêts des Chypriotes turcs, et M. Giannos Clerides, qui représente la communauté chypriote grecque, ont également émis des réserves.

Le contentieux américain-turc autour de l'affaire des bases et de l'embargo d'armes ainsi que la sortie de la délégation turque au « sommet » d'Helsinki durant l'intervention de Mgr Makarios ne paraissent en effet pas de nature à faciliter le déroulement

des pourparlers de Vienne, qui doivent prendre fin en principe samedi.

« A Ankara, M. Rauf Denktaş, chef de la délégation chypriote turque, avait déclaré jeudi, avant son départ pour Vienne, qu'il insisterait sur la formation d'un gouvernement provisoire à Nicosie. »

« Si ce gouvernement n'est pas formé, a-t-il dit à l'A.F.P., et si Makarios continue à faire le tour du monde en se disant le représentant légal de Chypre, nous serons obligés de déclarer notre indépendance. Si nous sommes forcés de prendre cette mesure, nous ne discuterons plus d'une fédération mais d'une confédération. »

M. Denktaş avait ajouté que cela sera un des trois points qu'il soumettra à la conférence de Vienne, les deux autres étant le statut d'un gouvernement central chypriote et le retour des Chypriotes turcs isolés dans le secteur grec de l'île.

A ce dernier sujet, M. Denktaş a déclaré que si les Turcs se voient autorisés à regagner leur administration commencent à évacuer, à partir de la première semaine d'août, environ mille Grecs vivant dans le secteur turc et à détruire d'aller dans le Sud. « Si, malgré cela, les Grecs persistent à retenir les Turcs, nous évacuons aussi les Grecs qui ne veulent pas quitter le secteur turc », a affirmé M. Denktaş. — (A.F.P.)

La grand'messe de la technique

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Quand au palais Finlandia les discours, prévus au millimètre, — alternent avec un couple de rencontres bilatérales plus discrètes, une petite idée dansé déjà très au-dessus de la conférence. Petite idée ou grand soupçon ? Le décor est trop parat, l'écran bien trop multicolore, pour qu'on échappe à une vague malaise. Comme si chacun venait ici de grands vides derrière les lectures fabuleuses de la « conférence du siècle ». En vérité, quelles tentures Helsinki a choisies les stennes dans le goût de l'époque, nickelées et électrochromes. Le congrès de Vienne est bien loin avec ses plumes et ses pourpoints d'ambassadeurs. Les mille deux cents journalistes, les huit cents délégués, les centaines de secrétaires, interprètes, policiers en civil, tout ce petit peuple nage depuis mercredi matin dans les murmures quats d'une sorte de « vaisseau interplanétaire. »

Le Finlandia, c'est d'abord cela. Une quinessence futuriste de techniques et des instruments de la communication. On y célèbre un peu mécaniquement un liturgie du verbe et de l'écrit. Traductions simultanées, enregistrements, caméras en circuit fermé, duplicateur de discours, batteries géantes de téléscripteurs ou de téléphones, studios radio, walkies-talkies, etc. Tout ce que la science a produit de plus haut pour « communiquer » a été rassemblé dans ce palais de marbre blanc ouvert sur un bras de la Baltique. Personna qui, de 8 heures à 17 heures, ne soit occupé à recopier, à retransmettre, répéter, paraphraser ou enregistrer quelque chose. Ainsi refermé sur son secret, le Finlandia est déjà un verger d'interrogation répétitive, un microscope énorme braqué sur un espace tenu.

Un « happening » diplomatique

Voilà, rangés en colonnes, en colonnes et travées, les puissants d'une Europe un peu contrite, lourde de crié et d'inquiétude, doutant d'elle-même, de ses drames et de ses bonheurs. La réunion n'est ni dramatique ni très joyeuse. Elle a le fadeur du réel tardé de « bonnes intentions » et le ton beaucoup plus réaligné qu'enthousiaste. A quelques murmures près d'ailleurs, tous les discours ne sont-ils pas interchangeables ? Qui n'aura pas prononcé, d'ici à samedi, les mots de persévérance, de confiance mutuelle, d'intégrité nationale, d'efforts de paix, de coexistence pacifique, etc. ? Vaudra-t-il de considérer comme un « événement » que M. Caramanlis se soit indigné du débarquement turc à Chypre, que M. Schmidt ait rappelé que

Rien n'a été négligé ici pour que soient saisis le moindre des souffles, la plus fragile apparence de parole, le chuchotement infini, un haussement de sourcil de Mgr Makarios, l'ombre d'un sourire sur le visage de Gerald Ford ou un toussotement de Valéry Giscard d'Estaing ; aussitôt la grosse machine est là pour « saisir l'événement » afin d'en renvoyer l'écho amplifié, synthétisé, atopié en surarabes langues. C'est finalement une messe plus technique que diplomatique. Une magie de « signs » et de tube cathodique. La conférence est une immense redondance, une caverne de Platon à mille lieues du soleil quotidien et très loin de ces pelouses de l'avenue Mannerheim où s'agglutinent chaque matin des familles de Finlandais, curieux, solitaires barbares.

Imaginons que cette conférence dure des semaines, des mois. Très vite le rite de la répétition à l'état pur effacerait jusqu'au souvenir de ce qui fut son objet initial. Les moyens organisés du langage seraient oublier progressivement la finalité des discours eux-mêmes. On pourrait répéter sans vraiment écouter, parler indéfiniment à tous les échos sans rien dire. A le vérité, il ne semble pas que l'on soit si loin de cette situation limite. Les journalistes, c'est à dire plus nombreux que les diplomates, les observateurs que les observés ? Cet appareillage sophistiqué de la « communication internationale », avec ses foules, ses boutons et ses cigarets, relève déjà au second plan l'amphithéâtre, comme toute assez modeste, d'où montent en murmure les récitatifs des trente-cinq délégations.

les frontières (allemandes) restent modifiables pacifiquement ou que M. Honneker, son homologue de R.D.A., ait insisté pour dire qu'elles étaient, au contraire, inviolables ? Davantage que de vrais discours, voilà des prestations symboliques. Davantage qu'une conférence, voilà un « spectacle » d'exorcisme européen, un « happening » diplomatique. La conférence parle à déjà au dit lieu. L'énorme machine stéréophonique du palais Finlandia mouline depuis deux jours une élanne bavard. Ce sera la première leçon. Trois ou quatre mille micros ne suffisent pas à rendre l'Europe à la parole ni deux ou trois cents caméras à lui inventer un visage. J.-C. GUILLEBAUD.

votre anniversaire de mariage ?

MP vous propose 6 mois de crédit gratuit à partir d'un achat de 1500 F.

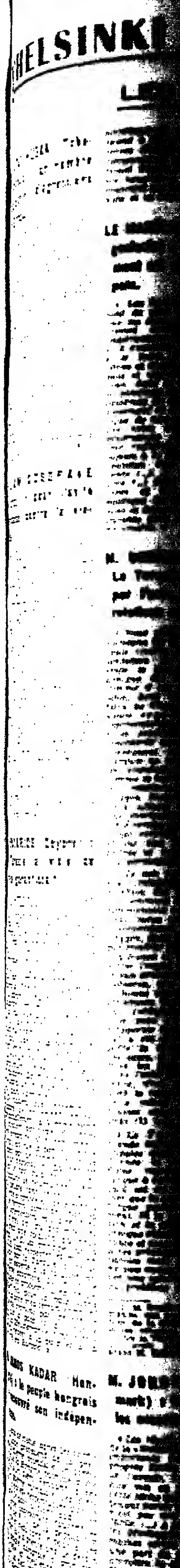
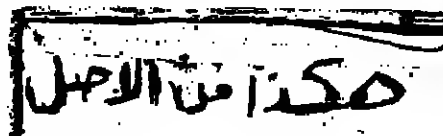
ALLIANCES DIAMANTS BAGUES ET SOLITAIRES

MP JOAILLER-PARIS

8, place de la Madeleine 158, rue Lafayette - 86, rue de Rivoli

M. PIETRO NENNI GRAVEMENT MALADE

Selon des informations en provenance de Rome, l'état de santé du dirigeant socialiste italien M. Pietro Nenni, sénateur à vie depuis 1970, se serait aggravé durant les derniers jours. M. Pietro Nenni était souffrant depuis plusieurs semaines.



EUROPE

Libres opinions

Révolution ou contre-révolution ?

par ALAIN KRIVINE (*)

« C'est nous séparés des communistes portugais, c'est Staline... » Cette formule lancée par Mario Soares sur les antennes de R.T.L. a de quoi réchauffer le cœur de tous ceux qui, depuis des années, et souvent dans l'isolement, se sont battus et continuent de se battre pour un véritable socialisme, se sont battus et continuent de se battre pour un véritable socialisme qui n'est rien de voir avec le caricature existant dans les pays de l'Est, notamment à Prague. La force de la révolution portugaise en marche est telle qu'il semble même que ce soit des légions entières qui se dressent aujourd'hui pour « réconcilier » la démocratie et le socialisme, tout en repoussant avec dégoût le projet stalinien comme le projet social-démocrate. Ainsi donc, l'enjeu historique qui se noue au Portugal n'apparaît plus la révolution à la contre-révolution, mais les socialistes authentiques, représentant la majorité de la population, à ceux qui voudraient imposer une dictature stalinienne. Quelle dramatique mystification ! Cessons de rêver, la bataille est plus complexe. Derrière ce type d'ant-stalinisme apparaît l'opposition à la révolution socialiste.

Malgré quarante-huit ans de dictature, les travailleurs portugais sont en train de réaliser une des expériences les plus avancées de tout le mouvement ouvrier international. L'aspiration à la société socialiste démocratiquement gérée par les travailleurs, telle qu'elle s'était déjà manifestée de façon embryonnaire lors des multiples grèves en Europe, comme à Lip, devient au Portugal un phénomène de masse, trop souvent ignoré dans la presse. Des centaines de commissions de travailleurs, d'habitants, de soldats, de paysans, ont jailli dans tout le pays. Et c'est de cela qu'il faut partir pour comprendre tout le reste et éviter des assimilations historiques hâtives.

Nous ne sommes pas en 1948, l'armée de Staline ne campe pas aux portes de Lisbonne. La direction stalinienne du P.C.P. est confrontée à une radicalisation exceptionnelle de la classe ouvrière dans une autre conjoncture mondiale. Ce parti, passé en l'espace d'un an de trois mille adhérents à plus de cent mille, est encore obligé de composer avec cette poussée ouvrière, sans posséder tous les moyens d'encadrement des vieux P.C. implantés depuis des décennies dans les entreprises.

Principaux artisans de la chute de la dictature, le M.F.A. s'est trouvé projeté à l'avant-scène de la vie politique. Par la suite, son rôle a été renforcé volontairement par les partis ouvriers réformistes P.C.P. et P.S.P., qui n'avaient pas du tout l'intention de s'emparer du pouvoir et de construire le socialisme. La politique de ces partis et la paralysie provisoire de la bourgeoisie ont permis au M.F.A. de jouer un rôle « bonapartiste » et de chapeauter un gouvernement de collaboration de classes P.C., P.S., P.P.D. Le triumvirat n'est pas une évolution à la crise. Le M.F.A. en tant qu'institution non liée organiquement à la classe ouvrière, n'en est pas l'émancipation. Cela dit, le M.F.A. reproduit de façon déformée les conflits de classes qui secouent le pays et sera conduit à éclater, car il est impossible d'assumer dans une telle situation des projets politiques totalement inconciliables.

Capitalisme ou socialisme, tel est l'enjeu. La bataille économique est liée à la réponse politique qui sera donnée. C'est dans ce cadre que la direction actuelle du P.S.P. a fait son choix. Elle n'incarne pas la volonté de lutte contre un « socialisme bureaucratique », elle se sert de cet épouvantail pour bloquer le processus révolutionnaire. C'est contre le projet, certes, certes, du M.F.A., visant à légaliser les structures d'auto-organisation que se sont données les travailleurs et les soldats, que le P.S.P. est parti en guerre, permettant ainsi à toute la réaction de trouver un pôle de convergence. Depuis le 25 avril, le P.S.P. utilise habilement la volonté des travailleurs d'aller au socialisme et leur peur de la dictature. Il profite dans cette besogne des armes fantastiques que lui fournit un P.C.P. ultra sectaire, qui fut le premier P.C. à saluer l'invasion de la Tchecoslovaquie.

Les socialistes français encore plein d'illusions sur la volonté de leur direction de construire un socialisme authentiquement démocratique ouvrent les yeux. Ce n'est pas cette bataille que livre Soares, et ses alliés de fait (P.P.D., G.D.S., Eglaço) ne s'y sont pas trompés. Avec sa force, le P.S.P. aurait pu éduquer les travailleurs sur ce qui est véritablement un socialisme démocratique, mais il aurait fallu pour cela s'intéresser à long dans les comités de base et s'y battre à l'intérieur contre toute tentative de manipulation et de bureaucratisme venant d'un P.C.P., d'ailleurs minoritaire, et ne pas s'accrocher aux vestiges de la légalité bourgeoise qui, en fin de compte, a donné un Pinochet au Chili. Le P.S.P. a choisi une autre voie qui ne nous étonne pas, suivant ainsi la tradition de ses « partis frères ». Ce n'est pas un coup de Prague qui guette le Portugal, mais, à plus ou moins long terme, un coup de Santiago.

La bataille décisive que mènent les trotskistes de la L.C.I. (Liga Comunista Internacionalista), avec d'autres forces révolutionnaires comme le MES, consiste à tout faire pour unir les travailleurs, notamment communistes et socialistes, à travers les comités de nouveau pouvoir ouvriers — à les déléguer, les coordonner, les armer, les centraliser dans la cadre d'une assemblée nationale de leurs délégués d'où sortirait un véritable gouvernement des travailleurs.

C'est dans ces structures que les partis politiques ont toute leur place, et que la bataille pour la démocratie doit être menée vigoureusement sur ce terrain dépourvu d'ambiguïté. Le socialisme peut triompher au Portugal. Combinée avec l'éclatement d'une crise révolutionnaire en Espagne, cette victoire serait un puissant levier pour tout le mouvement ouvrier européen confronté à la crise générale du capitalisme. Nous avons déjà une dette envers l'Espagne révolutionnaire : que cela ne se reproduise pas au Portugal où il n'est pas question de ménager notre soutien aux forces révolutionnaires quelle que forme que cela puisse prendre dans l'avenir. Dans un tel affrontement, il faut savoir choisir son camp. Nous avons, quant à nous, choisi le nôtre.

(*) Membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (section française de la IV^e Internationale).

Italie

M. Agnelli est prêt à coopérer avec le nouveau maire communiste de Turin

De notre correspondant

Rome. — M. Umberto Agnelli s'est déclaré disposé, au nom de Fiat, à collaborer avec le parti communiste de Turin, pour le bien de la ville et de l'industrie automobile. Après l'élection d'un conseil régional social-communiste dans le Piémont et d'un maire communiste à Turin, il était prévisible que le plus grand fabricant d'automobiles d'Italie allait tirer la leçon des élections régionales du 15 juin, dans l'espoir, sans doute, de établir les bonnes grâces des syndicats. M. Agnelli a d'ailleurs évoqué, dans une longue interview accordée à l'hebdomadaire Panorama, les « revendications démocratiques et absurdes » des syndicats, au cours des six derniers mois, avec comme résultat, une productivité inférieure de 25 % à celle de l'industrie automobile allemande. M. Agnelli a tenu à souligner « la volonté effective des dirigeants du P.C.I. de collaborer avec ceux qui ont une certaine compétence professionnelle. Cette volonté n'existant pas dans la classe dirigeante précédente. » C'est également une nouvelle orientation que compte se donner Fiat, en ce qui concerne ses rapports avec la presse, et en particulier avec le journal le Stampa, qu'elle contrôle à cent pour cent. « Il n'y a pas de raison », a dit M. Agnelli, que, dans une société moderne, un groupe industriel contrôle un ou plusieurs quotidiens. Une société ou un groupe se trompe lorsqu'il pense pouvoir conditionner l'information en possédant des journaux, et l'erreur se paie. » Il faudra donc trouver une solution pour la Stampa. M. Agnelli n'a pas précisé laquelle, mais il semble qu'elle consistera à donner davantage de responsabilités aux journalistes dans la gestion du grand quotidien de Turin. (Interim.)

Portugal

La crise d'autorité paraît s'étendre à l'armée

(Suite de la première page.)

Une fois encore, la longue réunion derrière les murs délicatement veris du palais de Belem s'est déroulée dans une atmosphère houleuse. Au général Costa Gomes qui leur demandait de réitérer la résolution de l'Assemblée, les militaires « modérés » ont répliqué qu'ils entendaient d'abord savoir quelle politique adopterait le directeur. Le président de la République aurait expliqué que, selon lui, elle ne pouvait que suivre les orientations de ses discours devant les délégués des trois armes. Le premier ministre et le général Otelo de Carvalho n'auraient alors rien dit. Incrédulés ou déjà trop « échaudés », certains « modérés » ont voté contre la proposition, qui a cependant été adoptée à la majorité. Les « indécis » — nombreux au sein du Conseil — se sont, semble-t-il, résignés à déléguer un pouvoir qu'ils sont las de ne pouvoir véritablement maîtriser. Ils gardent d'autre part une grande confiance dans la personnalité du chef de l'Etat et le jugent capable d'arbitrer les conflits qui ne manqueront pas de surgir.

Espagne

LA POLICE DÉCLARE AVOIR DÉMANTÉ LES RÉSEAUX DE L'ETA A BARCELONE ET A MADRID.

Madrid (A.F.P.). — Deux commandos de l'organisation autonome basque ETA ont été démantelés mercredi par les services de police de Barcelone et de Madrid, annonça mardi soir le 31 juillet, la direction générale de la sécurité espagnole.

Le communiqué, qui mentionne « une organisation terroriste dénommée » constituée la première information officielle sur l'opération menée mercredi à Barcelone. Huit personnes ont été arrêtées dans cette ville. Leur identité n'est pas révélée, mais de source basque on laisse entendre que deux importants membres de l'ETA sont tombés dans un piège tendu par la police. Il s'agit de M. Pedro Ignacio Ferrer, dit « M. dit » et Wilson A., impliqué dans l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, et de M. Juan Paredes-Aranzo, dit « Juan », accusé d'avoir dirigé un meurtre du commissaire Diaz Linares.

En ce qui concerne l'opération de Madrid, la police confirme l'arrestation de trois membres du commando de l'ETA que le tribunal est mort au cours d'un échange de coups de feu avec les policiers. Mercredi soir on laissait entendre qu'il s'agissait d'un attentat contre un haut responsable appartenant à l'ETA ont abattu, jeudi après-midi 31 juillet, à Saint-Sebastien, un chauffeur de taxi qui était, selon eux, un informateur de la police.

DOMINIQUE FOUCHIN.

Autriche

M. Taus sera un adversaire dynamique pour le chancelier Kreisky aux élections du 5 octobre

De notre correspondante

Vienne. — Moins de quinze jours après la mort, dans un accident de la route, de son chef, M. Karl Schleinzer, le parti populaire autrichien principal parti d'opposition, s'est doté d'une nouvelle équipe dirigeante : à la quasi-unanimité, les délégués au congrès extraordinaire, convoqué le jeudi 31 juillet à Vienne, ont élu M. Joseph Taus président du parti et M. Erhard Bussek secrétaire général. A deux mois des élections fédérales qui doivent avoir lieu le 5 octobre prochain, M. Taus devient donc le nouveau concurrent de M. Bruno Kreisky à la chancellerie.

Les dirigeants du parti socialiste, actuellement au pouvoir, loin de sous-estimer M. Taus, sont conscients qu'il va leur falloir composer, malgré son manque d'expérience politique, avec cet homme de quarante-deux ans dont on s'accorde à reconnaître l'intelligence, le dynamisme et la compétence d'économiste.

Au sein de son parti, M. Taus, malgré les espoirs qu'il suscite, semble toutefois « échaudé » par son expérience de la vie politique. Il n'est pas parvenu à mener à bien sa tentative de mise en garde contre la tentation de la « technocratie ». D'aucuns craignent aussi, dans ce parti d'inspiration chrétienne, démocrate très traditionnel, de voir bousculés des principes ancrés de longue date. En revanche, M. Taus apporte, par son jeune âge, une fraîcheur nouvelle et pourrait attirer un certain nombre des quatre cent mille Autrichiens qui voteront pour la première fois en octobre.

Né à Vienne en 1933, fils d'un banquier, M. Joseph Taus, après avoir rompu avec le monde des études de juriste, s'intéressa de près aux questions d'économie, d'énergie et aux problèmes de réforme sociale. Entré à vingt-cinq ans à la Glencore Bank, il en devint, dix ans après, directeur général et en fit la deuxième banque d'Autriche. A trente-trois ans, il fut secrétaire d'Etat dans un des gouvernements du chancelier Klaus.

Dans son discours d'investiture, M. Taus a galvanisé les énergies à se lancer dans une violente campagne de réformes. Le parti populiste devait redevenir le plus fort du pays. Il a cepen-

dant renouvelé l'offre de collaboration aux autres formations politiques que M. Schleinzer avait formulée peu avant sa mort. Visiblement peu embarrassé de complexes, M. Taus n'a pas hésité à qualifier d'« utopique » et de « pays de nulle part ».

ANITA RIND.

Grèce

Selon deux anciens ministres déposant à Athènes

« AUCUN DANGER COMMUNISTE NE JUSTIFIAIT L'INTERVENTION DE L'ARMÉE EN AVRIL 1967 »

Athènes (A.F.P.). — Deux anciens ministres du gouvernement de M. Panayotis Canelopoulos, au pouvoir lors du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, ont déposé jeudi 31 juillet devant le tribunal militaire d'Athènes au procès des vingt principaux auteurs du coup d'Etat. Les deux témoins, M.M. Panayotis Papaligouras et Georges Rallis, alors respectivement ministres de la défense et de l'ordre public, ont affirmé qu'« aucun danger communiste ou autre ne justifiait une intervention de l'armée ».

Réfutant le principal argument de la défense, les témoins ont souligné qu'aucun dépôt d'armes n'avait été trouvé entre les mains des communistes par le régime militaire. En ce qui concerne l'attitude de l'ancien roi Constant, M. Rallis, actuellement ministre de l'Intérieur, a affirmé qu'il avait été contraint par la force des choses d'avaliser le coup d'Etat. Auparavant, l'ancien souverain aurait lancé au troisième coup d'Etat à Salonique un ordre de se diriger vers Athènes pour faire face aux putschistes. L'ordre, qui aurait été intercepté par ces derniers, ne serait jamais parvenu à destination.

ALAIN-MARIE CARRON.

AMÉRIQUES

LA RÉFORME DU TRAITE INTERAMÉRICAIN D'ASSISTANCE

Les pays latino-américains ont fait accepter plusieurs de leurs revendications

Avant la décision prise le 29 juillet au sujet de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) sur le permis aux membres de celle-ci de normaliser leurs relations avec Cuba, les vingt et un pays signataires du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) avaient siégé pendant dix jours à l'Assemblée générale de l'O.E.A. à San José de Costa-Rica pour réviser leurs statuts. Les modifications les plus importantes ont porté sur l'article 8 (liste des sanctions applicables à un membre dissident) et sur l'article 17, qui stipulait que l'organe de consultation chargé de les prononcer est décidé à la majorité des deux tiers.

L'accord sur ces amendements a été signé en 1947. Rio-de-Janeiro a régi ce qui constituait le problème central de la conférence : l'aménagement du TIAR de façon à permettre la levée des sanctions économiques prises contre Cuba en 1964 par l'O.E.A. Deux pays pourtant opposés à la normalisation des relations avec la Havane, l'Uruguay et le Nicaragua, valent voté en faveur de l'adoption de la réforme de l'article simple. Lors d'une précédente réunion de l'O.E.A., à Quito, en Equateur, une majorité simple des participants s'était dérangée pour supprimer ces sanctions, mais elle était alors insuffisante. Les Etats-Unis ayant, depuis lors, fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas la prolongation des sanctions, le TIAR a été révisé. C'est à leur abstention à Quito, semble-t-il, induit en erreur certains de leurs plus fidèles alliés, comme Haïti, qui, croyant bien faire, avait voté en faveur de la réforme. Mais le TIAR a été révisé et les sanctions contre Cuba n'étant plus respectées — un nombre chaque jour plus important de pays renouant unilatéralement leurs relations avec la Havane. — l'autorité du traité dans son ensemble était remise en cause.

Cette révision était nécessaire pour que les pays membres de l'O.E.A. puissent se réunir à San-José et adopter un projet mexicain intitulé « Liberté d'action » qui laissera à chaque pays membre la possibilité de choisir le type de relations qu'il souhaite entretenir avec le régime castriste. La ratification du protocole de réviser le TIAR, qui mandera, quant à elle, presque deux ans. La seconde réforme importante décidée à San-José est sans doute la réécriture d'un article, adopté par vingt voix contre une, celle des Etats-Unis, affirmant que la « sécurité économique » est aussi importante pour les pays latino-américains que la sécurité militaire. Le traité, dans sa forme actuelle, ne fait aucune mention de ce type d'agression, qui, pour la majorité des pays latino-américains, est pourtant considérée comme l'une des causes principales de leurs difficultés. Les ministres latino-américains présents à la réunion ont souhaité par la même occasion élaborer un nouvel accord qui garantirait les droits économiques internationaux de leurs pays. On retrouve ici l'esprit de la « charte des droits et des devoirs des Etats », proposée à l'approbation des Nations unies par le président mexicain Luis Echeverría.

Les pays latino-américains ont également obtenu, contre l'avis des Etats-Unis, deux autres amendements politiquement significatifs. Le traité reconnaît désormais explicitement le droit au « pluralisme géographique ». La communauté interaméricaine était jusqu'à présent considérée comme formée de « démocraties représentatives » et Washington a, dans le passé, revendiqué ce principe pour écarter des attaques militaires et diplomatiques contre des pays — Cuba ou Saint-Domingue — qui lui paraissent engagés dans une voie « non représentative ». En outre, lorsqu'un conflit surgit entre deux pays signataires

du TIAR, ceux-ci pourront porter directement leur litige devant le Conseil de sécurité de l'ONU, alors qu'ils étaient tenus auparavant de le soumettre aux différents instances de l'O.E.A. Il s'agit là d'un moyen de pression non dénué de portée. Entré à vingt-cinq ans à la Glencore Bank, il en devint, dix ans après, directeur général et en fit la deuxième banque d'Autriche. A trente-trois ans, il fut secrétaire d'Etat dans un des gouvernements du chancelier Klaus.

Dans son discours d'investiture, M. Taus a galvanisé les énergies à se lancer dans une violente campagne de réformes. Le parti populiste devait redevenir le plus fort du pays. Il a cependant renouvelé l'offre de collaboration aux autres formations politiques que M. Schleinzer avait formulée peu avant sa mort. Visiblement peu embarrassé de complexes, M. Taus n'a pas hésité à qualifier d'« utopique » et de « pays de nulle part ».

Une conférence destinée à poser les fondations d'un système économique latino-américain s'est ouverte le 21 juillet à Panama. Vingt-quatre pays latino-américains, dont quinze sont représentés au niveau des ministres, participent à cette réunion dont l'initiative revient au Mexique et au Venezuela. Le président panaméen, le général Omar Torrijos, en ouvrant les travaux de la conférence, a souligné que la création d'un système économique latino-américain avait pour seul but de permettre de faire face rapidement aux problèmes que connaît l'économie mondiale.



ASIE

EN DEMANDANT SON ADMISSION A L'ONU

La Corée du Sud complique le problème de l'entrée des deux États vietnamiens dans l'Organisation

La Corée du Sud a renouvelé, mercredi 30 juillet, sa demande d'admission aux Nations unies. Cette candidature avait été présentée pour la première fois en 1949 et examinée par le Conseil de sécurité cette même année, puis à nouveau en 1955, 1957 et 1958. Mais elle avait toujours été rejetée en raison du veto soviétique. L'U.R.S.S. exigeant que les deux États coréens entrent ensemble à l'ONU. La candidature nord-coréenne de 1952 et 1953 n'avait pas obtenu un nombre suffisant de voix.

En 1974, la Corée du Nord a réitéré sa position et déclaré qu'elle s'opposait à l'entrée simultanée des deux Corées à l'ONU. Pyongyang souhaite en effet que l'ensemble de la péninsule soit représenté à l'ONU sous forme d'une confédération des deux États qui prendrait le nom de Koryo.

Cette année, les dirigeants sud-coréens, en renouvelant leur candidature, espèrent que les États-Unis pourront exercer une pression sur le Conseil de sécurité à obtenir l'admission de Séoul en échange de celle des deux Vietnams. Il est certain que la démarche sud-coréenne ne facilite pas l'admission des deux États vietnamiens, qui, pour l'instant, disposent d'un siège d'observateur.

La délégation sud-coréenne démocratique du Vietnam, dirigée par M. Nguyen Van Lam, est arrivée mardi 29 juillet à New-York. Elle avait précédé dimanche par la représentation de Saigon.

L'Assemblée générale — elle siégera de septembre à la fin décembre — décide l'admission de nouveaux membres sur la base d'une recommandation du Conseil de sécurité, dont chaque membre dispose d'un droit de veto. Les positions respectives des deux États de la Corée du Nord rendront difficile la solution du problème. Lors des demandes d'admission de la nouvelle République du Vietnam du Sud et de la République démocratique du Vietnam, les porte-parole d'Hanoi ont fait entendre qu'ils soutiendraient une admission en bloc des deux Vietnams et des deux Corées, selon la procédure prévue dans le « package deal » qui avait permis l'entrée à l'ONU, à la fin des années 50, de pays européens de l'Est et de l'Ouest. On souligne toutefois qu'aucune décision définitive n'a été prise à cet égard.

Or la Corée du Nord est opposée à l'admission de deux États coréens, qu'elle interprète comme

une manœuvre visant à perpétuer la division du pays. Si Pyongyang ne change pas d'attitude, la candidature de Séoul se heurtera au Conseil de sécurité aux veto de l'U.R.S.S. et de la Chine. Il serait difficile, dans ces conditions, pour les États-Unis d'accepter l'entrée des deux Vietnams en établissant simplement lors du vote du Conseil.

On peut penser que cette question sera soulevée lors de discussions entre Américains et Soviétiques. Des veto réciproques de leur part au Conseil de sécurité seraient peu conciliables avec leur politique de détente, et Moscou essaiera peut-être de persuader la Corée du Nord de suivre l'exemple du Vietnam et d'accepter l'entrée à l'ONU de deux États, sans préjudice de l'unification ultérieure du pays. — (A.F.P.)

Chine

A Hangchow

L'ARMÉE PROTÈGE LES OUVRIERS DES « ENNEMIS DE CLASSE »...

Plus de six mille soldats ont été envoyés dans onze usines de la ville d'Hangchow pour protéger la production, a annoncé le 24 juillet le radio de la province de Chekiang, située au sud de Shanghai. L'intervention de l'armée, précise le radio, a été rendue nécessaire parce que les ouvriers se montraient incapables d'accroître la production et étaient sous l'influence de « contre-révolutionnaires et de traîtres ». Aucun détail sur les troubles survenus n'a été donné.

Cependant, le « New York Times », citant des personnes qui se trouvent ces derniers semaines en Chine, avance qu'un grand nombre d'ouvriers d'Hangchow auraient été envoyés dans des camps de rééducation à la suite de grèves et de luttes de factions. Le journal précise en outre que M. Wang Hung-wen, le jeune numéro 3 dans la hiérarchie du P.C., se serait rendu sur place pour donner une solution au conflit; le premier et le second secrétaires du comité municipal d'Hangchow auraient été démis de leur fonction.

D'autre part, l'agence Chine nouvelle a écrit le 27 juillet que l'armée populaire de libération évacua des soldats dans les régions frontalières pour aider les populations à développer la production.

MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES

NOUS VOUS HABILLONS EN PRET-A-PORTER

en liquette en saharienne en blouson et déjà avec les nouveautés d'automne

Ceci jusqu'au 14 août et à partir du 2 septembre

berdy
79 AVENUE DES TERRES
PARIS 17 TEL. 380.35-13
PARKING GRATUIT

هكذا في الوطن

L'Inde en état d'urgence

II. — Ni Allende ni Pinochet

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Une page de l'histoire de l'Inde a été tournée lorsque — abominable d'une longue crise — Mme Gandhi a le 25 juin, proclamé l'état d'urgence. Le premier ministre était alors violemment critiqué, mais elle n'a pu apporter la preuve qu'un « complot » se tramait (le Monde — dn 1^{er} août).

New-Delhi. — Le jour n'était pas encore levé, lorsqu'à quatre heures du matin, un jour du début de juillet, huit cents policiers pénétrèrent sur le campus de l'université Jawahar-Nehru, où l'on étudie les langues et les sciences sociales et politiques. Il y avait à peine deux cents personnes, professeurs et élèves, dans les locaux, en cette période de vacances. Les policiers possédaient des listes d'étudiants appartenant à plusieurs groupements politiques, et pas seulement au mouvement de M. J. P. Narayan, qui se réclame de la pensée du mahatma Gandhi (on rencontre diverses tendances marxistes-léninistes et des éléments d'extrême droite dans cette université). Ils firent ouvrir des chambres — mais pas celles des jeunes filles — et cherchèrent les documents compromettants, localisés à Mme Gandhi ou pro-Nehru, les livres sur Marx et Mao Tse-toung, puis arrêtèrent une quarantaine de jeunes qui devaient être en majorité libérés par la suite. La même opération avait eu lieu auparavant à l'université de Delhi, fief de l'extrême-droite nationaliste hindoue. Des opérations comme toute banale. Il est toujours assez difficile de savoir — et de toute façon interdit de dire — combien de personnes ont été arrêtées. 1 245 au Maharashtra, 1 557 au Bihar, 478 dans un seul district du Bengale-Occidental, dont « 201 nazadites (révolutionnaires marxistes), des racketteurs, des pilliers de maisons, des trafiquants de devises ».

La politique du « Danda »

Les rafles ont touché les sympathisants des formations de l'opposition parlementaire qui s'étaient associées à la campagne contre Mme Gandhi, les représentants des vingt-six organisations non parlementaires interdites, les meilleurs étudiants et syndicalistes. Outre MM. J. P. Narayan et Mohan Dharma (ancien vice-président ministre), ont été arrêtés, parfois dans des conditions très nébuleuses, MM. P. M. Modu, secrétaire général du Mouvement populaire indien; Charan Singh, président de l'écart de la « vieille garde » du Congrès par Mme Gandhi, l'appareil policier se considérablement renforcé. Les services de renseignements se sont développés de telle sorte que l'Inde possède une « centrale » — Research Analyzes Wing — calquée, toutes proportions gardées, sur la C.I.A. Chargé d'abord de la mise à jour de l'époque de la tension avec la Chine et le Pakistan, cet organisme s'occupe aussi d'affaires politiques intérieures, encore que son action réelle, comme il se doit, un peu mystérieuse. Un brahmine cachemirien le dirige et Mme Gandhi le supervise.

Deux textes permettent de mieux saisir le caractère politique du « danda », la loi sur la défense de l'Inde (Defence of India Rule), mise en vigueur au temps du premier état d'urgence, a été utilisée notamment pour incarcérer des milliers de révoctionnaires maoïstes et pour révoquer les cheminots pendant la grève de 1974. Mais elle a été jugée insuffisante puisqu'elle permettait à six mois la garde à vue d'un détenu. Une nouvelle loi, l'acte sur le maintien de la sécurité intérieure, « Maintenance of Internal Security Act », a donc été votée il y a quelques mois par le Parlement. Ses dispositions, beaucoup plus répressives, ont été encore étendues depuis peu. N'importe qui, presse librement, ouvrier détenu, aussi longtemps que l'état d'urgence sera appliqué,

déclare : « Mme Gandhi voudrait être Allende, mais elle se conduit comme Pinochet. C'est la politique du « danda », du gros bâton. M. J. P. Narayan, qui avait pourtant arrêté des dizaines de milliers de congressistes qui luttaient pour l'indépendance, n'était jamais allé en prison ».

Certes, les chars ne patrouillent pas dans les rues des villes, et la vie quotidienne ne paraît guère affectée par l'état d'urgence. A notre connaissance, le coup de force du 25 juin n'a pas fait couler le sang. Il n'en a pas moins été une amère surprise pour tout le monde, même pour ceux qui s'attendaient à quelque chose. Le gouvernement a pris des mesures exorbitantes, sous prétexte de faire face à une situation qui ne justifiait apparemment pas.

La Constitution indienne prévoit deux formes d'urgence, selon qu'il s'agit d'agression extérieure ou qu'il faut faire face à des troubles intérieurs. De fait, l'Inde a été constitutionnellement placée sous un tel régime d'exception depuis 1962, sauf entre 1968 et 1971. Nehru l'avait invoqué en 1962, lors de l'invasion chinoise (pour des raisons extérieures et intérieures), et il avait fait arrêter de nombreux communistes. Sa fille, Indira Gandhi, au moment de la crise du Pakistan.

Jusqu'alors, l'Inde faisait figure de pays attaché au respect des droits fondamentaux. Mais, au-delà de ces apparences libérales, la constitution comporte une panoplie de clauses restrictives et prévoit ainsi tous les régimes, depuis la démocratie libérale jusqu'au système le plus autoritaire. Sous l'état d'urgence, en vigueur depuis le 25 juin, plusieurs articles de la loi fondamentale sont « suspendus » — en particulier ceux qui concernent l'égalité devant la loi, la protection de la liberté individuelle contre les arrestations et les détentions. Les citoyens indiens n'ont plus le droit de demander aux tribunaux l'application de ces droits. La validité des décisions de l'exécutif ne peut être contestée. Le pouvoir central prend le pas sur celui des États auquel il indique de quelle manière ils doivent s'administrer. Les dirigeants de leurs provinces peuvent donc soumettre que la Constitution de l'Union n'a pas été violée.

Le pouvoir dispose aussi de puissants moyens d'intervention. Depuis 1969, date de la mise à l'écart de la « vieille garde » du Congrès par Mme Gandhi, l'appareil policier se considérablement renforcé. Les services de renseignements se sont développés de telle sorte que l'Inde possède une « centrale » — Research Analyzes Wing — calquée, toutes proportions gardées, sur la C.I.A. Chargé d'abord de la mise à jour de l'époque de la tension avec la Chine et le Pakistan, cet organisme s'occupe aussi d'affaires politiques intérieures, encore que son action réelle, comme il se doit, un peu mystérieuse. Un brahmine cachemirien le dirige et Mme Gandhi le supervise.

Deux textes permettent de mieux saisir le caractère politique du « danda », la loi sur la défense de l'Inde (Defence of India Rule), mise en vigueur au temps du premier état d'urgence, a été utilisée notamment pour incarcérer des milliers de révoctionnaires maoïstes et pour révoquer les cheminots pendant la grève de 1974. Mais elle a été jugée insuffisante puisqu'elle permettait à six mois la garde à vue d'un détenu. Une nouvelle loi, l'acte sur le maintien de la sécurité intérieure, « Maintenance of Internal Security Act », a donc été votée il y a quelques mois par le Parlement. Ses dispositions, beaucoup plus répressives, ont été encore étendues depuis peu. N'importe qui, presse librement, ouvrier détenu, aussi longtemps que l'état d'urgence sera appliqué,

limitent pour l'essentiel à reproduire des communiqués officiels ou des matériaux largement censurés.

La vérité, les journalistes indiens ont perdu le courage de rechercher des informations et d'écrire des commentaires sur les sujets devenus tabous. Ils exposeraient à des poursuites. Francis Taylor, The Hindustan Times se hasarda tout de même de temps à autre à publier des éditoriaux qui, lorsqu'ils ne parlaient pas des rats ou d'autres sujets d'intérêt secondaire, rappellent son indépendance d'acier. « La thérapeutique de choc, bien qu'efficace comme traitement dans certaines circonstances, doit être administrée avec beaucoup de prudence et de précaution », a-t-il écrit récemment. Mais les éditorialistes qui avaient cité Gandhi, Nehru et Tagore se sont vu rappeler par le ministre de l'information, qui ces écrits ne pouvaient être publiés qu'en dehors du contexte. « Si c'est nécessaire, Tagore sera banni », a déclaré un ministre du gouvernement de Calcutta, à la suite de l'arrestation de jeunes gens qui chantaient des vers du grand poète bengali dans la rue de la ville.

Quelques jours après la proclamation de l'état d'urgence, Mme Gandhi a jugé que le ministre de l'information, M. A. K. Gajral, faisait preuve de mollesse à l'égard des journalistes. Il a été remplacé par l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, M. V. C. Sukla, un homme autoritaire et efficace, qui a arrêté sur un ton martial les directives données à la presse étrangère.

La censure a eu pour conséquence de couper les canaux traditionnels de communications entre les journalistes et les milieux officiels. Les porte-parole d'Hanoi ont fait entendre qu'ils soutiendraient une admission en bloc des deux Vietnams et des deux Corées, selon la procédure prévue dans le « package deal » qui avait permis l'entrée à l'ONU, à la fin des années 50, de pays européens de l'Est et de l'Ouest. On souligne toutefois qu'aucune décision définitive n'a été prise à cet égard.

Or la Corée du Nord est opposée à l'admission de deux États coréens, qu'elle interprète comme une manœuvre visant à perpétuer la division du pays. Si Pyongyang ne change pas d'attitude, la candidature de Séoul se heurtera au Conseil de sécurité aux veto de l'U.R.S.S. et de la Chine. Il serait difficile, dans ces conditions, pour les États-Unis d'accepter l'entrée des deux Vietnams en établissant simplement lors du vote du Conseil de sécurité.

On peut penser que cette question sera soulevée lors de discussions entre Américains et Soviétiques. Des veto réciproques de leur part au Conseil de sécurité seraient peu conciliables avec leur politique de détente, et Moscou essaiera peut-être de persuader la Corée du Nord de suivre l'exemple du Vietnam et d'accepter l'entrée à l'ONU de deux États, sans préjudice de l'unification ultérieure du pays. — (A.F.P.)

La presse muselée

Généralement regardée comme l'une des meilleures et des plus libres du tiers-monde, la presse est muselée pour la première fois depuis l'indépendance. Mme Gandhi lui fait grief de ne pas avoir dénoncé les propos de M. Narayan encourageant l'armée et la police à la rébellion, et de ne pas avoir dénoncé l'organe du Congrès et de celui du P.C.I., le parti communiste, et surtout, contre elle-même. Il est vrai que le premier ministre n'a jamais porté les journalistes dans son cœur; pour un peu, tel comme ailleurs, ils seraient volontiers rendus responsables des difficultés du pouvoir. Le flot d'articles critiques et parfois malveillants, publiés dans les semaines qui ont précédé le 25 juin, n'étaient sans doute pas de nature à ranimer Mme Gandhi. Les ministres s'efforcent de « la dernière bataille ? » « Est-ce la fin d'Indira ? », tiraient des magazines dont les commentaires débattaient abondamment de sa succession.

La censure est tombée comme une chape : dans la matinée du 26, les salles de rédaction et les imprimeries des grands journaux ont été plongées dans l'obscurité par une panne de courant prolongée. La « machine » de la censure n'était pas encore organisée, les journaux n'avaient pas trouvé d'autre moyen d'empêcher les journaux d'annoncer et de commenter la « suspension » de la démocratie. Comment parler de censure alors qu'il s'agit d'un coup d'Etat ? Les journaux ont dû se contenter d'annoncer et de commenter la « suspension » de la démocratie. Comment parler de censure alors qu'il s'agit d'un coup d'Etat ? Les journaux ont dû se contenter d'annoncer et de commenter la « suspension » de la démocratie.

Prochain article : PARTI DOMINANT ET POUVOIR PERSONNEL

A TRAVERS LE MONDE

après l'amnistie de novembre 1973 pourront désormais se déplacer librement, a annoncé jeudi 31 juillet le président Marien N'Gouabi. — (A.F.P.)

Dahomey

● LA SUITE D'UN ACCORD SIGNED MERCREDI 30 JUILLET, la France apportera au Dahomey une aide financière de 500 000 francs destinée aux établissements d'enseignement et à la formation des maîtres. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a donné son accord pour que la British Steel Corporation (sidérurgie nationalisée) participe financièrement à la création d'une usine de production de chrome en Afrique du Sud. Cette décision est vivement critiquée par l'aile gauche travailliste, d'autant que la Rhodésie pourrait être associée à l'entreprise, qui

Cameroun

● LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE, venant de Kampala où il avait assisté au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, est arrivé, jeudi 31 juillet, à Garoua, au Cameroun, pour des entretiens avec le chef de l'Etat le président Ahmadou Ahidjo. — (Reuters.)

Congo

● TOUS LES ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES assignés à résidence dans leurs villages d'origine ont affectés à des unités de production

de cuivre et de nickel de Bamangwato, faisant un mort parmi les deux mille cinq cents mineurs qui étaient mis en grève pour protester contre l'insuffisance de leurs salaires. Les mines appartiennent en partie à la compagnie sud-africaine Anglo American. Elles constituent l'entreprise la plus importante du pays. (A.F.P.)

Botswana

● DES ENQUÊTES ont éclaté, mardi 29 juillet, dans les mines

Angola

● TROIS MEMBRES DU CONSEIL DE LA REVOLUTION PORTUGAISE se sont rendus à Luanda jeudi 31 juillet pour se concerter avec les responsables des forces armées portugaises. Parmi eux se trouve l'amiral Rosa Coutinho, qui assumera, jusqu'en janvier dernier, les fonctions de haut commissaire en Angola. — (A.F.P., Reuters.)

Inde

● LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE met sur pied une équipe médico-chirurgicale destinée à secourir les victimes de la confrontation en Angola. Les personnes désireuses de soutenir cette action peuvent le faire par chèque bancaire n° 17, rue Quentin-Bastard, 92000 Paris, virement postal (C.C.P. 600 00 Paris, en spécifiant « Angola »).

Botswana

● DES ENQUÊTES ont éclaté, mardi 29 juillet, dans les mines

Autriche

Il sera un adversaire dynamique pour le chancelier Kreisky aux élections du 5 octobre

De notre correspondante

Moins de quinze jours avant la mort, dans un hôpital, de son chef, le parti social-démocrate principal parti d'Autriche, s'est doté d'un nouveau dirigeant : à la tête, les délégués au congrès, convoqués à Vienne, ont élu le président du parti, le député social-démocrate de Vienne, Hans Eisele, 52 ans, ancien ministre de la Santé, ancien directeur de la Sécurité sociale, ancien directeur de la Sécurité sociale, ancien directeur de la Sécurité sociale.

Grèce

Selon deux anciens ministres déposant à Athènes

« AUCUN DANGER COMMUNISTE NE JUSTIFIE L'INTERVENTION DE L'ARME EN AVRIL 1967 »

Athènes (A.F.P.). — Deux anciens ministres du gouvernement de M. Papandréou ont déposé, mardi 27 juillet, au parlement, un rapport sur le coup d'Etat du 21 avril 1967. Ils ont déclaré que « aucun danger communiste ne justifiait l'intervention de l'armée en avril 1967 ».

Les deux ministres, M. Kostas Karamanlis, ancien ministre de la Santé, et M. Kostas Karamanlis, ancien ministre de la Santé, ont déclaré que « aucun danger communiste ne justifiait l'intervention de l'armée en avril 1967 ».

En ce qui concerne le coup d'Etat, les deux ministres ont déclaré que « aucun danger communiste ne justifiait l'intervention de l'armée en avril 1967 ».

RECAIN D'ASSISTANCE

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

Plusieurs de leurs revendications

MATERIAS DE SOMMIERS EN ENSEMBLES

TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

ont choisi CAPELOU pour la vente de leurs MEILLEURES LITÉRIES

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPELOU Distributeur

Seule adresse de vente : 37, Av. de la République PARIS XI^e - Métro PASTILLERIE TEL. 357.46.35 +

POLITIQUE

« PROGRAMME DE SOUTIEN » ET PROGRAMME COMMUN

Éloigner l'horizon

(Suite de la première page.)

En fait, les symptômes de cette réduction de l'horizon et de ses conséquences ne manquent pas : les salariés réduisent leurs achats de biens durables et augmentent leur épargne pour se protéger contre les risques de chômage. L'arrêt d'es investissements, les licenciements et les déstockages traduisent le refus des entrepreneurs d'anticiper une relance de la demande. Les taux d'intérêt s'élevaient, soulignant la préférence pour le présent.

Les cours de la Bourse s'abaissent, révélant par leur bas niveau la diminution des multiplicateurs des cash flows, et donc la réduction des anticipations, par les marchés financiers, des bénéfices futurs des entreprises cotées. On peut dire, sans risque d'exagération, que presque partout dans le monde, depuis 1973, l'horizon est ainsi passé brusquement de cinq ans à un an environ. Cette réduction de l'horizon de la part des agents économiques détermine ainsi par son ampleur un facteur déterminant de leur comportement conjoncturel et une explication de l'inertie de l'action publique traditionnelle.

En effet, dans l'horizon est court, plus le rythme de l'économie se ralentit en un processus cumulatif : la croissance de l'épargne de précaution réduit la demande et augmente le chômage, ce qui encourage la théatralité. La montée des taux d'intérêt et la baisse des Bourses réduisent le taux d'investissement et aggravent l'inflation et les déficits, accélérant encore le rapprochement de l'horizon.

Mais, par ailleurs, la relance de la demande, et elle est limitée dans le temps, n'allonge pas l'horizon. Elle ne fait qu'aggraver l'inflation puisque nul n'y voit l'amorce d'une croissance durable.

Des visions différentes

Aujourd'hui, l'horizon économique n'est pas le même pour tous les pays et l'évaluation de l'horizon constitue peut-être même un des symptômes les plus sérieux des chances de la reprise dans chaque pays. De l'analyse des comportements des investisseurs on peut déduire que l'Europe a un horizon économique nettement plus court que celui des États-Unis et celui du Japon. Dans chacun de ces deux pays, en effet, les décideurs privés et publics commencent, à un degré différent, à avoir une vision moins obscure des choix nécessaires, des sacrifices inévitables du modèle de consommation à venir et de leur spécialisation industrielle dans l'après-crise :

● M. Maurice Cornette, député du Nord, conserve, contrairement à ce que nous avons écrit dans le Monde du 26 juillet, ses attributions à l'action régionale et agricole à l'O.D.R.

● M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Un. centr.), demande au gouvernement, dans deux questions orales avec débats quand interviendra « le règlement définitif du pénible contentieux des Français rapatriés, à la suite de l'échec de la commission de concertation de ces deux pays, en ce qui concerne les départs, l'indemnisation et le sort des Français musulmans. D'autre part, il demande quelles mesures ont été prises pour accélérer les Français encore injustement prisonniers en Algérie, Guinée, Tchad, Madagascar, Vietnam et Cambodge ».

Le Monde
 5 rue de Valenciennes
 75277 PARIS - CEDEX 03
 C.C.P. 4287 - 23

ABONNEMENTS
 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - C.O.M. - ALGÉRIE (sauf Algérie)
 94 F 180 F 230 F 300 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
 PAR VOIE NORMALE
 144 F 272 F 402 F 530 F

ÉTRANGERS
 PAR COURRIER
 I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
 PAYS-BAS SUISSE
 115 F 210 F 307 F 400 F

II - TUNISIE
 125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne
 tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) doivent bien indiquer ce chèque à leur demande

Changements d'adresse détaillés en prévision de (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande un semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie

aux États-Unis, la promotion des exportations alimentaires et technologiques et les restructurations financières commencent à se mettre en place. Au Japon, l'informaticien, les exportations de services et les équipements urbains semblent fournir un cadre crédible à une relance durable de la production et des exportations.

En Europe, on ne voit rien de tel. Aucun gouvernement d'aucun pays ne définit clairement ses choix à moyen terme. Comment escompter alors qu'un industriel investira quand personne ne peut lui dire ce que les consommateurs voudront dans les cinq ans à venir ? Comment escompter qu'un salarié achètera des biens durables quand il est menacé chaque jour d'avoir son salaire diminué sans aucune perspective à terme de stabilité de l'emploi ?

Lucidité

Ainsi, la seule zone de lumière pour les investisseurs européens est à l'étranger. Poussés par la rationalité financière, ils se tournent vers l'avenir conduits à investir aux États-Unis, au Japon et dans certains pays en voie de développement, où la rentabilité et le profit sont élevés. L'Europe perdra en substance et sera réduite à l'état de sous-traitante des multinationales. Lorsqu'elle sortira du virage, elle sera dépassée par les deux grandes économies rivales, intégrées à leur sillage.

Éloigner l'horizon est donc, pour l'Europe, la condition urgente, prioritaire, de toute politique économique crédible qui voudrait dépasser les gadgets technocratiques des politiques de relance à court terme, camouflées d'une absence de politique économique effective.

Éloigner l'horizon n'est pas simple. Cela exige à la fois lucidité et crédibilité, deux qualités dans l'avenir peu de changements sont possibles aujourd'hui.

Lucidité, parce que, contrairement à un parcours de compétition automobile, le tracé de l'économie obéit à des règles. Percer l'avenir n'est possible qu'à condition de les connaître et de les appliquer.

En ce sens, refuser d'analyser sérieusement la crise suffit à l'approfondir, car alors, le tracé de l'économie est à la dérive, changeant, instable, justifiant une politique à court terme de même nature qu'il fait obscurcir l'horizon. C'est ce qui se passe depuis deux ans, dans beaucoup de pays.

Ainsi, faire porter tout à la fois la responsabilité de l'inflation à l'excès d'investissement, puis à leur insuffisance ; celle du chômage à la création de revenus pétroliers, puis à la trop faible demande externe ; prôner à la fois globalement la lutte contre le gaspillage et la relance de la consommation, ne contribue pas à éclairer l'avenir des investisseurs ni à rassurer les consommateurs. Il faut, tout au contraire, avoir une analyse sérieuse du phénomène, qui seule permet d'insérer la relance dans une perspective longue. La crise n'est pas un accident exceptionnel dans une croissance équilibrée des économies capitalistes, mais, au contraire, le moment essentiel où s'accroissent les mécanismes du réajustement de la rentabilité du capital par la suite de nombreuses entreprises, la baisse du pouvoir d'achat des salariés, la concentration financière, la création de nouveaux débouchés dans les services, les services de capitaux productifs. C'est un virage majeur dans la production et les échanges. Un virage qu'une nation ne peut aborder lucidement qu'en éliminant les moyens d'amélioration de la rentabilité de son appareil de production de façon compatible avec les choix politiques explicites ; c'est-à-dire, en partant des impératifs de l'industrie subordonnée à des choix de modèle de consommation et de rythme du travail.

Crédibilité

Là est le deuxième point : pour qu'une relance soit efficace, il faut qu'elle soit crédible. C'est-à-dire que les agents économiques doivent croire en la capacité de ceux qui dirigent l'État d'établir durablement, à un horizon lointain, des taux de croissance stables, des niveaux de rentabilité réalistes et des progrès du bien-être explicites. Cela ne s'improvise pas. Un certain nombre de conditions déterminent l'efficacité d'une telle politique de relance à long terme. D'abord la puissance publique doit faire connaître et garantir un rythme élevé de croissance et des dépenses d'équipements publics et des investissements du secteur public afin d'éclairer l'horizon de tous, sur une période au moins égale à celle d'un plan. Elle doit également garantir durablement les travailleurs contre les risques de chômage en organisant une couverture longue et substantielle des risques du sous-emploi et indexer l'épargne, afin de faire cesser les comportements de précaution inévitables lorsque l'avenir est risqué.

D'autre part, elle doit rendre cohérente la modification du modèle de consommation avec les exigences d'une amélioration de

la rentabilité de l'économie. Pour cela, elle doit inciter à une modification radicale et durable des investissements productifs et, en dernière analyse, à une toute autre attitude à l'égard du progrès technique en favorisant durablement les processus de production économiques en capital.

Enfin (et c'est peut-être le plus difficile), pour être crédible, une telle politique doit se donner les moyens d'imposer aux entreprises de grandes mutations dans l'orientation de leurs investissements, peu conformes à leurs intérêts à court terme, même si elles sont dans la condition de la survie à long terme de ces entreprises. Il faut, en effet, promouvoir certains secteurs et abandonner d'autres, s'opposer à une trop grande dépendance à l'égard de l'environnement international, supprimer les rentes et les sources de profit à court terme, véritables gaspillages des ressources nationales, promouvoir les équipements collectifs et développer l'autonomie dans le travail, même si tout cela n'est pas en soi une source de valeur marchande.

Là se situe peut-être le plus difficile pour un pouvoir politique habitué à gérer au jour le jour par une politique économique se réduisant à accompagner la croissance autonome des firmes avec des recettes vaguement keynesiennes.

Un conducteur habitué à sonner dans des longues lignes droites peut se révéler incapable de négocier un virage.

JACQUES ATTALI



Giscard à la barre.

Un Tartarin ou deux ?

(Suite de la première page.)

Ces considérations sont irréfutables, mais on ne peut en dire autant de l'analyse globale de l'ancien candidat à la présidence de la République.

Inlassable et courageux challenger, censeur sévère et intolérant, M. Mitterrand a fort bien compris — et il n'est pas le seul — qu'un peu trop souvent M. Giscard d'Estaing jette de la poudre aux yeux. Aussi n'a-t-il pas manqué de présenter comme une sorte de Tartarin de Tarascon cet « explorateur » un peu mythomane qui « va découvrir le Pérou et arrive à Orléans qu'il grand pour le Pérou ».

Voilà qui est fort bien vu et dit de façon amusante, mais n'est-ce pas toutefoie une autre « tartarinade » de nous proposer — une politique de renouveau directement inspirée par le programme commun de la gauche ?

M. Mitterrand peut incontestablement se vanter d'avoir mieux vu venir le grain depuis l'autisme d'entendre que M. Giscard d'Estaing et ses experts, lesquels voient aujourd'hui sans vergogne au P.C.F. le slogan du « changement de cap ». C'est son droit, et c'est même son devoir d'être confiant en l'avenir et de penser que l'on « arrive au terme de la gestion giscardienne ». Il ne peut cependant ni se dissimuler ni masquer à quiconque que si le programme commun existe, survit, ce qui l'avaient signé en juin 1972 sont depuis octobre 1974 engagés dans une querelle qui n'en finit pas de finir.

Le parti socialiste, légitimement préoccupé du peu de confiance que lui faisait M. Mitterrand au moment même où il acceptait de signer ce contrat entre communistes et socialistes (le fameux rapport devant le comité central du 23 juin 1972 porte témoignage de cette méfiance, invite ses fédérations à une méfiance fondamentale) : « La question qui se pose est de savoir si le P.C. veut toujours l'unité ou non ».

La plupart des leaders et des délégués du parti communiste étaient essens de Paris, l'Humanité de ce vendredi ne dramatise pas cette mesure. Elle se borne à estimer, dans un court billet anonyme, que la question posée par le P.S. et le P.C. est : absurde ou malveillante ? et à rappeler qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de programme commun si, depuis 1963, les communistes n'avaient tout mis en œuvre pour lui faire voir le jour. La réplique est modérée, mais il est clair que, si la période des affrontements « saignants » est revenue, les escarmouches se poursuivront, et les problèmes de fond demeurent posés.

M. Mitterrand proclame, une fois de plus et sans ambiguïté, qu'il faut pas compter sur les socialistes pour être les « sergents d'exercice » d'une majorité qui font fausse route, mais il est évident que ce catéchine refus de coopération sera sans aucun effet si la brouille et la méfiance persistent entre le P.C. et le P.S. En l'absence de collaboration et de compréhension entre ces deux formations — qu'il s'agisse d'affaires françaises ou de l'appréciation à porter sur les événements du Portugal, — la mission ne peut continuer de dormir tranquille. Il ne peut y avoir cohérence entre le refus d'apporter le moindre concours au pouvoir et l'espoir d'imposer une politique de renouveau directement inspirée par le programme commun — que si l'union de la gauche redevient ce qu'elle était au printemps 1974.

On n'en est pas là, de toute évidence. Aussi bien le débat politique s'entretient-il et devant-il de plus en plus insipide, entre un pouvoir qui se dégage — il ne suffit pas pour échapper à ce verdict de substituer la notion de « changement de cap » à celle de « relance » — et une opposition dont la cohésion et l'efficacité demeurent, c'est le moins qu'on puisse dire, sujettes à caution.

RAYMOND BARRILLON.

LES ENTRETIENS POLITIQUES DE M. CHIRAC

M. Jacques Chirac a reçu, jeudi 31 juillet, M. Robert Grosjean, secrétaire national de l'U.D.R., chargé de la jeunesse, qui était accompagné d'une délégation de jeunes responsables du mouvement. Au cours de cet entretien, deux sujets ont été abordés : le rôle de l'U.D.R. dans la définition d'un nouveau type de société qui donne aux jeunes la place et les responsabilités qui doivent être les leurs ; et le rajeunissement de l'U.D.R., qui se manifestera notamment en décembre, à l'occasion d'un rassemblement national des jeunes de l'U.D.R. auquel participera M. Chirac.

Le premier ministre s'est entretenu ensuite avec M. Yves Lantier, secrétaire général du rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau (C.D.R.), qui a notamment exposé l'esprit de la relance très prochaine de l'activité de sa formation.

En réponse au rapport Jospin

« L'HUMANITÉ » : C'est le P.S. qui a hésité devant les actions communes.

L'Humanité, organe central du P.C.F., répond, vendredi 1^{er} août, à M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., qui dans un rapport approuvé par le bureau exécutif de son parti et diffusé dans les fédérations, commentait le rapport prononcé par M. Georges Marchais devant le comité central du P.C. le 29 juin 1974 et posait la question : savoir « si le P.C. veut toujours l'unité ou non » (le Monde du 1^{er} août).

« La question est absurde ou malveillante », écrit l'Humanité. Le rapport de Georges Marchais, étudiant la situation qui avait conduit à l'élaboration du programme commun de gouvernement, concluait à la signature d'un programme commun par le P.C.F. C'est-à-dire à la confirmation de la stratégie et de la tactique unitaires des communistes.

« Il est vrai qu'en posant une question artificielle Jospin veut passer au second plan un fait historique capital : il n'y avait pas de programme commun si les communistes ne l'avaient réclama depuis 1971. Ils n'avaient organisé la lutte pour la conclusion ; si les travailleurs et démocrates n'en avaient imposé la signature à un parti socialiste qui refusait le programme durant près de dix ans... »

« Il n'y aura pas eu, non plus, d'actions communes cette année si les communistes n'avaient réclama la « fatidique » de la crise, s'ils n'avaient organisé la protestation populaire. Le parti socialiste a hésité. Certains de ses dirigeants défendaient les thèses du pouvoir. Il pensait à la passivité devant l'attaque des monopoles. »

« Jospin voit une palette imaginaire dans le ciel... Sa posture l'atavique... »

« La délégation exécutive du Front progressiste (gaullistes d'opposition) commente en ces termes les déclarations de Lionel Jospin : « (...) Face à l'inquiétude des travailleurs, le gouvernement et sa majorité, du fait de leur souci de privilégier la composition d'un programme commun, ont tenté la politique économique de la France dans le cadre rigide du développement des firmes multinationales, sont incapables de définir un schéma d'action cohérent. Seule une solution, qui mettrait en cause les fondements mêmes du pouvoir capitaliste et des relations avec le tiers-monde permettrait de trouver une véritable « relance » et un « changement de cap ».

« M. Jean-Paul Fausson, président de l'Union des jeunes pour la paix, estime après l'inter-vention radiotélévisée du président de la République, mardi 29 juillet, que « en annonçant la composition d'une session extraordinaire du Parlement, le chef de l'Etat semble avoir soudainement pris conscience, après tous les Français, de la gravité de la situation. Comment les Français pourraient-ils s'y retrouver dans l'incohérence des déclarations officielles qui, en l'espace de quelques semaines, passent de l'optimisme le plus béat à l'inquiétude ? Ce qui est certain, c'est que la politique économique et sociale du pouvoir est un échec quasi-total. Ce ne sont pas ces propos qui vont donner espoir aux millions de jeunes chômeurs à qui l'on propose de prolonger leur période militaire... »

« Le Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.) déclare, après les déclarations faites par le président de la République mardi 30 juillet, qu'il « prend bonne note de [la] volonté [du chef de l'Etat] de réorienter l'économie et non pas seulement de la relancer. Seules les réformes structurelles profondes pourront, en effet, éviter des retours successifs à des crises de plus en plus graves. Certains points cependant méritent d'être précisés : en quoi le fait que l'inflation ait été ramené à un taux de 10 % et si, suite à la reprise de l'inflation en cas de relance (...) ».

PRESSE

LE SYNDICAT DES JOURNALISTES C.F.D.T. ASSIGNE LA DIRECTION DU « PARISIEN LIBRE »

A la suite du licenciement du délégué syndical C.F.D.T. du Parisien libéré, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. a décidé d'assigner la direction de cette entreprise en correctionnelle pour le délit d'entrave à l'exercice des mandats de délégué syndical et de délégué du personnel.

Selon le S.J.F.-C.F.D.T., la direction du Parisien libéré a déjà été condamnée pour des faits semblables par le Syndicat parisien C.F.D.T. du Livre (condamnation confirmée en cassation et qui n'est pas amnistiée). Le Syndicat rappelle, en outre, que plusieurs plaintes ont été déposées auprès des tribunaux divers par des journalistes salariés du Parisien libéré pour non-respect des règles législatives et conventionnelles.

D'autre part, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. a demandé le blocage du compte en banque du Parisien libéré en attendant qu'un jugement du tribunal des prud'hommes qui ordonnait le paiement des salaires des ouvriers de l'entreprise entre le 3 mars, début du conflit, et le début de l'occupation des deux imprimeries au mois de mai.

« Le conseil d'administration de la Société d'administration de l'Éclair » est désormais ainsi composé : président : M. Robert Hirsant ; vice-président : M. Jacques de Laetzel, de l'Académie française ; et de MM. André Andinet, Claude Chevallier-Appert, Arnold de Contades, Jacques Hirsant, Michel Hirsant, Marc Midol, Albert Prouvost.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Général : Jacques Favrel, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie de « Monde » 5, rue de Valenciennes PARIS-IXE 1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Licenciement et polémique au « Canard enchaîné »

M. Héréd Terrace, rédacteur, depuis 1964, au Canard enchaîné, vient de quitter cet hebdomadaire après avoir été licencié par M. Giscard d'Estaing dans le Monde du 1^{er} août. À la suite d'un différend qui l'a opposé, le 21 juillet, à son directeur, M. Roger Fressoz, à propos d'un article qui avait été accepté et ensuite refusé. Il en est résulté une altercation à la suite de laquelle M. Fressoz a été blessé.

« La censure existe. Je l'ai rencontrée », écrit M. Terrace. Après vingt-cinq ans de journalisme, pour la première fois, j'ai rencontré la censure. Ça mérite un papier, non ?

« D'autant que la rencontre n'a pas eu lieu n'importe où — du moins, pour moi, j'ai rencontré la censure du Canard enchaîné. »

M. FRESSOZ : Des accusations dérisoires

André Ribaud (pseudonyme sous lequel écrit M. Fressoz, directeur du Canard enchaîné) a déclaré, le jeudi 31 juillet, à Europe 1, que les accusations de « censure » n'ont été faites dans le style du Canard. Il n'en a absolument rien fait. Finalement, je me suis aperçu que la première phrase de son article (c'est-à-dire « les Anseres qui ») avaient été écrites lui-même par son Canard) visait un des collaborateurs de notre journal. De quel droit, au nom de quel ministère se permettait-il une attaque injurieuse, et en plus sournoise ?

Assurant que le licenciement (1) a été prononcé « pour votes de fait, à la suite d'une agression à laquelle il s'est livré contre moi », M. Fressoz déclare que M. Terrace a donné de l'incident une version « complètement fautive », dans Charlie-Hebdo.

demandé dans la grande presse, on a voulu me l'imposer, le lundi 21 juillet, au Canard. Accepté le matin par le rédacteur en chef, Gabriel Marc, et par le directeur, Roger Fressoz, un de mes papiers, « Portugale militaire », a été retiré du numéro sur l'intervention d'un tiers. Surtout, puisque personne ne m'en avait rien dit, au début de la soirée, par le hasard d'une conversation, je n'avais appris le sort clandestin réservé à cet article. Était-ce plus d'indignation ? Non, pas de la part de ceux qui ont toujours saisi dans ce métier. Ni pour le contrat qui me lie avec mes lecteurs. Ni pour l'idée que je me fais du Canard.

« Trop souvent nous avons dénoncé la censure, relégués des atteintes à la liberté d'expression, justifiés des confrères qui cédèrent à des pressions pour que, demain, au Canard, j'accepte de telles pratiques.

« Il sera donc dit, conclut M. Terrace, que j'ai quitté le Canard enchaîné parce que je n'y acceptais pas la censure. »

« Lorsque, comme événement suprême, mon agresseur m'a frappé au visage avec un siphon, poursuit-il, ma lèvre n'est écartée, il a fallu d'ailleurs sept points de suture pour la réparer, mon sang n'a guère, je me suis effondré à terre puis évanoui, et c'est alors que ce « forcené du siphon » a essayé de parachever son œuvre, qu'il considère comme héroïque, en profitant sur moi un autre objet lourdement contondant qui se trouvait sur le comptoir. »

Le directeur du Canard enchaîné conclut : « Si ce qu'a écrit mon agresseur concernant la censure au Canard enchaîné était vrai, même partiellement, il y aurait bien eu au moins quelques membres de notre équipe pour le défendre, un tant soit peu, ou il n'y en a pas un seul. Toute notre équipe, désolée de cette affaire, est unanime pour le condamner. »

(1) Dans Charlie-Hebdo, M. Terrace affirme que M. Fressoz lui a dit : « On tu te soumet, ou tu t'en va. »

مركزنا للأعمال

سكزاف الاول

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Il était une fois la Côte de Lumière

VENDEE PAS ASSASSINÉE

LES plages vendéennes offrent tout l'état un spectacle assez burlesque. On dirait que l'on y tourne les séquences inversées — et heureusement pacifiques — du débarquement au mois de juin 1944. Sur 200 kilomètres de rivage, cinq cent mille touristes se lancent à l'assaut de la mer. Elle se défend bien, merci. Les assaillants ne pénètrent dans l'onde que sur quelques dizaines de mètres et sont vite refoulés mais ce sont les dunes qui souffrent de la bataille. Les estivants y ont établi leurs bases arrière : ils occupent les villages et ont dressé partout, dans les forêts comme en rase campagne, d'immenses cantonnements. Cent mille Vendéens avisés assurent l'intendance. A l'orée de chaque camp les quêtistes s'agitent devant leurs roulettes et, portée par la brise de terre, l'odeur roborative de la frite arrive sans mal jusqu'aux avant-postes établis dans les anciens bunkers du mur de l'Atlantique.

Sur les chemins, les colonnes de fantassins estivants montent en ligne armées de parasols et de tapis de plage. La liaison avec la mer patrie est assurée nuit et jour par le maillage des transistors. Quant à la départementale 38 qui longe la côte, elle fait figure de voie sacrée. Les convois automobiles, les pelotons cyclistes, les camions de ravitaillement y processionnent.

Enfin, pour que les mètres de sable enlevés chaque nuit et repris chaque midi soient définitivement couchés, on les bétonne. Le génie est assuré par M. Merlin et quelques autres promoteurs, auxquels les appuis municipaux et les amitiés politiques ne font pas défaut. Il ne manque à ce tableau que l'inspection d'un grand général. Il est venu sous les traits de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui, vers la mi-juillet, a survolé en hélicoptère le théâtre des opérations.

Hélas ! c'était l'aube encore. Les vacanciers dormaient dans les villages, leurs véhicules et leurs tentes se cachaient sous les arbres ; les plages étaient désertes.

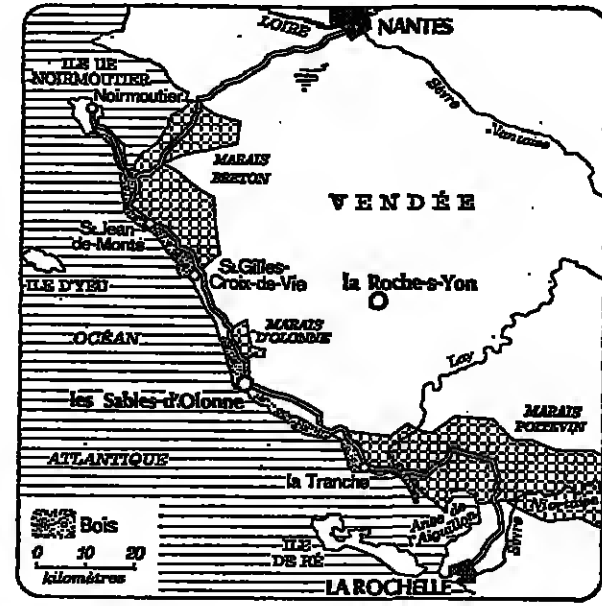
« Hormis quelques immeubles de bord de mer qui offensent la vue et la raison, quatre-vingt-dix pour cent de ces côtes sont encore vierges, observa le ministre. On peut donc continuer à construire, mais en profondeur cette fois, et si possible, en arrière des dunes et des bois. »

La France matinale est toujours belle vue du ciel. Elle l'est beaucoup moins pour celui qui crapahute, en plein midi, au ras des pâquerettes. La vérité, c'est que la Vendée est aujourd'hui le troisième département touristique de France, derrière les Alpes-Maritimes et le Var. On y entrepasse, en quelques semaines et sur une très étroite frange littorale, 500 000 nuitées dans les hôtels, 5 millions dans les campings et 7 millions dans les locations meublées.

Dans les intervalles, chaque propriétaire transforme son lopin en camping, qu'il bourre à la limite de l'imaginable. Mais, à 25 kilomètres à l'intérieur du bocage, certains terrains modérés avec arbres centenaires, plans d'eau, pêche gratuite, calme parfait et sanitaire dernier cri, n'ont pas de clients. Les vacanciers veulent dormir au ras de l'océan quel qu'il en coûte. Aussi, sur le littoral, tout est à vendre. Même les forêts publiques que l'Office national des forêts — incroyablement vrai — a cédées par dizaines d'hectares à des promoteurs. Pourtant, comme le souligne M. Galley lors de son survol, la seule vraie parure de cette côte plate, quasi rectiligne, et très fragile parce que sablonneuse, ce sont les quatre mille cinq cents hectares de pins maritimes que l'on avait plantés au siècle dernier pour fixer les dunes balayées.

Ces 4 500 hectares et ceux de quelques grandes forêts privées, étriqués en bande étroite, résisteront-ils longtemps au piétinement des baigneurs et aux convulsions des constructeurs ? Que restera-t-il de la mer quand la centrale nucléaire que l'EDF propose d'édifier à Brégénolles (à 4 kilomètres des baigneurs de cette station et à 6 kilomètres de Saint-Gilles) rejetera ses eaux chaudes, quand les gravières sous-marines entraveront en activité au sud de Noirmoutier et dans le pertuis Breton ?

L'ingénierie des protecteurs de la nature, de certains responsables



LES CHAMPIONS DE LA BOUSCULADE

TOHU-BOHU sur les routes des vacances : ceux qui partent (cinq millions ?) croisent ceux qui restent (deux millions ?). Ils aiment, dans les embouteillages, largement le temps de s'apercevoir, et l'on fera demain, si l'on peut, le compte des morts, des blessés et des dépenses de tous ordres (surconsommation d'essence, police, secours, hospitalisation...) qu'auront entraînés ces migrations estivales.

Les Français ont d'autres soucis. Pourquoi leur demander d'étoiler leurs vacances alors que, pour beaucoup, c'est leur travail qui risque de s'étoiler jusqu'à disparaître ?

Depuis des années, pourtant, la machine touristique renchérit à avaler le flot croissant et de plus en plus serré qu'on lui propose chaque été. Les Français restent, de tous les Européens, ceux qui ont les plus longues vacances annuelles ; ce sont aussi ceux qui concentrent le plus étroitement leurs départs sur quelques jours de l'année : le fin de juillet ou le début d'août.

Comment rompre cet encheînement de contraintes et d'habitudes qui conduit les grandes villes à se vider un mois durant pour venir encombrer les stations ? Vie orrétée ici, trépidante là ; l'économie en petit, mais les touristes aussi, mal accueillis, mal servis quand ils ne sont pas grugés.

Peut-on faire, malgré eux, le bonheur des Français en vacances ?

Il y a dix ans qu'on l'a tenté par des campagnes d'information et d'incitation. Apparemment sans grands résultats. Il faut changer de cible.

Tous les experts le reconnaissent aujourd'hui : pour étoiler les vacances il faut étoiler le travail. Non seulement le travail scolaire (moins d'un Français sur deux est lié pour choisir la date de ses vacances à celles de ses enfants) mais surtout le travail salarié.

Tant que l'on n'aura pas obtenu de quelques grands secteurs industriels une fermeture des usines sinon par roulement durant toute l'année, de moins sur une plus grande partie de la belle saison, on ne pourra obliger les Français à décaler leurs départs comme le font, par exemple, région par région, les Allemands.

Les vacances à la carte dont on peut rêver supposent, en réalité, un travail à la carte que l'on commence seulement d'imaginer et sur lequel les pouvoirs publics, qui souhaitent si fort améliorer la qualité de la vie et supprimer les gossillages, pourraient utilement commencer à se pencher.

CARTE POSTALE

Sur un marché de Macédoine

COMME dans la fable, les paysans ont pris tôt le matin le chemin de la ville, emportant avec eux leurs trésors à vendre : poires, paniers d'œufs, sacs de pommes ou de piments, sacs de grains aussi colorés que variés. Sur l'unique place, minuscule, et à la dimension de la ville, chacun s'est installé dans son coin habituel. Les femmes, surtout, en longues jupes noires recouvrant les bas de laine, les épaules couvertes d'un paletot tricoté, la tête sous le fichu brodé, cassé sur le front à la manière orientale ; le plus souvent assises par terre, elles ont étalé à même le sol, les produits de la campagne : maïs, petits oignons à repiquer, chapelote d'ail, parfois un lapin sage à l'est inquiet.

Toutes s'affairaient à la vente, parlant fort, discutant et riant, tandis que les hommes, plus graves, se sont rassemblés à l'écart, à l'ombre des arbres. Beaucoup portent encore le traditionnel habit macédonien, toque ronde, veste doublée de laine brune, pantalon d'étoffe rude, à fond large très sérieusement appelé « œuf pendant », resserré aux chevilles et enroulé dans de grosses chaussettes. Les longues charrettes, les chevaux débarrassés du lioul, les vaches aux sabots boueux ont été parqués au fond de la rue, et patientent avec résignation. On se croirait dans une immense cour de ferme...

La journée commence ; une femme sort sa quenouille, tire d'un vaste foulard de coton bigarré une masse de laine écrue, et, entre deux clientes, fait tourner avec adresse son fuseau. Une autre accroche à son pouce une antique balance, long ficéau, plateau usé, suspendu à trois chaînes comme un trépidé à l'envers. Tout sent le rustique, le naturel, le travail

lent et précis à la fois hérité des ancêtres.

Les deux artères principales, qui se croisent ici, groupent l'essentiel du bœuf ; une boulangerie débite d'énormes pains ronds, une pâtisserie sentant de loin son chocolat épais, un semblant de restaurant, où chacun apporte ce qu'il désire — saucisse et fromage de brebis — et o'p plus qu'à commander un peu de bière ou une

goutte de slivovca, l'eau-de-vie de prun.

Le progrès va vite néanmoins, et, si les influences de Zagreb et de Belgrade n'arrivent ici qu'atténuées, d'autres boutiques proposent à une jeunesse pour un jour inoccupée les mille tentations de la société de consommation, du transistor au blue-jean. Bien sûr, une autoroute — un tronçon existe déjà — reliera entre elles ces villes

macédoniennes, Pirof, Bela-Palanka, Nis. Et les voitures des touristes en quête de soleil passent et à côté sans les voir. Le goût du modernisme se fait jour, qui supplante la tradition ; les chemins, hier bordés de demeures basses peintes à la chaux, résonnent de grondements des premiers vélomoteurs.

Malgré la dévaluation, on compte encore dans ce fin fond

de la Yougoslavie en ancienne monnaie ; on s'étonne d'avoir à payer pour quelques légumes 20 000 ou 30 000 dinars. Il suffit de supprimer trois zéros pour rétablir potreaux et tomates à leur juste valeur ! La langue slave, parée couramment ici, l'écriture cyrillique rappellent que la Macédoine fit partie, au dixième siècle, sous le tsar Siméon, du grand royaume bulgare. La frontière avec l'actuelle Bulgarie semble d'ailleurs vraiment théorique ; de part et d'autre, ce sont les mêmes étendues arides, la même vie pastorale, une frugalité et une robustesse identiques. La Nisava, petite rivière caillouteuse, talle, entre des collines sauvages et coupées de bois touffus, un ours onduleux. Bien que née dans les rochers balkaniques, elle ira grossir vers le nord, en passant par la Morava, le Danube.

Toutefois cette terre, nostalgique et hospitalière, fut au long de l'histoire l'objet de convulsions et l'enjeu sacrifié des guerres entre empires d'Orient et d'Occident. Voie aussi de passage éternellement empruntée, et en cela fécondée par les influences les plus diverses. Vers l'ouest, adoucie par l'Adriatique, la fantaisie italienne et son goût de l'art ; au sud, après les obscures triomphes des légions des monastères perdus dans la montagne, l'agilité d'un minaret ; après les Fortes de Fer ouvertes par le Vardar, la civilisation hellénique.

Dans la poche du tablier, à l'approche du soir, on fait les comptes. Après le cœur en paix, on repart vers sa maison, parfois très loin, souvent accrochée au flanc de coteau, les vastes paniers d'œufs presque vides équilibrant la démarche, dans l'attente du marché de la semaine prochaine.

VÉCU

Une gare sans fil

UN dimanche après-midi, j'arrive de Paris au Nord par un train international. Plutôt que d'attendre pendant plusieurs heures une correspondance sur le ligne de Soissons, je préfère téléphoner chez moi pour que l'on vienne me chercher en voiture.

Mais trouver un téléphone public à la gare du Nord, même pour un être normalement constitué, tient et perdient le français, c'est une aventure autrement élastique que de découvrir les deux emplacements où sont étiquetés les horaires de trains. Valise en main, je parcours le gare en tous sens, pour découvrir l'agitation colorée d'un souk autour de quelques appareils aussi rétro que des bouillottes, éiani manuellement hors d'état de répondre à la demande. Je repars, quasiment épuisé, et là, devant d'apprendre qu'il y a aussi des téléphones — en bas, dans le métro... J'y descends, mais certainement par la mauvaise entrée car, à nouveau, je vêts errant en tous sens. Je finis par tomber sur une bat-

terie de six ou sept cabines devant lesquelles personne ne fait la queue. Les 100 postes sont toutes vides d'appareils.

Je remonte en surface, me valise à la main, et traverse le rue pour appeler d'un café. Je fais en réalité une demi-douzaine de complais car on me refuse chaque fois une communication hors de Paris. Finalement, j'échoue dans une brasserie dont le patronne, accueillant, compose elle-même le numéro de téléphone et assiste à ma brève conversation afin d'être en mesure de la tarifier. « 2,50 F », me précise-t-elle tout souriante lorsque je recroche l'appareil. Je ne peux que l'en remercier, estimant qu'il serait médisant de lui préciser que le tarif est une pièce de 1 franc en cabine.

On doit me prendre à une porte de Paris. Je redescends donc dans le métro et resurgis à la terrasse d'un café car, bien entendu, il n'y a aucun banc public où m'asseoir. Tout en m'installant, j'ai la lumineuse idée de taire le décompte de me for-

tune en francs français : 2,51 F. Passuré, j'interroge le garçon sur ce que je peux consommer pour cette somme. « Rien », me répond-il tranchant. « Un café assés, c'est 2,50 F. Vous n'avez qu'à aller au comptoir. » Je lui précise que je dois attendre quelqu'un pendant une demi-heure ou plus et lui demande un verre d'eau. « On ne sert pas de verre d'eau à la terrasse », ajoute-t-il, pour n'avoir que 2,51 F. Il faut être un pauvre type. Je rétorque, en haussant la voix, que je peux payer en monnaie étrangère. Mal m'en a pris. « On est en France, ici, enc... », hurle-t-il.

Je bats en retraite pitoyablement. Hélas ! oui, je suis bien en France. Je para, serrant ma valise dans les mains, en étant reconnaissant à l'assistante, composée principalement d'Africaine et de Nord-Africaine, de ne voir pas ricané devant les avances d'un « Blanc » décevant et son tour ces riens discrets qui pimentent une sociologie libérale avancée.

GILBERT CATTY.

LES ENTRETIENS POLITIQUES DE M. CHIRAC

deux ?

M. Jacques Chirac a reçu, le 31 juillet, M. Robert Grosche, secrétaire national de l'UDF, accompagné d'une dizaine de jeunes responsables du mouvement. Au cours de cet entretien, deux sujets ont été abordés : d'un nouveau type de dialogue entre les jeunes et les responsables qui doivent être de l'UDF, et de la situation, notamment en décembre, à l'occasion d'un rassemblement national des jeunes de l'UDF, auquel participera M. Chirac.

Le premier ministre, c'est ce que M. Grosche a dit au cours de son entretien avec M. Chirac, secrétaire général du dialogue et du mouvement (C.D.R.), qui a notamment eu au premier ministre les mots de l'essence de la relation de confiance de l'activité de sa fonction.

En réponse au rapport

« L'HUMANITÉ » : C'est le... qui a hésité devant... actions communes.

L'Humanité, organe central P.C.F., répond, vendredi, à M. Lionel Jospin, membre exécutif national du P.C.F., au sujet de son rapport sur le dialogue et le mouvement.

« Golo » et congés payés

En moins de six ans ce petit homme rond, vaillant et d'une débordante activité a construit six mille cinq cents logements. Ses projets sont à la mesure de ce qu'il a déjà réalisé. Son principe : de grands immeubles en bord de mer, et des pavillons derrière, à l'abri du vent, le tout sur la dune, groupé en village, avec accès direct à la plage, commerces et équipements de sports.

M. Merlin peut se vanter d'avoir offert la Côte de Lumière (c'est ainsi qu'on a baptisé le littoral vendéen) à vingt-cinq mille estivants, et cela en ne « privatisant » que cinquante hectares de terrain. Joli rendement, en effet, si l'on compare ses « villages » aux petits bourgs de la côte, dont les pavillons s'étiraient le long des chemins formant une interminable et anarchique banlieue qui n'a même pas le mérite d'avoir la vue sur la mer ou l'ombre des forêts.

Les stations, quant à elles, veulent leur Croisette. A la place des villas d'antan, elles laissent monter les blocs anonymes de six, huit et maintenant dix étages. Au pied, une autoroute, en contrebas la plage et ses tentes de déshabillage à l'alignement. Ce dispositif, qui est censé représenter à une jeunesse pour un jour inoccupée les mille tentations de la société de consommation, du transistor au blue-jean. Bien sûr, une autoroute — un tronçon existe déjà — reliera entre elles ces villes macédoniennes, Pirof, Bela-Palanka, Nis. Et les voitures des touristes en quête de soleil passent et à côté sans les voir. Le goût du modernisme se fait jour, qui supplante la tradition ; les chemins, hier bordés de demeures basses peintes à la chaux, résonnent de grondements des premiers vélomoteurs.

CANET en ROUSSILLON

Est merveilleux de mai à octobre
9 kilomètres de sable fin
Soleil en toutes saisons
Part très moderne

La Plage
réserve

Symfonic
d'initative
66140 Canet-Plage
Tél. (69) 25-02-88 25-04-65

MANUEL ADEVE.

Tourisme

LE TEMPS DES VACANCES

Voyage à travers les voyages

QUI voyage ? Pourquoi ? Comment voyage-t-on ? Et le voyage, qu'est-ce que c'est ? Ces questions, élémentaires en apparence, il faut les poser à l'heure des Jumbo-jets et des soleils encore lointains hier qu'on vend aujourd'hui sur catalogue, par téléphone ou par correspondance, comme n'importe quelle « marchandise » ordinaire, il faut que quelqu'un se les pose.

Un jeune romancier, Didier Decoin (son Abraham de Brooklyn lui a valu voici trois ans le prix des Libraires), fort de son expérience — il semble bien que les gares, les ports, les aéroports et les aéroports, surtout, n'aient plus de secrets pour lui, — s'attache à y répondre.

Pourquoi a-t-il intitulé son essai *Trois milliards de voyages* ? Parce que, dépassant la notion trop simpliste de « tourisme », il va nous dire d'entrée de jeu que : « A priori, tout le monde voyage. L'équipage de l'avion, le conducteur du corbillard et celui du funiculaire, le lifter de l'ascenseur, le petit fille qui ouvre les portes et son amant qui se « shoote » pour ne pas voir ça, le vieille dame dans la coquille blanche d'une ambulance, Mohamed Ali dans son wagon du métropolitain, le grutier qui surveille les toits de la ville. La frontière est incertaine entre nos quotidiens et nos voyages. Et peut-être nous sera-t-il demandé de recenser, chemin faisant, autant de voyages qu'il y a d'êtres humains.

« Il faudrait alors, sur les tringles du bûcher chinois, plus de trois milliards de petites sphères pour compter plus de trois milliards de voyages. »

Cela posé, Didier Decoin décrit, avec le même acuité (parfois teintée d'un humour qui pourrait faire frissonner) chacune des composantes du voyage.

De cette étude attachante, d'autant qu'elle a été écrite sur un ton familier qu'il n'est pas toujours, nous avons extrait quelques fragments significatifs de la réflexion de l'auteur.

* Trois milliards de voyages, par Didier Decoin, Le Seuil ; un vol. : 28 F.

D'abord spectateur

« Aujourd'hui, ce que nous voyons des décors que traversent nos voyages est perçu à travers un cadre. Entier le paysage et le voyageur, d'une manière presque constante, s'interpose une plaque de verre entourée des quatre baguettes d'un cadre de plastique : une lucarne. En somme, ce n'est pas sans rappeler les dimensions (Les limites) de l'écran du téléviseur.

Cette lucarne, c'est le hublot rectangulaire ou ovale de l'avion, la fenêtre du wagon de chemin de fer, la vitre de l'autocar, du téléphérique, de la vedette fluviale, du taxi ; c'est encore l'oculaire de la caméra d'amateur ou de l'appareil photographique, le « loup » transposé du masque de plongée. Le voyageur ne s'intègre plus aux paysages qui lui sont proposés ; il les observe, les scrute, les évalue, les juge. Il ne pénètre pas, il regarde. Le voyageur, d'abord, est un spectateur. »

Le bout du monde

« Bagdad, Damas, Tel-Aviv, Le Caire, Saigon ou Hanoi ont brusquement cessé d'appartenir à la catégorie des horizons lointains. L'espace d'une conférence internationale, les drapeaux des cités en colère sont venus flotter sur les buildings de verre que nous avons dressés en bordure de nos quartiers résidentiels. Et nous n'avons pas eu le temps de nous perdre en elles que, déjà, ces villes terribles se précipitaient pour se fondre en nous, nous quitter, nous questionner. Nous concerner.

Alors, il n'y a plus de point commun possible entre ce qui était hier soir encore le bout du monde et ce qui ce matin fait la manchette de nos quotidiens. D'une certaine façon, la course vers le bout du monde est une histoire d'amour ; et l'on n'épouse ni sa sœur, ni sa cousine. Désormais, la ligne frontalière entre le « près » et le « loin » ondule en fonction des secousses qui bouleversent notre histoire. Le bout du monde est donc en danger de mort. »

Pourquoi la ligne droite ?

« Les organisateurs de voyages connaissent une ère de prospérité. Cette prospérité ne fera que grandir si, au sens propre du terme, ils savent sortir leurs clients des sentiers battus. Ces dix dernières années, le mot d'ordre a été : « bon marché ». Désormais, il est : « imagination ». Le comble de l'organisation devant être la désorganisation. Le voyage sauvage entre dans les mœurs. Demain, nous l'appellerons « le voyage proprement dit ». Demain, nous refuserons l'itinéraire qui restreint notre libre espace, l'horaire qui limite notre libre temps. La ligne droite, plus court chemin d'un point A vers un point B, devient peu à peu absurde ; puisqu'on ne va plus nécessairement de A vers B. Le voyage, de plus en plus, enferme sa propre justification. Et si le sept qui se veut l'avenir confonde les ports de départ avec les ports d'arrivée ; déjà, il y a moins de voyageurs désireux d'arriver que de voyageurs désireux de partir. »

Jusqu'où ?

« Aller loin, c'est aller jusqu'où ? La question vaut peut-être d'être posée, quand on sait que l'habitant de Reims se considère comme un grand banlieusard « de la capitale ; et que le vacancier du mois d'août tient la Costa Brava espagnole pour une terre sous protectorat français.

« Il semble que la notion d'éloignement soit devenue fonction des changements de fuseaux horaires. Le fait simple (et artificiel) d'ajouter ou de retrancher des minutes au cadran de sa montre représente, pour le voyageur, la garantie qu'il a véritablement réussi son évasion. En vivant un autre temps que le leur, le voyageur-fuyard est convaincu d'avoir trompé ses poursuivants. »

Un être qui s'enfuit

« Le voyageur moderne est un être qui s'enfuit : pour lui, voyager n'est pas tant gagner un mieux que s'échapper d'un pire. Voyager n'est plus aller au-devant d'une détresse possible, mais abandonner cette détresse derrière soi. Il semble que le voyage contemporain soit une forme (mal) déguisée de l'évasion. Les panneaux publicitaires qui invitent au départ disent : Ici tout est gris... là-bas tout est blanc. (...) Ce qui attire le voyageur, c'est d'abord le fait de pouvoir laisser loin derrière lui, huit ou quinze jours durant, le grisaille de la grande ville. »

Puteaux à Bangkok

« On sait le prodigieux succès que rencontrent, depuis moins de cinq ans, les voyages organisés vers Bangkok. Pourtant, en elle-même, la ville thaïlandaise ne présente qu'un attrait restreint : avec l'imagination la plus inventive, il n'est difficile d'y voir autre chose qu'une réplique presque parfaite de nos boulevards d'Occident, avec leurs longs et mornes boulevards bordés d'arbres rabougris et de masures aux toitures de tôle (...).

« En réalité, Bangkok vaut surtout par ses environs, mais ceux-ci ne sont pas compris dans le prix de la plupart des voyages préfabriqués. Chaque année, des milliers de touristes rêvent, désœuvrés, dans les rues ; s'entassent sous les derniers ventilateurs des salles à manger des hôtels de seconde catégorie (...). La très grande majorité de ces voyageurs, cependant, se dit « enchantée de son séjour, de son aventure, de sa découverte ». Pourquoi ?

« Peut-être, justement, parce que Bangkok est une transposition de Puteaux ou de Choisy-le-Roi, mais dans un système temporel et climatique qui — l'un va avec l'autre — déroutent. En somme, toute la fascination de la décalomanie tient, ici, à ses osseures. »

IL N'Y A PLUS DE FRONTIÈRES

OLÉ EN BRETON

LA petite commune de Pleslin (Côtes-du-Nord) a organisé, à grand renfort de publicité, dimanche 13 juillet, « une véritable corrida espagnole ». Un tel spectacle présenté sous un tel vocable signifie : piques, banderilles et mise à mort.

L'organisation d'une « véritable corrida » sous le ciel breton n'est pas ordinaire. Elle l'est d'autant moins que les mises à mort ne peuvent avoir lieu que dans les « localités de tradition taurine ».

Après les arènes de Lutecé, à Paris, un certain Eloi Cruz de Sevilla a planté pour une journée, son chapiteau de cinq mille places (1) à Pleslin, non loin de Dinard. La grande foule — beaucoup d'autochtones, quelques touristes. Les toreros, en costume de luma frustes et raccommodés, plétinés l'herbe en attendant l'heure du paseo à côté du toril, un camion aménagé à cet effet.

Une jeune femme en panaléon de cow-boy s'adresse au milieu de l'« arène » pour présenter la tarde : « Mesdames et messieurs, nous aurons du spectacle... Un spectacle pour aficionados, qui veut dire en français amateurs. De bons toreros et de bons toros ». Mais attention, cette région n'est pas de tradition taurine, il n'y aura que des simulacres : banderilles et mise à mort. Que la fête commence... »

Et la fête ne commença pas. Le « spectacle taurin », et non la corrida annoncée, se déroula, en fait, comme prévu. Les accents de Carmen brillaient dans la lande bretonne. Les jeunes tauraux camarguais, reconnaissables à leurs cornes en lyre, sortent du toril. Des rejons, quelques semblants de passes à pied, des poses (?) de banderilles, deux simulacres de mise à mort, toujours à l'aide de banderilles, et le tour est joué.

Micro en main, la femme invite : « Hé, on applaudit bien fort ». Le chapiteau se demande ce qui se passe. « Tous ensemble, on crie Olé ! ». Et l'on essaie de crier pour encourager l'Ordre de banlieue qui chatouille les cornes d'un jeune taurin à 15 kilomètres de Saint-Malo.

La course telle qu'elle est pratiquée en Espagne ou dans le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France n'a pas, ne pouvait avoir lieu. Tchercher, tchercher, exploitation du mot corrida ? Pas autre chose. Un spectateur commentait, en regardant les toreros s'interpeller : « Ils ne parlent pas breton. Parlaient-ils seulement de taurin-machie ? — J.P.

(1) Prix des places 15 et 18 F. ; plus cher, par exemple, que les places populaires des arènes de Nîmes lors de la Feria de Pentecôte !

TOKYO-SUR-SEINE

« Mieux qu'un simple hôtel : une véritable « maison du Japon » à Paris : c'est ainsi que M. André Ehler, directeur général du Nikko de Paris — 32 étages, 784 chambres, en catégorie quatre étoiles luxe, — actuellement en cours de construction dans le quartier du Front de Seine, définit le futur établissement, qui ouvrira ses portes en deux temps, 400 chambres en mai 1976 et le reste un mois plus tard.

Premier hôtel bâti dans la capitale par une chaîne japonaise (la J.D.C. — Japan Air Lines Development Company, filiale à 100 % de la compagnie aérienne Japan Air Lines), le Nikko aura coûté quelque 230 millions de francs à ses promoteurs. Les clients s'y hésitent à y descendre, ne pourront en tout cas hésiter pour identifier parmi les autres tours cette construction de 83 mètres : elle est rouge, et on la remarque déjà plus par sa couleur que par son architecture, due à M.M. Fievet et Le Bail, qui ne présente rien de particulièrement original. Une tour de plus...

Dedans, on aura le choix entre trois bars, dont un japonais (le Matsuri), une vaste brasserie dans le style 1900, deux restaurants —

l'un typiquement japonais lui aussi, et l'autre (des Grands Chefs) qui proposera aux amateurs de traditions gastronomiques les recettes des maîtres queux célèbres de la France d'hier, — neuf salles de réunions, une salle des congrès, une piscine complétée d'un sauna et de bains japonais.

A noter encore, les cent cinquante chambres inspirées de la tradition japonaise, mais comportant cependant un vrai lit « européen », et, à côté d'une suite traditionnelle japonaise, huit suites en duplex au sommet de l'immeuble.

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Campagne

09140 OUST (Pyrénées-Ariégeoises) HOSTELLERIE DE LA POSTE. Bâtiment gastronomique situé entre Lourdes, Andorre et Carcassonne, une proposition de confort d'aujourd'hui, son charme d'autrefois. Conditions spéciales en septembre. Tél. 02.02.

Mer

34500 BEZIERS Hôtel LOU TAMAROU *** NN. Pleslin, tennis, plage privée, voile, ski nautique, promenades en péniche sur le Canal du Midi. Ouvert toute l'année. Réservat. : Ecrire ou tél. (07) 78-00-34.

34300 LE CAP D'AGDE

LE SABLOTEL HOTEL *** NN. 120 chambres en bord de plage, animé, 2 piscines, voile, promenades en péniche sur le Canal du Midi. Réservations : Ecrire ou tél. (07) 94-13-77.

CARNAC

Hôtel BRITANNIA *** NN en bordure de mer Loggia 28 juin au 1^{er} septembre. Tél. (07) 52-34-38.

Paris

GLOBE HOTEL, 15, rue des Quatre-Vents (6^e), T. 533-22-23, charmant 501, du 1^{er} à rénové. Ca, calme sous des poutres d'époque. 65 F.

Provence

04-VILLENEUVE-DE-HEC-PROVENCE

près Manosque

sous le ciel le plus pur d'Europe REPUBLIC CALAIS - COMFORT LE MAS SAINT-YVES *** NN Demi-p. à partir 40 F net. T. 78-42-51.

Provence

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** NN. 400 chambres, 45 000 F T.C.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit - Tél. 52-64-03 à 06.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA - Première Classe. Cours de tennis - Piscine plein air et piscine couverte.

VACANCES IDEALES... LA ROUMANIE en automobile au gré de votre fantaisie une formule Automobile Club de Roumanie pratique : les coupons-hôtel, ni réservation, ni voucher, ni change minimum obligatoire

VENDEE PAS ASSASSINÉE

(Suite de la page 7.) Il faut en même temps sauvegarder et ouvrir au public les zones naturelles. Cela suppose que plus un pouce de la forêt publique ne soit bradé, que des sentiers y soient balisés et les dunes rebouclées. Il s'agit encore de maintenir et de développer les activités traditionnelles. Attention à la mono-industrie du tourisme. Vergers, jardins maraîchers, champs de tulipes sont d'un bon rapport. Cinq mille pêcheurs, éleveurs d'huîtres et de moules sont en activité ; l'aquaculture pourrait devenir la richesse des marais littoraux. Enfin, passé la saison, les Vendéennes ne trouvent plus de travail. Il conviendrait donc que de petites industries viennent sur la côte. Malheureusement, la tentation faite par Les Sablons-d'Olonne est un échec. Sa zone industrielle reste aux trois quarts vide. Les patrons craignent la main-d'œuvre du bord de mer, déjà trop gâtée par les salaires de l'été. Le tourisme à tout va a, ici aussi, un effet stérilisant. Le schéma d'aménagement du littoral ouest-atlantique a été adopté dans ses grandes lignes par les assemblées régionales des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes en février dernier. Mais le conseil général de Vendée a demandé que la partie qui le concerne soit remise sur le chantier. Certains élus du littoral redoutent toute limitation du droit d'urbaniser. Ils souhaitent que l'Etat leur construise des autoroutes pour amener les touristes et qu'ensuite on les laisse « aménager » en paix. « Des routes et la liberté », telle pourrait être leur devise. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on ne trouve sur la Côte de Lumière aucune zone d'aménagement défini (ZAD), aucune réserve foncière, si le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) dort dans les dossiers et si, sur les cinquante plans d'occupation des sols (POS) prescrits, trois seulement ont été publiés. M. André Forens, député centriste du sud de la Vendée, qui est partisan d'un schéma d'aménagement, reste pessimiste : « On n'y arrivera pas avant six ou sept ans », dit-il. Heureusement, une réaction se dessine. Celle de l'administration d'abord. Le directeur départemental de l'équipement le plus jeune de France a été nommé en Vendée : M. Michel Amilhat, trente-sept ans, qui a fait ses premières armes contre les promoteurs de la région parisiennaise. Il est décidé à faire respecter les principes adoptés par le gouvernement le 12 décembre 1974 : limitation des édifices sur une largeur de 300 mètres, interdiction des routes de cor-

niche, maintien des zones naturelles. Il s'efforce de toutes les manières possibles de faire réfléchir les maires avant que celui-ci ne défilent des permis de construire à tort et à travers. Il créera dès la rentrée un service d'assistance architecturale pour conseiller les candidats à la construction. Certaines municipalités aussi freinent de quatre fers : La Tranche interdit déjà toute construction de maison dépassant un étage. Elle édifie sa station d'épuration, a nommé un adjoint spécial à l'environnement, le docteur Jacques Jeanneau, qui dresse, en plein centre de la station, un vaste panneau dénonçant les pollutions marines. De son côté l'Association pour la défense de l'environnement en Vendée (ADEV) attaque devant le tribunal administratif quatre permis de construire qui, selon elle, ont été délivrés abusivement à Saint-Jean-de-Monts comme aux Sablons-d'Olonne. Mais, en même temps, elle ouvre dans l'arrière-pays une réserve d'oiseaux où les vacanciers qui ne veulent pas bronzer illégalement peuvent observer les évolutions d'espèces rares en train de se réacquiescer. Il y a encore le syndicat d'initiative de Beauvoir qui envoie chaque semaine quelques curieux dans le marais, terroir insolite, tout proche mais quasiment oublié. Et encore cette famille de meuniers qui, obstinément, fait tourner, à Sallertaine, un merveilleux et authentique moulin. Non, la Côte de Lumière ne veut pas se laisser assassiner... MARC AMBROISE-RENDU.

NEW-YORK - AUSTRALIE - AFRIQUE EXTREME-ORIENT et autres destinations en Europe PRENEZ L'AVION... Compagnies sérieuses assurant des services réguliers



سكزافن الاصل

UN PAYS A PLUS DE FRONTIÈRES

EN BRETON

La fête ne commence que le spectacle tourna... Le « spectacle tourna... de Carmen braillent dans la... de Carmen braillent dans la... de Carmen braillent dans la...

KYO-SUR-SEINE

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

INSEE

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

Paris

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

Provence

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

Suisse

Un appartement... qui proposera... traditions gastronomiques... de la France...

FOURCHETTE EN L'AIR

UN INDIEN CHEZ LES « PIEDS-NOIRS »

Le begban baï, le masala papadam, le bhindi phool, vous connaissez ? Non ? Mon premier est fait d'épaves mijonnées dans une sauce relevée aux aromates ; mon second, c'est une galette croustillante au goût pimenté, mais légère comme une plume ; mon troisième, de la viande d'agneau accommodée à la sauce au curry et garnie de « lada's fingers », ou, si vous préférez, des gombos. Et mon tout se trouve — et se savoura — avec bien d'autres spécialités en forme de charade chez Malyappan Kulendran.

Quatre fois l'an, Malyappan Kulendran prend l'avion et va, comme d'autres vont rue de Buci, le panier au bras, faire son marché... à Londres. Car ce riz sans égal — le fameux basmati — ces épices rares (il lui en faut méter pas moins de vingt-deux ensemble pour obtenir un curry digne de ce nom), ces très rares (le maison présente une carte des mets, où figurent cinq grands « crus » ceylanais, « on ne les trouve que là-bas... »)

Cinq crus ceylanais

Quatre fois l'an, Malyappan Kulendran prend l'avion et va, comme d'autres vont rue de Buci, le panier au bras, faire son marché... à Londres. Car ce riz sans égal — le fameux basmati — ces épices rares (il lui en faut méter pas moins de vingt-deux ensemble pour obtenir un curry digne de ce nom), ces très rares (le maison présente une carte des mets, où figurent cinq grands « crus » ceylanais, « on ne les trouve que là-bas... »)

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Une longue dame en noir

Moderato cantabile, ainsi pourrait-on résumer l'esprit des tendances d'hiver chez les couturiers. En effet, la différence entre l'hiver dernier et le prochain se caractérise par un changement de volumes et de proportions. Tout est plus modéré, de la coiffure lisse aux pieds chaussés de bottes ou d'escarpins. Les grandes capes sont placées sur ponchos ou sur imperméables — ceinturés ou non — parfois ourlés de fourrure. Les ensembles à superpositions sont très importants, et le combiné du chapeau pompière lancé par Saint-Laurent l'année dernière a fait des adeptes. Le courant exotique comporte des coiffures enveloppantes, des jolis bas et toute une gamme de chinéseries se traduisant en tuniques, en manteaux et en ensembles du soir.



(Croquis de MARCO.) CARVEN : La petite robe outre revient, travaillée en souplesse dans une soie décapée de Schwarzenbach, à grandes manches, décolleté profond sur un corset et jupe à plis droits, cachant une poche dans chaque fente. Fortée avec un épaule paillotté noir à bord relevé. CIVENCHY : Ensemble du soir à cassaque de Jersey de soie blanche de Guinée, portée avec une écharpe noire du même Jersey, sur une jupe en satin de soie laqué noir d'Abraham. La ceinture drapée en corsetière noire est rehaussée de billes de jais et de cristal. GRES : Manteau en drap de laine gris chiné de Cartotta, à grandes emmanchures et corsage travaillé de coquilles, avec ou cot de renard brun.

Mode

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Une longue dame en noir

de malgré de grandes emmanchures et des manches caftan. Mais ce style princessa est peut-être encore plus voyant en robes de soie noire, au mollet, dont nous entendrons sûrement parler. Finalement, comme toujours, chez GRES — tout ici s'enroule et virevolte autour d'une silhouette en « I », que ce soit le col bouffant de renard sur des robes-manteaux en biais, des découpes asymétriques blousant sur des jupes droites en façonnées de soie rouge, des diellantes mille robes multicolores, enfin une série de robes fluides, longues ou courtes, à l'ampoule étagée en pans de mouchoirs. Encore du noir, du prune, du turquoise, du marine et toute une gamme de rouges. La fourrure joue un rôle prépondérant dans les collections d'hiver, tant chez les couturiers que chez les grands tailleurs. REVILLON vient de s'adjointre Jean-Paul Avizou comme modéliste pour Paris ; il a fait ses classes de haute couture avec Costello et a été pendant dix ans la modéliste d'André Sautzler ; Robert Montagna, ancien collaborateur de Frédéric Castet chez Christian Dior devient vice-président de Révillon-New-York. On nous a présenté une collection légère et moelleuse avec de nombreuses dispositions de visons Segs et Emba travaillés en erromel, ainsi que des zibelinas Borgouine dans de nombreuses vestes trois-quarts d'une belle venue. Parmi les nouvelles pelletteries figurent une loutre d'Alaska Fouke à tone de miel, et les derniers croisements d'astrakan Swelkan qui comprennent un merlon et noir donnant des lournures très luxurieuses, presque rayées, et des caméléus de rouille. NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison

POUFS

LES coussins ponctuent de couleurs vives ou douces les canapés et divans, mais peuvent aussi devenir sièges non conformistes. En mousse de polyéthylène, ces poufs ont une tenue assez rigide pour qu'on puisse s'y assoir, au ras du sol. Légers, ils peuvent bouger dans la pièce, au gré des occupations et du nombre des invités. Beaucoup de jeunes achètent ces gros coussins pour constituer un « salon » au charme très contemporain. Dans la boutique Conapuf, les poufs cylindriques ou cubiques sont recouverts de Jersey uni ou rayé, dans une gamme de cent cinquante coloris (180 à 330 F en uni). Des formes parallélépipédiques associées à des « polopoufs » cylindriques permettent de composer de véritables canapés. Toutes les housses sont amovibles pour leur nettoyage. Chez Agnès Comar, dont l'imagination se renouvelle sans cesse, nous avons aimé un grand coussin carré, de 85 cm de côté, en toile écru ornée de motifs piqués sur son ton (375 F) ; trois de ces coussins encadrés d'un long « boudin » composent vite un amusant canapé. De grands coussins carrés sont recouverts d'un tissu-foulard de tons frais et coûtent 225 F. Poufs en plume pour sofa/orient, découverts dans la nouvelle bou-

Maison

UN CHAUDRON SUR LA ROUTE

des objets autres que les ustensiles d'office. On distingue enfin sous le terme de « cuivre gris » le minéral qui comporte de 30 à 45 % de cuivre allié à d'autres composants. Connu dans les temps les plus reculés, cité par Homère, couramment utilisé par les Egyptiens trois mille ans avant J.-C., isolé par Paracelse au seizième siècle, le cuivre est un métal assez facile à travailler. Les chaudronniers de l'ulivier y consacrent longtemps leur nom de « batteurs » ou de dinandiers, inspirés de la ville de Dinant célèbre pour ses chaudronneries. La réputation de cette cité proche de Namur date du Moyen Âge, époque à laquelle les artisans fabriquaient non seulement des instruments domestiques mais aussi des pièces exceptionnelles, véritables œuvres d'art : cuivres baptismaux, lutrines, candélabres, plats d'orfèvrerie. En Espagne, la chaudronnerie fait partie des arts flamencs (art flamand) ; certains y voient un rapport entre les dinandiers des Flandres et les gitans de la Péninsule. Tous les objets étaient fabriqués à la main à partir d'une plaque de métal martelée pendant des heures jusqu'à l'obtention de sa forme définitive. De nos jours, les feuilles de cuivre sont laminées en usine et, seuls, les chaudronniers traditionnels, notamment les gitans et

Brocante

Martelés, brasés, soudés

pour deux litres de vinaigre d'alcool) ; le vinaigre une fois refroidi, on en sortira la pièce et on l'esuiera énergiquement avant de l'astiquer avec un produit à faire briller. Pour lui conserver son brillant, on pourra y vaporiser un produit en bombe. L'utilisation successive de pâte à blanc liquide, de tripoli sec, puis de blanc d'Espagne et une exposition au soleil donneront aux cuivres de nos grands-mères un incomparable éclat. De nos jours, le temps manque et la pollution de l'air rend le nettoyage des métaux. Mais la recette reste valable. ELVIRE VALOIS. Prochains marchés, foires, expositions jusqu'au 11 août, Monté-Carlo ; 8 au 10 août, Caubourg (14) ; 8 au 17 août, Bruges (Belgique) ; 8 au 18 août, Saint-Raphaël (83) ; 12 au 17 août, Barjac (80) ; 14 au 17 août, Cany-Barville (76) ; 14 au 17 août, Tisse-sur-Sorgue (84) ; 24 août, Aïès (30).

avec le Club de Val-d'Isère IMAGES ET CONNAISSANCE de la MONTAGNE AVEC SAFARIS PHOTO DE LA VANOISE Quelques titres du programme quotidien : Initiation montagne - Affût marmottes - Végétation photographique dans les hautes Alpes - Circuit botanique - Une journée sur l'olpe avec un berger - Lagon de macro-photo - Observation avec jumelles et photo photographique des animaux du Parc - Un sentier balcon - Randonnée à travers les Parcs avec nuitée en refuge, etc. Sept années d'expérience - Des guides : montagnards, naturalistes, moniteurs photo - Service d'hébergement hôtelier adapté - Quatre refuges privés - Laboratoire noir et blanc - Prêt gratuit de matériel de photo et d'optique STAGES DE 6 et 13 jours PLACES DISPONIBLES du 24 août au 13 septembre 6 jours tout compris : de 660 F à 820 F 13 jours tout compris : de 1.200 F à 1.460 F Renseignements et inscriptions : CLUB IMAGES ET CONNAISSANCE DE LA MONTAGNE R.P. 47 - 73150 VAL-D'ISÈRE - Tél. 06-00-03 115-79)

JANY AUJAME * Canapuit, 28, place de la Madeleine, 75008, et Palais des congrès, porte Maillot, « Boutiques de Paris », 61, rue Bassa. * Agnès Comar, 73, rue de Selas, 75008, Paris. * In the Mood, 21, rue Jacob, 75006, Paris. * Christian de Callanges, Palais des congrès, porte Maillot, « Boutiques de Paris », 75, rue Bassa. LIVRES POUR L'ATELIER SANS doute parce que le bricolage est la plus souvent une activité de nécessité, les auteurs sont nombreux à prodiguer leurs conseils aux néophytes comme aux adeptes. Un nouveau guide vient de paraître, rédigé par Martine Yéru, journaliste experte en bricolage. La pose de tous les revêtements de murs et de sols y est très clairement expliquée, croquis à l'appui, ainsi que des rudiments de menuiserie et l'apprentissage de quelques assemblages simples. * Le bricolage en trois jours, Ed. Solar, 25 F. S'ADRESSANT à un bricoleur déjà averti, le dernier livre de la collection « Faites-le vous-même » concerne toutes les soudures. Au fil des cent soixante-seize photos en gros plan et commentaires, on apprend les gestes à faire, les précautions à prendre, les fantes à éviter et la meilleure utilisation du matériel. De la soudure au chalumeau à la soudure autogène, toutes les techniques sont évoquées pour réaliser les travaux de plomberie ou de ferronnerie à la portée d'un non-professionnel. — J. A. * Soudure ou brasage vous-même, Ed. Eyrolles, 12 F.

Adoptés par de nombreux propriétaires de résidences secondaires, méprisés par d'autres, qui leur reprochent une allure et un air de campagne, ils sont devenus par trop communs. Les cuivres anciens sont toujours appréciés de nombreux chineurs. Aux champs comme à la ville (ou sur le bord des routes nationales), la plupart des brocanteurs proposent toujours quelques cuivres. Reste à savoir reconnaître ceux qui sont anciens et ceux qui ne le sont pas. Avant toute chose, il faut pouvoir faire la distinction entre cuivre et laiton ; les amateurs peu avertis sont fréquemment victimes d'une confusion due à une ignorance que des marchands peu scrupuleux entretiennent soigneusement. Le cuivre, exploité principalement au Canada, au Chili, au Brésil, en Bolivie, existe à l'état natif, ou encore combiné à différents corps (soufre, arsenic, antimoine, argent, fer). Le cuivre rouge orangé est pur, et très répandu. Il a été utilisé pour la fabrication de nombreux martelés de cuisine. Ce que l'on appelle « cuivre jaune » n'est autre que du laiton, c'est-à-dire un alliage de cuivre et de zinc ; il était surtout utilisé pour la fabrication

ÉDUCATION

LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Les établissements privés sous contrat pourront devenir expérimentaux

Les établissements d'enseignement privés pré-scolaires, élémentaires et secondaires, sous contrat, sont autorisés à « mener des actions particulières de recherche et d'expérimentation pédagogique », indique un décret du ministère de l'Éducation publié au Journal officiel du 26 juillet.

Suivant les actions qu'ils mèneront, ces établissements sont classés en deux catégories : établissements privés expérimentaux et établissements privés chargés d'expérimentation. Les uns et les autres pourront bénéficier de dotations supplémentaires en crédits de fonctionnement couvrant tout ou partie des frais engagés par les recherches ou les expériences.

seront dispensés suivant des modalités particulières « touchant l'organisation interne, les horaires, les programmes et les méthodes ». Ces établissements devront recevoir le concours d'une ou plusieurs institutions de leur choix ayant compétence en matière de recherche pédagogique fondamentale et appliquée ou de formation des maîtres. L'attribution de la qualité d'établissement privé expérimental, décidée par le ministre de l'Éducation, prendra effet pour une période de cinq années et pourra être renouvelée. Cette qualité est subordonnée, pour les établissements privés expérimentaux, à l'avis favorable de la collectivité locale qui assume les dépenses de fonctionnement.

« Les établissements privés expérimentaux de plein exercice exercent en outre pour l'ensemble des élèves qu'ils accueillent des programmes de recherche et d'expérimentation pédagogique approuvés par le ministre de l'Éducation et, conjointement avec lui, pour les questions de compétence compétente, par le ministre chargé de la jeunesse et des sports. » Les enseignements y

Les établissements privés chargés d'expérimentation, indique encore le décret, « sont des établissements autorisés à mettre en œuvre des actions particulières de recherche et d'expérimentation pédagogique expérimentales et limitées dans le temps, celles-ci pouvant concerner une ou plusieurs classes de l'établissement ». Le ministre de l'Éducation arrête chaque année la liste de ces établissements.

Admissions aux agrégations

● ANGLAIS (femmes) :

- Mmes et Mlles Achard (87 ex.), Agier née Merleas (29 ex.), Amiel (85 ex.), Arnaud Godéat (78 ex.), Auclert née Boyer (83 ex.), Baillie (87 ex.), Balanant née Poy (31 ex.), Bardini née Guillemin (70 ex.), Bascou née Houry (82 ex.), Bernard-Coffre née Kneferle (78 ex.), Bousquet née Kelly (119 ex.), Brat née Yortier (82 ex.), Blanchard née Sauvageot (87 ex.), Blanchard née Pannard (42 ex.), Blanchet née Chasson (48 ex.), Elary (82 ex.), Bonson née Protes (78 ex.), Breque (118 ex.), Bretigny née Sarrazin (73 ex.), Mireille (82 ex.), Buisson née de la Roche (82 ex.), Carlier (42 ex.), Castel née Becaus (87 ex.), Chéon (28 ex.), Daniel Gilmant (18 ex.), Cohen née Staknon (78 ex.), Collart (42 ex.), Caucé (48 ex.).
- Mmes et Mlles Dal (87 ex.), Davis née Clivoulet (58 ex.), de Paulou-Masson (29 ex.), de Royce (28 ex.), Defamie née Houry (82 ex.), Delucroz (28 ex.), Demand (31 ex.), Dubois née Dubarry (87 ex.), Aline Dupont (111), Durand née Le Corre (82 ex.), Durbin (28 ex.), Echeverry (82 ex.), Frencaux (82 ex.), Fremont (82 ex.), Garde née Mazarotry (78 ex.), Gausseron (38 ex.), Geas née Brechet (82 ex.), Geatin (82 ex.), Girard née Oudin (48 ex.), Jean (87 ex.), Guertin née Bocher (53 ex.), Hessel (87 ex.), Hugues née Le Mestre (28 ex.), Ivanoff

- (49 ex.), Jacquelin née Marsh (37 ex.), Jautier née Quivilly (124), Jeaussan (28 ex.), Jencel (38 ex.), Ramoun née Plassa (78 ex.), Koechlin née Johnston (78 ex.).
- Mmes et Mlles Ladd née Joulin (48 ex.), Laffay née Barrière (22), Laforge née Talarid (87 ex.), Lané née Demarchi (21 ex.), Lepierre (38 ex.), Lescaud (38 ex.), Lavant (48 ex.), Lavretz née Wood (48 ex.), Le Parc née Okrougley (18 ex.), Lohseu (82 ex.), Machetot née Sletsoff (22 ex.), Martineau née Burke (12 ex.), Mathe (12 ex.), Mendra née Kohler (48 ex.), Morin née Hotherhall (28 ex.), Morlier (28 ex.), Murat (28 ex.).
- Mmes et Mlles Nedelec (87), Nguyen Thanh Binh (82 ex.), Olier (12 ex.), Papes (82 ex.), Pappo (48 ex.), Perray (28), Pignatelli née Condese (87 ex.), Potes (78 ex.), Brandl (87 ex.), Primant née Chen (82 ex.), Proletti (78 ex.), Rabillon née Corbinneau (28), Rosat-Mignod (81 ex.), Sallé (82 ex.), Sanson née Pike (109), Sandorty née Cayla (78 ex.), Siboni (52 ex.), Taconet (87 ex.), Urvey née Broussaud (82 ex.), Vanpense (48), Vienne (87 ex.), Villard née Diegite (81 ex.), Vitthum née Coriac (82 ex.).

SOCIÉTÉ

Cancers

Le *Parisien libéré* du vendredi 1^{er} août annonce, sur toute la largeur de sa première page, une nouvelle étonnante. Selon lui, en vertu des « lois mystérieuses de la nature », il n'y a « pas de cancer du sein chez les femmes-mères », car ce sont « les aménages et la nature (pulsions, avortement et fausses couches) - qui en « accroissent la fréquence ».

La lectrice intriguée se reportera à un article à peine moins effrayant publié en page intérieure : « La fréquence de ce type de cancer est plus grande chez les célibataires et celles qui ont mené à terme leur première grossesse. » On lui apprendra que les femmes du « monde » ont un taux de mortalité plus élevé que les femmes de la classe moyenne, et que dans la plupart des pays d'Amérique latine où les naissances sont restées nombreuses, le « cancer du sein » est le plus fréquent. « La pilule, l'avortement, la dégradation des mœurs sous toutes ses formes trouvent ici un exemple lumineux de ce que notre aveuglement nous entraîne à risquer... »

Dans les fantômes du grand quotidien populaire qu'est le *Parisien libéré*, la nature et la morale s'épouvent toujours efficacement. Dans le cas du cancer du sein, cela touche au sublime : les femmes qui ne consacrent pas leur vie à la maternité (en commençant très jeune) sont punies par là où elles ont péché. L'un des signes extérieurs de leur vocation à être mères est ainsi rongé de l'intérieur, faute, sans doute, d'avoir assez servi.

Le rigueur intellectuelle bien connue du *Parisien libéré* a dû, pour une fois, s'effacer devant la nécessité de la démonstration morale et le quotidien néglige d'expliquer en vertu de quelle autre - loi mystérieuse de la nature - de mères de familles nombreuses sont mortes aussi d'un cancer du sein. Chacun en a connu. Le *Parisien libéré* fait-il œuvre d'information ou d'intoxication ? La pollution morale est - pour reprendre la terminologie chère à M. Amoury - le pire « dérèglement » et la vraie débâche.

BRUNO FRAPPAT.

RELIGION

Le chapitre national des Frères des écoles chrétiennes

Trouver un langage nouveau et interpeller les jeunes

Du 9 au 30 juillet 1975, s'est réuni à Quimper le Chapitre national des Frères des écoles chrétiennes, qui a lieu tous les cinq ans. Deux cents délégués venus de toute la France, et représentant les deux mille deux cents membres de l'Institut, ont participé aux travaux. Ils avaient à préparer le chapitre international de 1976, et surtout à se préoccuper de la situation française. L'abbé J. Tromeur qui participait à ce chapitre national en commente ici les travaux.

manifesté. Il y a désormais acceptation plus sereine des différences, exception du pluralisme de situations vécu à l'intérieur de l'Institut. Il y e même de plus en plus collaboration, échanges, entre ceux qui continuent à travailler dans le cadre scolaire et ceux qui en sont sortis.

Quant à la vie de communauté des Frères des écoles chrétiennes, le chapitre de Quimper a pu faire un constat encourageant : « Ce qui se vit dans certaines de nos communautés, au plan culturel, au plan évangélique, au plan spirituel, c'est quelque chose de très fort, dit l'un des délégués. Nous avons, en particulier dans nos petites fraternités, réécrit la pauvreté. Ceux d'entre nous qui ont quitté des situations où ils étaient reconnus, assistés, où ils jouissaient de toutes sortes de sécurités, ceux qui ont pris des risques, en ont été profondément transformés. »

Fondée à la fin du dix-septième siècle par saint Jean-Baptiste de La Salle, cette congrégation, la plus importante des dix congrégations masculines enseignantes françaises, traverse depuis quelques années, l'une des phases les plus difficiles de son histoire.

Elle a vu ses effectifs diminuer d'environ cinq cents en dix ans. Elle a dû fermer ses vingt-cinq collèges et tous ses noviciats. Elle e vu surgir, depuis Vatican II et, plus encore, depuis les événements de mai 1968, de vives tensions entre Frères. Autrement, ceux-ci n'avaient pas d'autre activité que l'enseignement. Ils ne concevaient pas d'écarter leur mission d'éducation chrétienne des enfants et des jeunes en dehors de l'école.

Peu à peu, semble-t-il, entrent dans les faits les recommandations « prophétiques » du chapitre international de 1968 concernant, d'une part, l'attention aux plus pauvres et aux plus déshérités, et d'autre part, la nécessité pour chaque Frère de se sentir personnellement responsable de la vie de sa communauté. Il est maintenant des communautés où la collégialité totale est de règle et qui accueillent des laïcs pour la prière et la réflexion.

Une moyenne d'âge proche de cinquante-cinq ans

Ce qui inquiète le plus l'Institut des Frères des écoles chrétiennes c'est son avenir en France. La moyenne d'âge des Frères ne cesse d'augmenter. D'autres sont encore près de cinquante-cinq ans. Beaucoup parmi eux sont, cependant, persuadés que le tissu de la congrégation est assez solide et son dynamisme assez grand pour attirer bientôt de nombreux jeunes. Ceux-ci sont déjà, disent-ils, une quinzaine, de vingt-cinq ans environ, qui, sous peu, pourraient demander la réouverture d'un noviciat et plus tard d'un noviciat.

Tous les membres de l'Institut ne partagent pas cet optimisme. Si les Frères d'aujourd'hui, qui croient à la valeur de leur style de vie religieux, n'ont pas le courage d'interpeller des jeunes et de leur proposer de se joindre à eux, estiment certains, il est à craindre que le déclin ne s'accroisse.

J. TRUMEUR.

● M. Michel Poniatowski assistera, le 15 août, à Salut-Raphaël, à l'inauguration du mémorial à la gloire des armées d'Afrique.

Le ministre de l'Intérieur présidera, le même jour, au Dromont (Var), les cérémonies célébrant le trentième et unilème anniversaire du débarquement allié en Provence.

APPRENEZ L'ANGLAIS

REGNOVO

● Le REGNOVO est à la fois un hôtel et une école situé au bord de la mer

● Pas de limite d'âge.

● Classes (de 9 élèves en moyenne) de 3 heures par jour.

● Leçons par casques écouteurs dans chaque chambre.

● Examens de Cambridge.

● Saunas, piscines couvertes, etc.

REGNOVO, RAMSGATE, KENT G.-R.
Tél. THANGT 812-12
ou Mlle SOULON,
4, r. de la Penitence, 95-BAUBONNE
Tél. 938-28-33, en soirée

SCIENCES

LE SECOND SATELLITE FRANCO-ALLEMAND DE COMMUNICATIONS « SYMPHONIE » SERA LANCÉ LE 28 AOUT

Le second modèle de vol du satellite franco-allemand de communications Symphonie sera lancé de Cap-Kennedy le 28 août prochain. La date de lancement, qui était fixée depuis longtemps à la mi-août, a été repoussée de plusieurs jours par la NASA, à cause du lancement vers Mars, le 11 et le 23 août prochains, de deux sondes interplanétaires qui iront se poser sur la planète.

La décision de lancer le second modèle de Symphonie a été prise au début du printemps dernier. Le premier modèle de vol fonctionnait normalement depuis son lancement, le 19 décembre 1974, malgré une panne d'un des oscillateurs de bord.

FEUILLETON

le beau Solignac

Paris, automne 1908. — Malgré les manœuvres du perfide marquis d'Olonne auprès de M. de Navailles, grand-père de Louise de Farges — un beau parti ! — les amours du beau Solignac (toujours menacé par une belle logée près de son cœur) et de la blonde comtesse progressent.

UNE SOIRÉE A L'OPÉRA

Cet entretien, qui se termina là assez brutalement et sur un avertissement non sans menace, laisse Louise profondément attristée et vaguement inquiète. Elle s'entrevoit à coup sûr aucun danger réel, et elle metait sur le compte d'une boutade passagère, d'une soudaine affection de vieillards, l'intérêt que témoignait M. de Navailles au frère d'Andréina. Mais elle songeait aussi que les résolutions du vieux marquis étaient toujours implacables, et elle redoutait, étonnement blotti dans ce crâne.

Le pauvre Florival de Saint-Clair arriva juste à point, ce jour-là, pour offrir une vicieuse toule à un vieux vicieux de Mme de Farges.

Le malheureux poète eut beau parler à Louise de la fontaine de Vaulseine, du tombeau de Laura, des rives du Lignon et des soupis qui s'échappaient de sa propre lyre, la comtesse l'interrompit tout à coup.

— Laisse ça, mon cher Saint-Clair, dit-elle. Il y a des moments je vous jure, où la poésie devient irritante, ou inutile, si vous voulez !

À vos ordres, comtesse, répondit Saint-Clair, rouge jusqu'aux oreilles.

La muse peut attendre : elle est une immortelle.

Depuis cet entretien, pénible en

somma, avec M. de Navailles, la comtesse Louise sous ses efforts pour chasser l'image et le nom de Solignac qui lui venaient invinciblement à la pensée et aux lèvres. L'aimait-elle ? Elle ne savait pas, la vérité était là. Elle ignorait elle-même l'état de son âme. Ce qui était absolu, c'était l'intérêt profond qu'elle portait à ce vaillant soldat, c'était les amoureaux qu'elle avait supportés tandis qu'il était là, agonisant... Mais, vraiment, pouvait-elle dire qu'elle l'aimait ?

Elle résistait même au penchant qui l'entraînait vers lui. Elle redoutait de se laisser aller à un sentiment qui ne lui causerait qu'une amère déception. Sa conviction — ou peut-être sa terreur — c'était que Solignac aimait encore Andréina.

An moment où Saint-Clair se leva pour partir, la petite comtesse eut l'idée de commander sa porte ; elle sonna Catherine, qui accourut, toute rouge, la lèvres roses, et ses yeux noirs qui brillaient d'un feu péroratoire. Elle se sentait si troublée, devant lui, les yeux presque remplis de larmes. Tant qu'il avait été faible, à demi mourant, elle n'avait pensé qu'à dispenser à la mort l'existence du blessé ; mais, en le retrouvant debout, bien pâle encore, presque chancelant, mais souriant de ce beau sourire d'Ajax, sans fanfaronnade, elle éprouva un sentiment complexe.

elle se sentit à la fois toute fière d'avoir aidé au salut de cet homme, et presque portée à regretter de ne pouvoir le disputer à la maladie comme par le passé.

Le cœur des femmes a de ces replis. Ce qui séduisait Andréina, c'était le sentiment de la force chez Solignac ; ce qui avait attiré Louise, c'était au contraire, chez ce même homme, la vue de la faiblesse et de la douleur.

Le beau Solignac redevenait maintenant assidu chez Louise de Farges. La mauvaise humeur du marquis de Navailles n'empêchait point la petite comtesse d'accueillir le beau colonel avec la meilleure grâce du monde. Le marquis s'en vengeait en recevant dans son intimité Agostino d'Olonne. L'envie gentilhomme ne désespérait pas de convertir Louise à l'hindou proposée par lui entre elle et l'un des princes.

M. de Navailles avait voulu imposer à sa petite-fille la visite d'Agostino Ciampi, la comtesse s'en vengea en faisant tout un soir, très haut, devant ses intimes, un éloge complet du colonel.

La colère que Louise éprouvait à voir que M. de Navailles insistait, malgré un formel refus, donnait aux paroles de la jeune femme une vivacité qui ressemblait à de la passion.

Agostino était livide en écoutant la comtesse.

A peine debout, Solignac se retrouvait là, menaçant, et plus redoutable qu'auparavant, puisqu'il maintenait l'état aimé ! Et qui avait donné à cet amour un caractère pour grand ? Lui, Agostino.

— Misère de moi ! pensait-il, ja ve suis qu'un naïf !

Cependant, fortunatement, comme il disait, la partie était loin d'être perdue. Ah ! si Andréina eût voulu !. Elle pouvait assurer à son frère la richesse, à elle-même la vengeance !

— Si tu n'étais pas une folle

innovatrice, lui disait-il avec un sourire féroce, je sais bien ce que je te ferais de faire !

— Eh bien, voyons ! L'infamie que tu as à me proposer, quel nom porte-t-elle ?

— D'autres diraient qu'elle se nomme le crime, je dis qu'elle s'appelle la guerre ?

— Et quelle arme employer, cette fois ? demanda Agostino, qui devint.

— Four quel on pour qui m'as-tu demandé, un jour, le poison de Cabanis ? fit Ciampi en montrant du doigt la bague que la jeune femme portait à sa main gauche.

D'un mouvement instinctif, brusque et farouche, Andréina cacha, comme si son frère eût voulu la lui arracher, cette bague sous la paume de sa main droite.

— Tu peux l'approcher toi, tu peux lui parler, tu peux te venger ! ajouta le marquis.

Elle se redressa subitement ; son corps tout entier frissonnait d'indignation on d'épouvante.

— Je vois, dit-elle, que Solignac a des dangers encore à courir !

— Tant qu'un de nous deux vivra, l'autre sera en danger de mort, répondit Ciampi. Il y a des haïnes qui ne pardonnent pas !

Mlle de La Rigauda fut stupéfaite un soir, lorsque le colonel lui apprit qu'il se rendait à l'Opéra.

— A l'Opéra ?

Elle leva les bras au ciel.

— Alors, dit-elle, c'est bien convenu, c'est une affaire décidée, vous voulez vous tuer ? Il faut le dire. On vous condamne à mener une vie de trappeur, ce n'est pas gai, mais rien n'est gai en ce bas monde... Et au lieu d'obéir, bruyant et pressé, à l'Opéra ! L'Opéra ! l'Opéra !. Je parie qu'il s'agit encore d'une femme !

— Jal l'honneur d'accompagner la comtesse de Farges.

— Parbleu !... Elle est fort gentille, la petite comtesse. Mais l'Opéra !

— Alors donc, fit Solignac en souriant, on s'en meurt pas !

Il partit, strictement costumé en soirée, à dix heures, avec un peu large cependant pour ne point trop presser sur la maudite blessure.

L'Opéra, bâti quinze ans auparavant sous les auspices de Mlle Montansier, était alors situé rue de Richelieu, naguère encore baptisée rue de la Loi, vis-à-vis de la Bibliothèque. Rien de bien remarquable en fait d'architecture. Le Temple des Muses, comme on disait autrefois, était un rang de balustrades, des colonnes encore d'ordre ionique, la salle de forme circulaire, fort élégante. « On est assis au parterre », dit avec solennité un prospectus du temps.

C'était là que Laïs, Cérone, Lainez, Morritt, Boland, Mmes Millard, Latour, Branchu et Armand attraièrent par leurs voix un public tout disposé à applaudir avec plus de ferveur encore aux pirouettes de Vestris, de Deshayes ou de Saint-Amand, et aux grâces chorégraphiques de Mmes Clotilde, Pérignon ou Chévalier. Les ballets avaient alors une importance considérable et les danseurs semblaient tout expressément créés pour célébrer par leurs jétés-batus la gloire de Napoléon. On mettait *Austerlitz* en ballet. L'Opéra dépensait jusqu'à 170 000 francs pour célébrer, en trois actes, le *Triomphe de Trajan* — c'est-à-dire l'apothéose de l'empereur.

On donnait ce soir-là la *Vestale*, de Spontini, paroles de M. de Jouy. L'opéra du maestro, dont les contre-pointistes hostiles avaient essayé d'empêcher la représentation, tenait depuis deux ans le public enthousiasmé. Cette

Mme Branchu, qui déclarait eu début que les réclames de Spontini étaient magnifiques, n'avait jamais été plus belle, plus inspirée, plus triomphante que dans le rôle de Julia, et la foule donnait pleine raison à l'impératrice Joséphine : c'était elle, en effet, qui avait en quelque sorte excité qu'on représentât la *Vestale*.

Le premier acte venait de finir lorsque le beau colonel, toujours pâle, se montra, rendant visite à Louise de Farges, au fond de la loge de comtesse, dont la beauté juvénile et charmante rayonnait. La comtesse de Farges s'était fait accompagner par une amie de Louise, âgée de quelques années, mais commandant en ce moment une brigade à l'armée d'Espagne. La salle tout entière se pencha pour regarder et à l'empereur le chef de régiment de Berruis, la générale de Berruis et la petite comtesse, pour laquelle l'empereur n'avait ni froclement de sourcil ni méchante humeur.

Solignac paraissait fort empêché, gêné sous le feu des loges.

— Vous redoutez moins le feu de l'artillerie, colonel, lui dit Mme de Berruis.

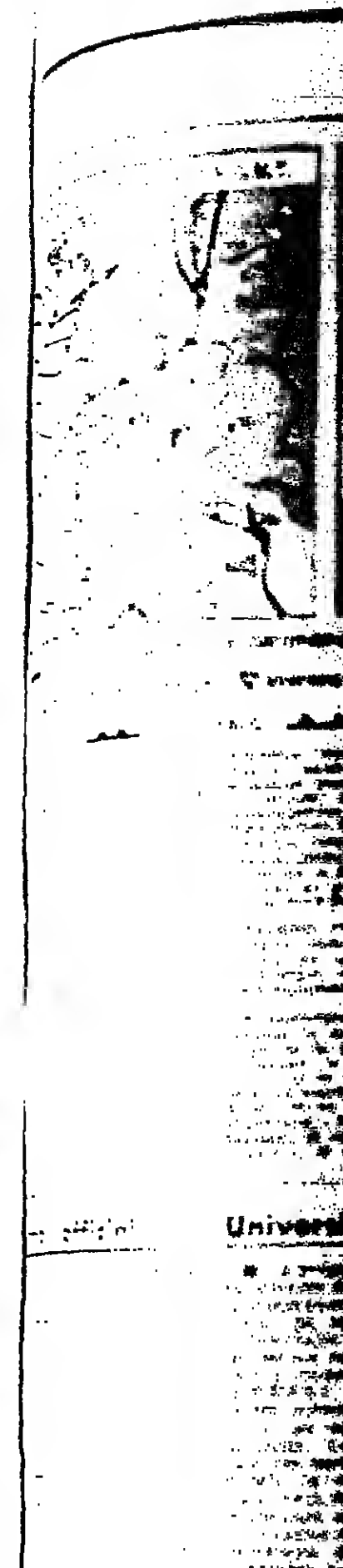
Solignac avait en outre une sorte de dépit à voir Mme de Farges ainsi regardée, et, en réalité, ainsi analysée.

James Louise n'avait été aussi séduite. Elle pouvait ne rien redouter de ce milliers d'yeux fixés sur elle ; décollée, sur la rondeur de ses épaules, un long rouleau de ses fins cheveux dorés s'épandait, comme une cascade. Elle avait perfolé de délicieux petits frissons qui faisaient se replier son bras contre sa poltraine, et des sourires d'enfant heureux qui donnaient à son visage délicat et mutin une expression d'ineffable joie.

La comtesse engagea le colonel à demeurer dans sa loge au moment où le prélude du second acte commençait.

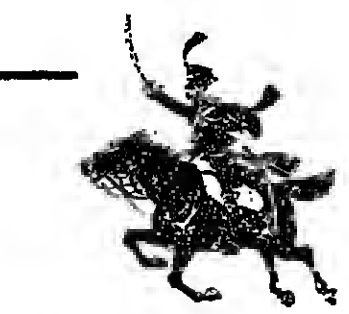
(A suivre.)

Copyright « Le Monde ».



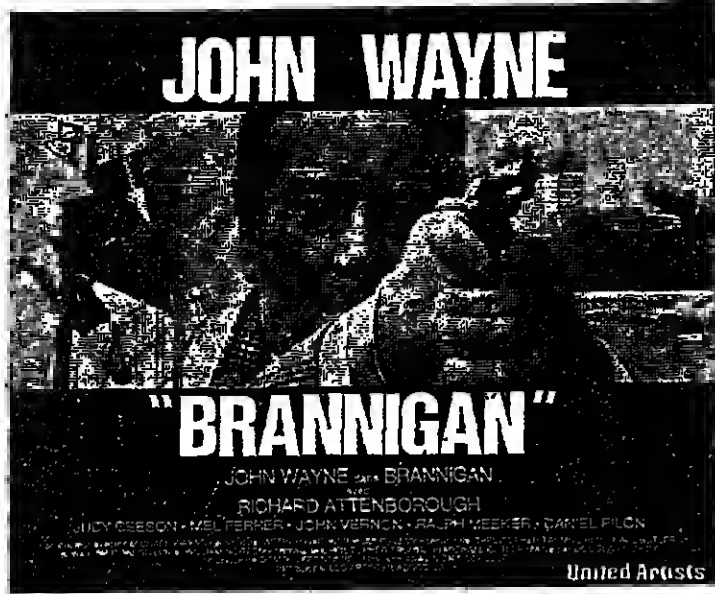
MOTS

DE JULES CLARETTE de l'Académie Française



سكوتيا الوطن

MARIGNAN v.o. - STUDIO SAINT-GERMAIN v.o. - ABC v.f. CARAVELLE PATHÉ v.f. - MONTPARNASSE 83 v.f. GAUMONT SUD v.f. GAMBETTA GAUMONT v.f. - CAMBRONNE v.f. - GAMMA Argenteuil MULTICINÉ Champigny - COMPLEXE Evry - PARINOR CYRANO Versailles - P.B. Pontoise



PUBLICIS MATIGNON ARLEQUIN 76, rue de Rennes - 548.62.25
... Un succès constant de la perfection... Un univers fantastique... L'EXPRESS
... à vous dresser les cheveux sur la tête... JOURS DE FRANCE
... le plaisir d'avoir peur... LE MONDE
... une parfaite traduction du monde fantastique... LE QUOTIDIEN
... Réussis!... LE POINT
... 2 étoiles... PARIS-MATCH

AU CŒUR DE LA NUIT (DEAD OF NIGHT) de CAVALCANTI

la Taverne de l'Olympia 6, rue Caumartin - 75009 Paris Tél. 742.82.45
Lève-toi et Viens Tous les soirs à 21h30 Relâche le Dimanche



FRANCE ÉLYSÉES v.o. QUARTIER LATIN v.o. GAUMONT CONVENTION v.f. SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. 3 NATIONS v.f. TRICYCLE Amières v.f. MULTICINÉ Champigny v.f. COMPLEXE Evry v.f.

UNE PRODUCTION DE JEROME HELLMAN JOHN SCHLESINGER
DUSTIN HOFFMAN "Lenny"
JON VOIGHT
MACADAM COWBOY "MIDNIGHT COWBOY" TECHNICOLOR United Artists

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Vaises de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'Andréane.

Les autres salles

Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : La Traviata.
Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Vienne chez moi, l'habille chez moi.
Comédie Caumartin, 21 h. 20 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La gendarme est souvent farfelue.
Galerie 53, 21 h. : On purge bébé.
Gymnase, 20 h. 30 : Le Saut du lit.
Hochet, 21 h. : L'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : La Cantatrice chauve.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Les Chaises.
Le Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Dames sur rampes.
Nouveautés, 21 h. : La Libellule.
Paradis, 20 h. 30 : Corruption au Palais de Justice.
Théâtre de la Madeleine, 20 h. 30 : Le Procès-purée des Destings.
Théâtre de la Sorbonne, 20 h. 30 : L'Épave.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ah! bon Troglodyte.
Théâtre de la Ville, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique.
Théâtre de la Ville, 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Kenania.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 1er août

Le music-hall
Elysées-Montmartre, 23 h. 45 : Héroïde d'Esp.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aimé à la folie.
Majol, 20 h. 15 et 21 h. 15 : Nerue.
Olympia, 20 h. 45 : La Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Les Chaises.
Le music-hall
Elysées-Montmartre, 23 h. 45 : Héroïde d'Esp.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aimé à la folie.
Majol, 20 h. 15 et 21 h. 15 : Nerue.
Olympia, 20 h. 45 : La Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Les Chaises.

Les opérettes

Mogador, 23 h. 30 : Fresta.

Festival estival

Hôtel de Sully, 21 h. 30 : S. Bille.
Bellecour-Montmartre, 23 h. 45 : Héroïde d'Esp.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aimé à la folie.
Majol, 20 h. 15 et 21 h. 15 : Nerue.
Olympia, 20 h. 45 : La Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Les Chaises.

Les rééditions

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARRAGOSSE. Pol. v.o. Le Seina 9 (125-92-46) à 12 h. 15, sauf dim. 14 h. 45 et 17 h. 15.
LES SEPT ARCADES (A. v.o.). Le Seina 9 (125-92-46) à 12 h. 15, sauf dim. 14 h. 45 et 17 h. 15.
LES SEPT ARCADES (A. v.o.). Le Seina 9 (125-92-46) à 12 h. 15, sauf dim. 14 h. 45 et 17 h. 15.
LES SEPT ARCADES (A. v.o.). Le Seina 9 (125-92-46) à 12 h. 15, sauf dim. 14 h. 45 et 17 h. 15.

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A. v.o.). Arlequin, 9 (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 9 (548-62-25).
BAS LES MASQUES (A. v.o.). Action-Christine, 9 (325-85-78).
ORLE DE ORANGE (P.v.). Studio de la Harpe, 9 (332-34-83).
PANTON OF THE PARADISE (A. v.o.). Lumière, 9 (1633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (P.v.). Bourse, 9 (232-55-71) ; Normandie, 9 (232-55-71) ; Rex, 9 (232-55-71).
PRESAGE (Mex. v.o.). Studio de la Harpe, 9 (332-34-83).
PROFESSION : REPORTER (A. v.o.). Concorde, 8 (329-92-84) ; Saint-Michel, 8 (329-92-84) ; Saint-Jacques, 14 (339-06-43) ; Saint-Jacques, 14 (339-06-43).
QUE LA FÊTE COMMENCE (P.v.). Cinémas de Saint-Germain, 8 (633-10-82) ; Marignan, 8 (339-92-82).
LA SANCTION (A. v.o.). O.G.C. Odéon, 8 (339-92-82) ; Émirates, 8 (339-92-82) ; V.F. ; Rex, 9 (232-55-71) ; Miramar, 14 (339-06-43) ; Miramar, 14 (339-06-43) ; Miramar, 14 (339-06-43).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A. v.o.). Studio Médiat, 9 (1633-97-77).
LA TENDRESSE DES LOUPS (A. v.o.). Studio Médiat, 9 (1633-97-77).
THE GROOVE TUBE (A. v.o.). Paramount-Odeon, 8 (325-59-83) ; Biarritz, 8 (325-59-83) ; Montparnasse-Bienvenue, 19 (344-08-02).
TITI SUPER STAR (A. v.o.). Gaumont-Macéleins, 8 (073-56-03) (en md. à 14 h. et 15 h. 30).
TOMMY (A. v.o.). Publicis-Champs-Élysées, 9 (332-34-83) ; Paramount-Opéra, 9 (073-56-03) ; Paramount-Opéra, 9 (073-56-03).

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A. v.o.). Élysées, 8 (339-92-84).
ACQUIES LA COLÈRE DE DIEU (A. v.o.). Studio des Orsules, 9 (332-34-83) ; U.O.C.-Marbeuf, 9 (332-34-83).
ALLONSANFAN (A. v.o.). Quintette, 9 (032-35-40) ; Marais, 9 (332-34-83).
ANTHROLOGIE DU PLAISIR (A. v.o.). Saint-André-des-Arts, 8 (329-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8 (332-34-83).
LA BALADE SAUVAGE (A. v.o.). Hauteville, 8 (332-34-83).
LA CAGE (P.v.). Bretagne, 8 (322-57-87) ; Trois-Basquans, 8 (332-34-83) ; Normandie, 8 (332-34-83).
C'EST OUI POUR TOUT LE MONDE (P.v.). U.O.C.-Marbeuf, 9 (332-34-83) ; Maxéville, 9 (332-34-83) ; Quintette, 9 (032-35-40) ; Royal-Passy, 19 (327-41-19) ; Alésia, 19 (342-07-48).
LA CLEPSYDRE (P.v. v.o.). Le Seina, 9 (125-92-46) à 20 h. et 22 h. 15.
SCÈNE À L'ORGANISATION (A. v.o.). Élysées, 8 (339-92-84) ; V.F. ; Caméo, 9 (710-20-89).
BFFI BRIBET (A. v.o.). Olympia-Figueras, 14 (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (P.v.) (**). La Clief, 9 (337-90-90) ; Miramar, 14 (339-06-43) ; Clichy-Pathé, 18 (327-47-41) ; Brétigny, 9 (339-15-71) ; Belier, 9 (170-11-24) ; Marotte, 9 (331-41-39) ; Napoléon, 17 (380-41-46) ; U.O.C.-Odéon, 9 (325-11-08).

Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, 18 h. 30 ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84).
LE OEMON AUX STRIPES (CHRIS), film italien de O. Hellman et R. Barret, avec Juliette Binoche, 20 h. ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84) ; Marignan, 8 (339-92-84).
AU-DELA DE LA PEUR, 2022 Français d'Y. André, avec M. Bourget, Élysées-Cinéma, 8 (322-37-90).
L'ANGE NDIR, film allemand loedis de W. Schrater, v.o. ; Olympia-Entrepôt 1, 14 (783-67-42).
L'ARC EN CIEL, film allemand de L. Becker, Olympia-Entrepôt 1, 14 (783-67-42).

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A. v.o.). Élysées, 8 (339-92-84).
ACQUIES LA COLÈRE DE DIEU (A. v.o.). Studio des Orsules, 9 (332-34-83) ; U.O.C.-Marbeuf, 9 (332-34-83).
ALLONSANFAN (A. v.o.). Quintette, 9 (032-35-40) ; Marais, 9 (332-34-83).
ANTHROLOGIE DU PLAISIR (A. v.o.). Saint-André-des-Arts, 8 (329-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8 (332-34-83).
LA BALADE SAUVAGE (A. v.o.). Hauteville, 8 (332-34-83).
LA CAGE (P.v.). Bretagne, 8 (322-57-87) ; Trois-Basquans, 8 (332-34-83) ; Normandie, 8 (332-34-83).
C'EST OUI POUR TOUT LE MONDE (P.v.). U.O.C.-Marbeuf, 9 (332-34-83) ; Maxéville, 9 (332-34-83) ; Quintette, 9 (032-35-40) ; Royal-Passy, 19 (327-41-19) ; Alésia, 19 (342-07-48).
LA CLEPSYDRE (P.v. v.o.). Le Seina, 9 (125-92-46) à 20 h. et 22 h. 15.
SCÈNE À L'ORGANISATION (A. v.o.). Élysées, 8 (339-92-84) ; V.F. ; Caméo, 9 (710-20-89).
BFFI BRIBET (A. v.o.). Olympia-Figueras, 14 (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (P.v.) (**). La Clief, 9 (337-90-90) ; Miramar, 14 (339-06-43) ; Clichy-Pathé, 18 (327-47-41) ; Brétigny, 9 (339-15-71) ; Belier, 9 (170-11-24) ; Marotte, 9 (331-41-39) ; Napoléon, 17 (380-41-46) ; U.O.C.-Odéon, 9 (325-11-08).

"Bizarre!... Bizarre!" (**)

ENFIN, le film classique du mois :

LES GRANDS FILMS CLASSIQUES 49, Avenue Théophile Gautier 75016 PARIS vous permettront chaque mois d'acquies VOTRE copie (*) S8 sonore INTÉGRALE optique ou magnétique, tirée du négatif 35

DRÔLE DE DRAME

de Marcel CARNÉ - Scénario et Dialogues de Jacques PREVERT avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault, Jean-Pierre Aumont Production Ed. Comiglion-Molinier

(*) Cédée pour projection privée uniquement. Projection en commercial, n.-c. public, télévision avec ou sans câble, duplication optique ou magnétique ou autre, en totalité ou en partie, interdites, sous peine de poursuites en contrefaçon. Loi du 11 Mars 1957 sur la Propriété Littéraire et Artistique.

de M. Adresse

Demander de renseignements Bon de Commande Possède-t-elle un projecteur S8 ou S8 S magnétique - Modèle S8 optique ou M et O (mag. et opt.) S8 muet

(**) LES GRANDS FILMS CLASSIQUES - 49, Avenue Théophile Gautier - 75016 PARIS

Actuellement vous pouvez voir DRÔLE DE DRAME Au Studio de la HARPE 13, rue Saint Séverin (5e) ODE 34.83 (perm.)

PUBLICIS ÉLYSÉES PARAMOUNT BIELLA PARAMOUNT MONTPARNASSE BOUL NIVEH
Salle cinématographique
ROBERT STIGWOOD présente le nouveau film de KEN RUSSELL
Tommy
THE WHO

MARIGNAN v.o. • GAUMONT OPÉRA v.f. • Clichy Pathé v.f. MONTPARNASSE 83 v.f. • GAUMONT SUD v.f. PATHÉ BELLE ÉPINE v.f.

En raison de certaines scènes d'une sauvagerie inouïe portées à leur paroxysme par un équipement sonore électronique révolutionnaire, ce film est recommandé exclusivement aux spectateurs en parfait équilibre physique et moral.



INTERDIT AUX MOINS DE 16 ANS



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS DANS LE LANGUEDOC

Les viticulteurs barrent routes et voies ferrées et badigeonnent les panneaux de signalisation Pas d'affrontement avec les forces de l'ordre

Montpellier. — Les viticulteurs ont de nouveaux manœuvres dans tout le Languedoc-Roussillon. Les consignes étaient strictes : il fallait informer sans perturber. Mais, dans une série d'actions éparpillées sur quatre départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard), le contrôle est en

fait inopérant. D'une façon générale, les actions entreprises ont gardé un caractère artisanal. Les vigneronnes se sont transformées en peintres pour badigeonner les signaux routiers. C'était l'opération dite « villages perdus ».

De notre correspondant

gouvernement français de prendre ses responsabilités en créant, comme pour certaines autres productions, un organisme de garantie et de régulation des marchés, car il faut sauvegarder l'avent de ce pays et le revenu des viticulteurs ».

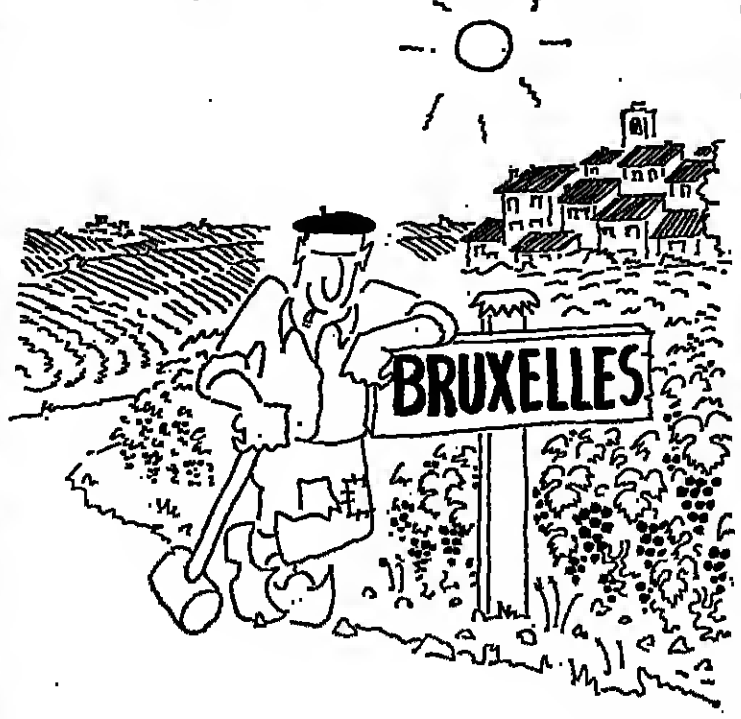
De son côté, à Bruxelles, M. Lardinois, vice-président de la commission de la C.E.S., a déclaré à Philippe Lemaitre « être

plutôt optimiste », après avoir rappelé que, en avril dernier, le conseil des Neuf avait approuvé, avec l'assentiment des Italiens, une résolution affirmant la nécessité d'adopter rapidement des réformes permettant de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de vin. « La France a, selon M. Lardinois, derrière elle la majorité des délégations lorsqu'elle réclame l'adoption de mesures destinées à mettre fin à la situation de surproduction chronique. »

Les manifestations avaient commencé, dans une bonne humeur encourageante, les viticulteurs offrant aux touristes une bouteille de vin et leur proposant l'achat de cinq litres au prix de 1 franc le litre. Ils ont pu multiplier et devenir moins souriantes. La pression des viticulteurs devait, entre minuit et 2 heures du matin, se concentrer essentiellement sur l'axe routier et ferroviaire Béziers-Montpellier-Nîmes. L'incident le plus grave devait se produire à la sortie de Béziers, en direction de Narbonne, où une charge de T.N.P. a fait sauter un pylône soutenant les caténaires. La circulation ferroviaire était rétablie dans la matinée de vendredi, mais les trains circulaient à vitesse réduite.

Sur l'autoroute A 9, à la sortie de Montpellier, en direction de Béziers, le péage a été occupé par les viticulteurs et les automobilistes étaient invités à passer sans payer. Deux photographes de l'agence Signa et de France-Sotr se sont fait brutaliser par les manifestants. La nationale 113 était bloquée en même temps pour empêcher les forces de l'ordre de déloger les deux voies, mais celles-ci réussissent malgré tout. En aucun point des rassemblements cependant il n'y eut d'affrontement direct entre les manifestants et la police.

Les viticulteurs entendent rester vigilants jusqu'au 9 septembre, date à laquelle les ministres de l'Agriculture des Neuf examineront le dossier du vin, ce qui pourrait se traduire par des actions sporadiques jusqu'à cette date. Pour le porte-parole du comité régional d'action viticole, M. Teissier, « il n'est pas impossible que si Bruxelles refuse la mise en place d'un organisme de régulation des marchés telle qu'elle est réclamée par les producteurs de vin de table, nous ne demandions au



(Dessin de Konk.)

La nuit du vigneron

De notre envoyé spécial

d'honneur avant les vendanges. Mais on recommencera en septembre, car, vous avez entendu M. Bonnet hier soir à la radio, il n'a pas répondu à nos questions. Il n'a pas dit comment le gouvernement français entend mettre un terme aux distorsions de concurrence entre nos produits et ceux d'Italie ou d'ailleurs. Il n'a pas dit quelles mesures prendra la France, si elles n'ont pas été prises le 9 septembre, à Bruxelles, par l'Italie et l'Allemagne. Il n'a pas dit quelles mesures le gouvernement prendra pour assurer un revenu minimum aux vigneronnes qui travaillent sans rien gagner, alors qu'il pose les châtiments à né rien faire.

Une centaine de vigneronnes sont maintenant rassemblées devant le super-marché. Manifestement, les responsables attendaient une participation plus importante. L'absence revendicative des leaders a-t-elle abusé au cours des derniers mois des capacités de mobilisation des vigneronnes ? Ou bien certains se sont-ils finalement satisfaites des mesures prises en leur faveur ? On n'a pas eu le temps de poser ces questions. Le président du comité d'action gardois monte sur un abri de béton, pour donner les consignes : premier temps, ralentissement de la circulation aux trois grands carrefours voisins et distribution aux automobilistes de la lettre d'Alain Rollat publiée le matin dans Midi libre ; deuxième temps, casse-croûte.

A la nuit tombée, les groupes — mille à deux mille personnes — se réunissent à Nîmes pour pique-niquer, les uns sur les pelouses des bâtiments de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les autres sur l'esplanade d'Autras, enfin, rue Reinach, à proximité des services de la viticulture.

Les instructions pour le troisième temps de la manifestation sont alors données : rassemblement à Béziers pour interrompre la circulation sur l'autoroute Nîmes-Montpellier et sur la nationale 113. « Surtout, pas d'affrontements avec la police », présentent les dirigeants.

« Maintenant, il va y avoir du pét » dit le vigneron rencontré à Almaguès. Alors que le gros des viticulteurs converge vers le point de rendez-vous fixé, notre interlocuteur fait bande à part avec une dizaine de manifestants. Ils forment un petit cortège armé de seaux et de rouleaux de peinture. Parmi les hommes, certains portent des masques de pioche. La file de voitures prend la di-

rection de Montpellier. Au premier carrefour, les véhicules bloquent la circulation et les manifestants badigeonnent tous les panneaux indicateurs en noir, vert ou rouge. « De cette façon, on raye le Languedoc de la carte », explique notre vigneron. L'opération se répète ainsi à chacun des croisements. « De Nîmes à Béziers, c'est parti », dit le plus souvent distraitement les gens qui ne sont pas du pays vont commencer à tourner en rond. Ils ne seront plus nulle part.

Vers 11 heures, le commando de peintres prend, par de petites routes, la direction de Béziers : la circulation y est complètement coupée. Quelques minutes auparavant, un gros pétard a explosé sur la voie ferrée, arrêtant quelque temps un train. Sur la nationale, les manifestants distribuent des tracts et dialoguent avec les automobilistes.

L'autoroute a été coupée par des feux allumés sur la chaussée et toutes sortes de matériaux entassés en travers des voies. Un conducteur n'a pu éviter les véhicules bloqués : carambolage. Des voitures accidentées, deux blessés ont été sortis. Lamentable victoire des soldats du « gros rouge ».

N'aurait-on pas promis qu'il n'y aurait pas de route ? « Vous pensez bien que les gens qui sont ici ce soir veulent se défouler. Alors, réputation touristique ou pas, personne ne pouvait les empêcher de couper les routes, d'ailleurs, c'est presque une habitude », commente notre vigneron.

Les voitures s'agglutinent paroches contre paroches sur des kilomètres tout autour de la ville. Les touristes qui (il y en a) en vacances ne s'impédient pas trop. Ceux qui « remontent » au travail rouspètent : « Est-ce la solution ? » Réponse du vigneron d'Almaguès : « Ça va, ça va, on n'en connaît pas d'autres. Tant que les pouvoirs publics ne veulent pas comprendre nos problèmes qui sont capitaux pour l'avenir économique de la région, la politique viticole restera : surproduction, manifestations, distorsion. »

Passé minuit, les manifestants commencent à décrocher. Deux escadrons de gendarmes prennent position dans l'après-midi, les vigneronnes se dispersent. Deux heures après, le calme est presque revenu, les automobilistes passent en hésitant les croisements évités. (Il faudra plusieurs jours pour éclaircir totalement les linéaires.) « On se reverra en septembre », lance le vigneron d'Almaguès.

ALAIN GIRAUDO.

INFORMATIQUE

La prépondérance d'Honeywell sur la C.I.I.

(Suite de la première page.)

La firme Thomson — l'actionnaire le plus important de la C.I.I. et son tuteur industriel — s'est retiré des discussions quelques semaines avant la mise au point du document, le groupe de M. Richard n'étant pas d'accord avec la tournure prise par les événements. Oans le courant d'avril, certains points du protocole sont modifiés, à la demande des pouvoirs publics français, le plus souvent verbalement.

Le 2 mai, un conseil restreint à l'Élysée approuve le principe de la fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull. Le 12, M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la recherche, annonce officiellement l'opération. Or, à cette date, il n'existe encore aucun texte. C'est huit jours plus tard, le 20, que les experts de la C.G.E. et d'Honeywell se mettent d'accord sur un second document, qui a reçu l'accord du gouvernement. Intitulé : « Directives générales pour la réalisation de l'accord définitif ». A la lecture de ce texte — plus complet que celui du 28 mars mais qui n'en diffère pas sur la fond, — trois constatations s'imposent :

1) L'ÉTAT A BEAUCOUP DE DEVOIRS ET PEU DE DROITS. — Outre le versement d'une subvention de 1200 millions de francs sous forme de quatre ans, l'État garantit un montant minimum de commandes de 3730 millions. Au cas où ce dernier chiffre ne serait pas atteint, il versera à la C.I.I.-Honeywell-Bull une subvention complémentaire égale à 55 % de la différence entre les commandes effectivement passées et le montant prévu. En outre, il devra supporter les conséquences d'une éventuelle action en dommages et intérêts qui serait introduite par Siemens et Philips, partenaires de la C.I.I. dans l'Unitas.

2) HONEYWELL A BEAUCOUP DE DROITS ET PEU DE DEVOIRS. — Son accord est obligatoire pour toute négociation de la nouvelle société avec une autre entreprise d'infor-

mation, ainsi que pour un certain nombre d'opérations courantes. La nouvelle société devra lui acheter, pour chacune des deux premières années, sixante-douze grands systèmes d'ordinateurs (les « 65 »). Le comité technique chargé de coordonner la politique des produits du groupe au niveau mondial reste sous la domination d'H.I.S.

A l'origine, son président, nommé par H.I.S., devait avoir voix prépondérante. Maintenant, c'est la société — réalisant le chiffre d'affaires le plus important qui détient une majorité d'une voix. En mai, on expliquait ainsi que « pour le moment H.I.S. a un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui de la nouvelle société ; mais la croissance du marché européen étant supérieure à celle du marché américain, la part française aura la majorité dans quelques années ». On omettait simplement de définir comment serait calculé le chiffre d'affaires des deux sociétés. En fait, H.I.S., en consultation avec son propre chiffre d'affaires les 47 % qu'il détient dans C.I.I.-H.B., est assurée de conserver la majorité dans ce comité au rôle capital (voir l'encadré ci-contre).

3) UNE MAUVAISE AFFAIRE POUR THOMSON. — L'opération met en cause le groupe Thomson, puisqu'il doit reprendre l'usine de Toulouse ainsi que les activités militaires, spatiales et de mini-ordinateurs de l'ancienne C.I.I. Or le projet d'accord comportait des clauses difficilement acceptables par ce groupe :

— D'une part, les montants globaux que C.I.I.-Honeywell-Bull s'engage à faire fabriquer en sous-traitance par l'usine de Toulouse apparaissent bien faibles (55 millions de francs sur quatre ans) ;

— D'autre part, la C.I.I. (B) s'implante vis-à-vis de C.I.I.-Honeywell-Bull toute activité concurrente dans les domaines appropriés (dont la communication téléphonique) à la nouvelle entreprise pendant une durée d'au moins quinze ans. Cette clause, où

l'on reconnaît le palte de M. Ambroise Roux, revenant à lui à interdire au groupe de M. Richard de se lancer dans le secteur du téléphone.

Thomson ne pouvait accepter ce document Or sa signature était indispensable pour procéder au montage définitif de l'opération. Il a donc fallu discuter. Des délicates négociations n'ont toujours pas abouti. On affirme cependant que « les choses avancent ».

Ainsi la clause de non-concurrence, « habituelle lors d'une cession d'actifs », ne comprendrait plus les activités de communication téléphonique. L'ordinateur CS-40 serait construit pour compte commun à l'usine de Toulouse, chacun des deux groupes C.G.E. et Thomson y aurait librement accès au prix de revient. La question du plan de charge de l'usine de Toulouse devra être résolue dans le courant du mois d'août.

Même si cela est tout à fait vrai, d'autres problèmes subsistent. Il faut définir la répartition entre C.I.I.-H.B. et C.I.I. (B) des prêts de F.O.E.S. accordés à l'ancienne C.I.I. ; il faut fixer le montant des subventions accordées à Thomson.

En attendant, le déficit d'exploitation de la C.I.I. grandit, qui, sinon l'État, pourra le combler ?

Prudents la C.G.E. et Honeywell ont pris leurs précautions. Initialement, il était prévu que le montant global des subventions couvrirait la période 1975-1978, 500 millions de francs devant être versés en 1975. Dans l'esprit des pouvoirs publics, il semble que ces 500 millions comprennent les 250 millions qui avaient été alloués à la C.I.I. au début de l'année. Oans le nouveau texte du 20 mai, on ne fait plus référence à des exercices précis, mais à des périodes de douze mois, après la mise en place définitive de la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull. En fait, tout a été décalé d'un an. Les 250 millions de francs déjà versés en 1975 à la C.I.I. s'ajouteraient donc aux 1200 millions de subventions prévus.

Si les protagonistes de l'opération ne cachent pas qu'il y a un certain retard, ils ne désespèrent pas de parvenir à un accord définitif dans le courant du mois de septembre. Les nouvelles sociétés pourraient alors avoir une existence juridique, vraisemblablement avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 1975.

Même si ces délais sont tenus, le problème de fond que posent les termes mêmes de l'accord avec Honeywell demeure. Les négociations de ces dernières semaines n'ont porté que sur les relations entre la future C.I.I.-Honeywell-Bull et la C.I.I. (B). Apparemment, il n'a pas été question de revenir sur les autres principes énoncés dans le document du 20 mai, notamment sur le rapport de C.I.I.-H.B. avec H.I.S. et l'État. Ne faudrait-il pas revoir certaines clauses ?

« Nous avons déjà obtenu en avril des modifications importantes de la part d'Honeywell », répondent les pouvoirs publics ; engagement de la nouvelle société de reprendre cinq mille employés de la C.I.I., en lieu de quatre mille ; poursuite des programmes X-4 et X-5. Le comité technique des produits ? Son influence restera minime ; répétition, sans gêne contrainte. Les dommages et intérêts que pourraient demander Siemens et Philips ? On ne semble pas s'orienter dans une telle direction...

Bref, les pouvoirs publics veulent croire à la réussite de l'opération, même si certains hauts fonctionnaires gardent au fond d'eux-mêmes un regret : celui de n'avoir pu, il y a un an, nationaliser — en douceur — la C.I.I., ce qui aurait changé bien des choses. Reste à savoir si les réalisations seront, cette fois, à la hauteur des intentions et des déclarations.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les clauses inédites de l'accord du 20 mai

Le document du 20 mai comporte un préambule et trois annexes. Les activités de « time sharing » demeurent pour le moment en dehors du champ de l'accord. Voici quelques extraits significatifs de ce texte, qui ne figureraient généralement pas dans le premier protocole du 28 mars.

« L'accord de H.I.S. sera requis avant que soient soumises aux organes sociaux compétents de la nouvelle société C.I.I.-H.B. les décisions sur les points ci-après : nomination et rémunération du P.-D.G. ; approbation des investissements ou désinvestissements d'un montant unitaire excédant 30 millions de francs ; apport ou achat de tous actifs de C.I.I. non compris dans les apports ou achats initiaux de C.I.I. ; augmentation de capital.

« Un tribunal arbitral international sera constitué pour constater soit un manquement grave éventuel commis par l'une des parties par rapport aux principes ou conditions des présentes, soit la survenance d'un dissensiment fondamental entre les parties sur une ou plusieurs questions essentielles à la conduite ou à la gestion de la nouvelle société.

« Si le tribunal constate un manquement grave ou un dissensiment fondamental, il prononcera la résiliation des dispositions du présent document (...) et ordonnera le rachat de la partie trépassée à la partie améri-cainne des actions de la nouvelle société appartenant à cette dernière.

« Si le tribunal constate un manquement grave ou un dissensiment fondamental, il prononcera la résiliation des dispositions du présent document (...) et ordonnera le rachat de la partie améri-cainne des actions de la nouvelle société appartenant à cette dernière.

« L'État est décidé à créer un organisme de financement à capitaux publics qui scètera

le terme à la nouvelle société les matériels destinés aux administrateurs et les locaux à calco-ci. L'État encouragera par ailleurs les recours au même mécanisme de financement pour les matériels destinés aux établissements publics et aux entreprises nationales. Suivant les estimations actuelles, les ressources nettes annuelles nécessaires à cet organisme devaient atteindre 500 millions de francs pendant les cinq premières années.

« La nouvelle société et la partie américaine devront être protégés contre toute action ou initiative pouvant décourager des engagements pris antérieurement par C.I.I. dans l'Unitas ou n'ayant supporté aucune conséquence dommageable.

« Le titre d'exemple : H.I.S. ne fabriquera pas le « 61 » et la nouvelle société ne fabriquera pas le « 62 » sans ses périphériques.

« Les coordinations nécessaires (...) seront assurées (...) par un comité technique. Sa compétence couvre les domaines suivants : stratégie mondiale des produits, approbation des budgets d'études, approbation des plans-produits, approbation des annonces mondiales de nouveaux produits. Oans ce comité, dont les conclusions seront arrêtées à la majorité, la société réalisant le chiffre d'affaires le plus important désignera la majorité d'une voix. (...)

« Le chiffre d'affaires sera, pour H.I.S., celui de la société elle-même, celui de ses filiales et le chiffre d'affaires d'un organisme de filiales existantes de Honeywell en Angleterre et au Canada. On y ajoutera le chiffre d'affaires de H.I.S. dans le chiffre d'affaires de la nouvelle société et de ses filiales.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutchemarks	Francs suisses
30 jours	5 5/8	6 5/8	3 1/2
1 mois	6 3/8	6 7/8	3 1/2
3 mois	6 3/4	7 1/4	3 3/4
6 mois	7 5/8	8 1/8	4 1/8

Recherchons Agence Immobilière Pouvant Représenter la Champion Realty Corporation

Nous avons besoin de représentants pour la vente de terrain de trois grandes dimensions et idéalement proches au développement ou à la spéculation, dans diverses parties des États-Unis.

Paiement à la Commission

Pour plus amples renseignements, écrire ou téléphoner à Michael J. Daugherty,

Champion Realty Corporation
2700 South Post Oak Rd., Suite 2400
Houston, Texas 77027, U.S.A.
Tel.: (713) 627-2190

LES MARCHÉS

LONDRES

PARIS

BOURSE DE PARIS

Tableaux de cotation des actions, obligations et autres valeurs mobilières.

Handwritten note: حركات السوق

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 31 JUILLET LONDRES Calme NEW YORK Repli en cours de séance

Reprise des valeurs françaises

L'accès de mauvaise humeur manifesté mercredi par la Bourse de Paris au lendemain du changement de cap économique annoncé par le président Giscard d'Estaing n'a pas duré longtemps. Jeudi, l'ouverture, le mouvement de hausse reprit et s'accéléra même en cours de séance...

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes indices for Paris, London, and New York.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FORD MOTOR — Bénéfice net du premier semestre : 96,5 millions de dollars, contre 291 millions.

VALEURS Cours précéd. Dernier cours

Large table of stock prices for various companies in Paris, London, and New York. Columns include company names, previous closing prices, and current closing prices.

BOURSE DE PARIS — 31 JUILLET — COMPTANT

Table of stock prices for the Paris stock exchange on July 31, 1975, listing various companies and their current prices.

MARCHÉ A TERME

Table of term market prices, including futures and options for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various international currencies relative to the French franc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including prices for gold bars and coins.

Advertisement for 'Recherchons Agence Immobilière' and 'Champion Realty Corporation' with contact information and services offered.

Advertisement for 'COTE DES CHANGES' and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR' with detailed market data and analysis.

Large table at the bottom of the page containing additional market data, exchange rates, and financial indicators.

WATIQUE Honeywell sur la C.I.L.

On reconnaît la patte de M. de Broise Roux, revenant en fait à dire au groupe de M. Richard de la lance dans le secteur du pétrole.

Même si cela est tout à fait d'autres problèmes subsistent. Il faut définir la répartition entre H.B. et C.I.L. (B) des parts F.D.E.S. accordées à l'ancienne et à fixer le montant des actions accordées à Thomson.

Prudent, la C.G.E. et honoraire ont pris leurs précautions. Le projet d'achat de la C.I.L. (B) par la C.G.E. est donc en suspens.

Si les protégés de la C.I.L. (B) ne veulent pas se laisser acheter par la C.G.E., ils doivent se préparer à un accord avec la C.G.E. dans le courant de ce mois.

Même si ces deux sociétés ont le même nom, elles ne sont pas liées. La C.I.L. (B) appartient à la C.G.E. et la C.I.L. (A) appartient à la C.G.E. et à la C.I.L. (B).

Advertisement for 'Champion Realty Corporation' with contact information and services offered.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. LA CONFERENCE D'HELSINKI
- 4. EUROPE
- 5. AMERIQUES
- 6. ASIE
- 6. POLITIQUE
- 6. PRESSE

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Pages 7 à 11

- Vendre pas assésés.
- Sur un marché de Macédoine.
- Voyage à travers les voyages.
- PLAISIRS DE LA TABLE : Le bon vin de Saint-Fourpains.
- RECOULANT : Un chapeau sur la route.
- HIPPISSME : Un Louvre du paradis.
- Mode : Maison ; Jeux ; Philatélie.

- 12. RELIGION
- 12. SOCIÉTÉ
- 12. ÉDUCATION
- 12. FEUILLETON
- 14-15. SPECTACLES
- 17. JUSTICE
- 17. FAITS DIVERS
- 17. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
- 18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (13)
 Appareils classés (16)
 Aujourd'hui (17) ; Carnet (17)
 « Journal officiel » (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18) ; Finances (19)

Septembre et octobre en TUNISIE location villas et studios

3 semaines voyage Paris-Tunis par avion
 Prix par personne... 1045 F

GRANDES VACANCES

1, rue du Louvre, Paris 1^{er}
 260.34.35

CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES

ÉLECTRO-MÉNAGER
 Brosseuse - Couteillerie
 Cadeaux - Gadgets utiles
DIDIER-NEVEUR
 39, Rue Marbeuf - Tél. : BAL 61-70
 20, Rue de la Paix - PARIS
 Ouvert du lundi au samedi de 9 à 19 h.

SPORTSWEAR-MANUFACTURE

110, rue Montmartre, PARIS (2^e)
 Tél. : 236-77-53 (Métro Sentier).

europcar

645 21 25

Le numéro du « Monde » daté le août 1975 a été tiré à 600 511 exemplaires.

A B C E F G H

N'exigeant pas l'expulsion de l'État juif de l'ONU

Le «sommets» de l'O.U.A. se borne à recommander un «renforcement des pressions sur Israël»

Kampala (A.F.P.). — An terme d'un débat qui s'est prolongé toute la nuit, les dirigeants africains réunis au deuxième sommet de l'Organisation des États africains (O.E.A.) ont refusé d'adopter un texte recommandant l'expulsion d'Israël des Nations unies, défendu par la délégation libyenne dirigée personnellement par le colonel Kadhafi. Ils ont même suspendu le projet de résolution qui avait été mis au point par la conférence ministérielle de l'Organisation des États africains, et qui proposait une mesure de suspension. Ils ont finalement voté un texte prévoyant seulement de «renforcer la pression exercée sur Israël».

Bien qu'elle ait été ainsi édulcorée, cette résolution a encore fait l'objet de réserves de cinq pays : le Zaïre, le Ghana, la Sierra-Léone, le Sénégal et la Libéria. Les représentants de Kinshasa ont fait savoir qu'ils étaient totalement hostiles aussi bien au texte original qu'au texte amendé. Les délégations des autres pays ont fait savoir qu'ils n'avaient pas d'instructions de leurs chefs d'État assentis pour

Au Nigeria

Le nouveau pouvoir reproche au régime déchu son mépris des chefs traditionnels

La situation redevient normale au Nigeria après le coup d'État qui a conduit, mardi 29 juillet, à la destitution du général Gowon et à son remplacement à la tête de l'État par le général Mohammed. Le couvre-feu a été levé jeudi. Les liaisons aériennes intérieures reprennent ce vendredi. Les vols internationaux restent cependant suspendus. Les frontières avec le Dahomey et le Niger, pays qui sont tous deux membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.E.A.O.), ont été rouvertes, mais elles restent fermées avec le Tchad et le Cameroun.

Le nouveau chef de l'État, exilé par un chef de chefs traditionnels, s'est rendu jeudi matin au quartier général des forces armées pour présider la prestation de serment des nouveaux gouverneurs militaires nommés à la tête des douze États de la fédération. Le général Mohammed leur a demandé de ne pas suivre l'exemple de leurs prédécesseurs, tous révoqués par les nouvelles autorités pour népotisme, favoritisme et corruption. « Ils jouaient aux pieds les normes administratives, n'hésitant pas à humilier les chefs traditionnels et à ternir leur honneur », a-t-il déclaré.

La France aurait «enlevé» à la Grande-Bretagne une commande égyptienne d'armements

Londres (A.F.P.). — Dans une information publiée le jeudi 31 juillet le Daily Telegraph affirme que la France aurait «enlevé» à la Grande-Bretagne une commande égyptienne d'armements, financée par l'Arabie Saoudite, d'une valeur de 300 millions de livres.

Selon le Daily Telegraph c'est à la suite des pressions exercées par M. Giscard d'Estaing sur le prince Fahd d'Arabie Saoudite que l'Égypte — qui aurait prêté l'équipement britannique — accordait vraisemblablement ses commandes à la France.

Qualifiant cette action de « coup de poignard dans le dos », le journal indique que les Égyptiens s'achèteraient l'avion franco-allemand Alphajet de préférence au Hawk de la compagnie Hawker Siddeley.

[À Paris, la délégation ministérielle pour l'armement, qui déclare être toujours en rapport avec l'Arabie Saoudite, ne confirme pas cette information.]

Le Pakistan commande dix Mirage-III

Islamabad (A.F.P.). — Un contrat portant sur l'achat, par l'armée de l'air pakistanaise, de dix avions de reconnaissance Mirage-III a été signé, le 29 juillet, à Islamabad, entre le gouvernement pakistanaise et un représentant de la société Marcel Dassault, a-t-on annoncé jeudi dans la capitale pakistanaise. Ce contrat devrait être signé avant le 31 juillet pour permettre au Pakistan de bénéficier des prix de 1974. Il porte sur une somme globale d'environ 300 millions de francs et est financé par un crédit de 160 millions de francs du gouvernement français d'environ 80 millions de francs.

M. Ranque Franque proclame à Kampala l'indépendance du Cabinda

Kampala (A.F.P.). — M. Luis Ranque Franque, président du Front de libération de l'enclave du Cabinda (F.L.E.C.), a annoncé vendredi matin 1^{er} août à Kampala, un centre international des conférences où vient de se tenir le deuxième «sommets» de l'Organisation des États africains, qu'il comptait de ce jour l'indépendance du Cabinda.

«Le Cabinda est une enclave située sur la côte atlantique entre le Zaïre, le territoire administratif du Portugal et les trois provinces angolaises de libération anglaise qui constituent son territoire national, et qui est séparé de l'Angola par le fleuve de l'Angola (M.P.L.A.). Le F.L.E.C., présidé par M. Luis Ranque Franque, régit l'indépendance du territoire qui possède 10 millions de tonnes de pétrole par an. Son mouvement est dirigé par le général M. Ranque Franque, qui a été élu président de la conférence de presse, la création d'un gouvernement provisoire provisoire cabindais présidé par M. N'Zita Henriquez Tiago, jusqu'à la venue au pouvoir de l'Assemblée nationale constituante. Deux jours plus tard M. Ranque Franque publiait un communiqué déclarant toute légitimité à cet organisme.»

El Salvador

UNE DOUZAINÉ D'ÉTUDIANTS SONT TUÉS DANS UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

San-Salvador (Reuter). — Une douzaine d'étudiants ont été tués mercredi 30 juillet au cours d'une fusillade d'une heure à l'université nationale de San-Salvador. L'armée s'est heurtée à deux mille étudiants protestant contre l'arrestation de plusieurs de leurs professeurs au cours d'une manifestation antérieure. Une trentaine d'étudiants sont blessés dans les hôpitaux, tandis qu'une dizaine de militaires auraient été grièvement blessés dans ces affrontements.

Un communiqué du ministère de la Défense a assuré jeudi que les étudiants ont déclenché la bataille en «ouvrant le feu à la mitrailleuse et en lançant grenades au phosphore et cocktails Molotov». Les forces de l'ordre ont répondu par des tirs meurtriers après cinq semaines de manifestations organisées par les étudiants contre l'élection de Miss Univers, la semaine dernière, et contre le nouveau régime militaire.

A l'occasion du 48^e anniversaire de l'armée de libération

L'ancien chef d'état-major de Lin Piao réapparaît en public

Pékin (A.F.P.). — La réception donnée jeudi 31 juillet pour le quarante-huitième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération a été marquée par deux faits importants : la réhabilitation d'un vétéran de l'armée chinoise, le général Lo Jui-ching, et la confirmation de la nomination de M. Wang Hung-wei, vice-président du parti, à un poste nouveau, celui de vice-président de la commission militaire du P.C.C. Le général Lo, âgé de soixante ans, a été nommé chef de l'agence Chine nouvelle, sans qu'aucun titre ne lui soit attribué, un nombre des personnalités qui assistaient à cette réception à l'ancien chef de l'état-major général de l'armée sous le maréchal Lin Piao. Il avait été l'un des victimes les plus notables de la révolution culturelle.

A la suite d'un conflit avec le directeur

Un foyer de jeunes travailleurs à Auxerre est occupé

Le bureau du directeur occupé, deux procès en cours, plusieurs autres plaintes déposées, des frictions quasi quotidiennes... l'atmosphère est loin d'être sereine au foyer des jeunes travailleurs Vaulabelle, à Auxerre (Yonne).

« Ce que nous reprochons au directeur, explique un résident, c'est d'installer un climat de répression. » Plusieurs jeunes ont même écrit des lettres notifiant leur expulsion du foyer. Motif : « non paiement du loyer ».

« Le rôle d'un directeur se résume à gérer le foyer et à se comporter comme un hôtelier ! » se demandent les résidents. Les expulsés sont ou ont été récemment des chômeurs et pendant une période suffisamment longue pour avoir encore, à l'heure actuelle, des difficultés budgétaires. « Plutôt que de les renvoyer, M. Alain Cattagni ne devrait-il pas solliciter — comme le règlement le lui permet — une aide pour ces jeunes ? » déclarent les mêmes, qui réclament aussi le renvoi des cinq ou six personnes qui accompagnent fréquemment ces derniers dans le directeur. « Mieux privé », disent-ils, « des occupants qui m'ennuient », proteste le directeur du foyer.

Les occupants ont essayé, jeudi soir, de faire sortir du bureau les manifestants qui résistaient en s'assurant par terre.

Mais les événements de jeudi sont le prolongement d'une situation qui se dégrade de jour en jour depuis décembre 1974. A l'origine, on retrouve le conflit classique entre l'ancien directeur du foyer, M. Claude Nesmes, et un conseil d'administration, dont les membres sont également au conseil municipal, présidé par M. Soisson, secrétaire d'État sur université, et ont chacun leur propre conception d'habitation.

Une succession de heurts aboutit à la démission de M. Claude Nesmes : « On m'y a acculé, dit celui-ci. Je n'avais plus la possibilité de faire quoi que ce soit. Le conseil d'administration faisait le

Première expérience européenne de contrats à long terme de livraisons de céréales

La Commission de Bruxelles propose aux Neuf de conclure un accord de trois ans avec l'Égypte

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — La Commission européenne vient de demander aux États membres de l'autoriser à conclure avec l'Égypte un contrat à long terme de fourniture de produits agricoles. Le projet d'un montant d'environ 300 millions de dollars (132 milliards de francs), en a été négocié au cours des semaines passées entre M. Lardinois, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, et M. El Chazli, ministre égyptien de l'approvisionnement. Si les Neuf donnent en septembre, leur feu vert, ce sera la première fois que la Communauté s'engage dans ce type de contrats d'approvisionnement.

Le projet, note M. Lardinois, n'est pas tellement d'accroître les exportations agricoles de la C.E.E. que de stabiliser les cours de débouchés français. De tels contrats devraient assurer aux producteurs des Neuf des débouchés réguliers à des conditions fixes à l'avance. Sur ce plan politique, les contrats devraient à long terme la coopération entre la Communauté et les pays avec lesquels elle a manifesté l'intention d'entretenir des relations privilégiées.

Le contrat avec l'Égypte prévoit des livraisons de sucre, de céréales, de produits laitiers et de viande bovine. La C.E.E. s'engagerait à fournir 75 000 tonnes de sucre par an pendant trois ans, au prix communautaire libéré en unités de compte, ainsi qu'un million de tonnes de blé ou de farine (avec un minimum de 200 000 tonnes de farine) au cours de la campagne 1975-1976 à un prix inférieur au prix intérieur de la C.E.E. Les Égyptiens auraient souhaité l'engagement de la Communauté portant sur trois années, mais la Commission a refusé de signer une telle doctrine définitive sur la marche à suivre pour la conclusion de tels contrats à long terme — elle aura un débat de fond sur ce thème au début de septembre, — a préféré se proposer pour cette première opération qu'un accord d'un an.

En ce qui concerne les produits laitiers, dont la C.E.E. est très largement excédentaire, il est prévu de livrer 10 000 tonnes de poudre de lait par an pendant deux ans, 3 000 tonnes de fromage par an pendant deux ans, et pendant une année 3 000 tonnes de viande bovine destinée à l'alimentation des vaches. Enfin, la Communauté réexaminerait l'an prochain 10 000 tonnes de viande bovine à un prix supérieur au cours mondial.

Tous les livraisons seraient réalisées par des opérateurs privés mais sous le contrôle et avec

Après ses achats aux États-Unis

L'U.R.S.S. voudrait importer 4,2 millions de tonnes de blé de la C.E.E.

Le Japon aurait acheté pour 550 000 tonnes de blé aux États-Unis, au Canada et en Australie, indique l'agence Reuter, citant des sources informées japonaises. Les livraisons se feraient d'octobre à décembre.

L'U.R.S.S., de son côté, chercherait, après avoir acheté d'importants tonnages de blé aux États-Unis, à se procurer auprès des pays du Marché commun de massives quantités de blé. Selon l'International Herald Tribune, les autorités soviétiques auraient pris contact avec des négociants français pour acheter 4,2 millions de tonnes de blé.

[Spéculation ou nécessité ? Les achats massifs de céréales à Pétersbourg par les Soviétiques (c'est à 14 millions de tonnes, dont 9,4 millions aux États-Unis) seraient dus, selon les milieux officiels américains, à un déficit de la récolte russe de 25 millions de tonnes cette année. La production soviétique de céréales, en raison de la sécheresse, attendrait en effet de 185 millions de tonnes, alors que la consommation de l'U.R.S.S. est estimée à 210 millions de tonnes. Pour les Américains, les achats soviétiques seraient donc dictés par la nécessité.]

Les récentes déclarations soviétiques (« le Monde » du 26 juillet) font, elles, état d'une meilleure récolte qu'en 1974 (où elle était de 190 millions de tonnes). Si l'on accepte ces prévisions, comment expliquer alors les achats de l'U.R.S.S. à l'étranger... sinon dans un but spéculatif ?]

Un foyer de jeunes travailleurs à Auxerre est occupé

Le bureau du directeur occupé, deux procès en cours, plusieurs autres plaintes déposées, des frictions quasi quotidiennes... l'atmosphère est loin d'être sereine au foyer des jeunes travailleurs Vaulabelle, à Auxerre (Yonne).

« Ce que nous reprochons au directeur, explique un résident, c'est d'installer un climat de répression. » Plusieurs jeunes ont même écrit des lettres notifiant leur expulsion du foyer. Motif : « non paiement du loyer ».

« Le rôle d'un directeur se résume à gérer le foyer et à se comporter comme un hôtelier ! » se demandent les résidents. Les expulsés sont ou ont été récemment des chômeurs et pendant une période suffisamment longue pour avoir encore, à l'heure actuelle, des difficultés budgétaires. « Plutôt que de les renvoyer, M. Alain Cattagni ne devrait-il pas solliciter — comme le règlement le lui permet — une aide pour ces jeunes ? » déclarent les mêmes, qui réclament aussi le renvoi des cinq ou six personnes qui accompagnent fréquemment ces derniers dans le directeur. « Mieux privé », disent-ils, « des occupants qui m'ennuient », proteste le directeur du foyer.

Les occupants ont essayé, jeudi soir, de faire sortir du bureau les manifestants qui résistaient en s'assurant par terre.

Mais les événements de jeudi sont le prolongement d'une situation qui se dégrade de jour en jour depuis décembre 1974. A l'origine, on retrouve le conflit classique entre l'ancien directeur du foyer, M. Claude Nesmes, et un conseil d'administration, dont les membres sont également au conseil municipal, présidé par M. Soisson, secrétaire d'État sur université, et ont chacun leur propre conception d'habitation.

Une succession de heurts aboutit à la démission de M. Claude Nesmes : « On m'y a acculé, dit celui-ci. Je n'avais plus la possibilité de faire quoi que ce soit. Le conseil d'administration faisait le

Le Pakistan commande dix Mirage-III

Islamabad (A.F.P.). — Un contrat portant sur l'achat, par l'armée de l'air pakistanaise, de dix avions de reconnaissance Mirage-III a été signé, le 29 juillet, à Islamabad, entre le gouvernement pakistanaise et un représentant de la société Marcel Dassault, a-t-on annoncé jeudi dans la capitale pakistanaise. Ce contrat devrait être signé avant le 31 juillet pour permettre au Pakistan de bénéficier des prix de 1974. Il porte sur une somme globale d'environ 300 millions de francs et est financé par un crédit de 160 millions de francs du gouvernement français d'environ 80 millions de francs.

Pour votre DÉMÉNAGEMENT

208 10-30 ODOUL

